

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ALPINES

publié par la

Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines d'Aoste

III



BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ALPINES

publié par la

Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines d'Aoste

III

AOSTE
TIPO-OFFSET MUSUMECI
1971

CE BULLETIN EST PUBLIÉ
AVEC
LE CONCOURS
DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
DE LA VALLÉE D'AOSTE

TABLE DES MATIERES

F. RITTATORE VONWILLER - <i>Dati sul vestiario e l'armamentario dei popoli alpini in età preromana</i>	pag. 5
JACQUELINE COMBIER - <i>Le gisement « 2 » de Saint-Saturnin</i>	» 25
JACQUELINE COMBIER - <i>Découvertes inédites de l'âge du Fer en Tarentaise</i>	» 59
E. ANATI - D. DAUDRY - <i>La roccia istoriata di Chenal - Nota preliminare</i>	» 75
MARIO ORLANDONI - <i>A proposito degli stateri aurei attribuiti ai Salassi</i>	» 85
DAMIEN DAUDRY - <i>Brevi considerazioni sulle incisioni rupestri della Valle d'Aosta</i>	» 93
RICCARDO PETITTI - <i>Incisioni rupestri in una zona di montagna in Valle d'Aosta</i>	» 107
ENRICA PELLISSIER - <i>Premières prospections d'archéologie préhistorique dans la Vallée du Marmore</i>	» 129
DAMIEN DAUDRY - <i>A proposito di graffiti rupestri su una finestra del Seicento a Courmayeur</i>	» 135
JEAN PRIEUR - <i>Roches à cupules et gravures rupestres de la Maurienne</i>	» 141
P. BELLIN - A. CHABRIER - <i>Le scialet orné de la Ture (Vercors)</i>	» 153
RENE GROSSO - <i>Sur quelques problèmes posés par l'art schématique de technique linéaire du Mont Bégo</i>	» 185
R. GROSSO - P. BELLIN - <i>Bibliographie</i>	» 201

Actes de la Société:

— Activité de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines pendant l'année 1970, par D. DAUDRY	» 209
— In memoria di Guglielmo Lange, par A. DORO	» 215
— Procès-verbaux des séances, par F. MARI	» 219
— Liste des membres	» 225

DATI SUL VESTIARIO E L'ARMAMENTARIO DEI POPOLI ALPINI IN ETÀ PREROMANA*

In genere le vallate alpine si sono rivelate ben povere di ritrovamenti preistorici anche per l'età del Ferro; pertanto nella zona del massiccio alpino occidentale e centrale, in special modo, le nostre conoscenze della protostoria sono piuttosto scarse. Non mancano del tutto, ma non è certo lungo il loro elenco, specie se limitato ai ritrovamenti cospicui per numero e consistenza. Zona veramente ricca è quella dell'alto Ticino a monte del Lago Maggiore, con i numerosi e vasti sepolcreti della tarda cultura di Golasecca concentrati soprattutto nel Bellinzonese, mentre la Val Camonica, scarsa di ritrovamenti, quali la Necropoli di Breno, è ben conosciuta invece per l'imponente monumento iconografico formato da migliaia di incisioni rupestri. Anche in questi casi fortunati, cosa del resto comune a buona parte dell'ambiente archeologico-europeo, la quasi totale mancanza di testimonianze del vestiario personale e parzialmente dell'armamento individuale, influenza in senso negativo le nostre conoscenze sulla Protostoria.

Le condizioni ambientali di gran parte dell'Europa non hanno favorito certo la conservazione di tessuti o cuoi lavorati di età molto antica. In ambienti di torbiere specie nel Nord, ed in qualche altro particolarmente favorevole, parti o anche interi indumenti, vestiti di cuoio, mantelli di lana e sandali si sono in rarissimi casi conservati fino a noi.

* I disegni del vestiario ed armamentario sono di Giulia Carosella. La foto è di Piero Romanello. A loro il mio più vivo ringraziamento.

Nella nostra penisola qualche resto di stoffa o cuoio è stato restituito dalle terramare e dalle palafitte e bonifiche dalla cultura di Polada, a causa del tipo di giacimento, ma risalgono tra l'altro all'età del Bronzo.

Per la successiva età del Ferro manchiamo assolutamente di materiale di qualsiasi tipo ad eccezione delle parti metalliche eventualmente sovrapplicate e delle armi. Tutta la produzione dei tessuti, cuoi lavorati, spesso (sandali, scudi, ecc.) uniti a parte di legno, è andata persa quasi totalmente. Si possono ricordare rare eccezioni quali i calzari lignei dei Sanniti.

Volendo pertanto avere un'idea, è necessario rivolgersi a riproduzioni figurate che troveremo numerose e chiare nei prodotti bronzei dell'arte delle situle o in qualche incisione o rilievo, come nelle stele di Manfredonia o in qualche rara scultura, quale il guerriero di Capistrano o la testa di Numena.

Se le prime, data la loro ambientazione nell'Italia Settentrionale Orientale possono darci un quadro abbastanza soddisfacente del vestiario e dell'armamento dei Veneti, nella Padania occidentale l'iconografia di tale tipo fa assolutamente difetto, infatti le uniche due situle con figure umane di Sesto Calende non tramandano alcun particolare utile alla nostra ricerca, cosicchè è stata una vera sorpresa rendersi conto che un frammento di rilievo a figure rinvenuto casualmente a Bormio in Valtellina, oggi conservato nel civico Museo Archeologico Giovio di Como, risaliva almeno tipologicamente ad età preromana e poteva con le sue figure darci alcune notizie su elementi sia di vestiario che di ornamento di genti alpine dell'età del Ferro (fig. 1).

Rinvenuto casualmente in Bormio presso la Chiesa S. Vitale in un muro a secco, pervenne al Museo di Como e fu presentato per la prima volta quale scultura tardo romana-barbarica dallo stesso scopritore Ugo Cavallari: in seguito l'ho ripresentato recentemente dandolo ad età preromana.¹

¹ U. CAVALLARI. *Ancora S. Vitale di Bormio*, in *Rivista archeologica di Como*, 128-129, Como 1947-1948, p. 37-38.

F. RITTATORE VONWILLER in *Oblatio*, Como 1971.



Fig. 1

Si tratta di un frammento di pietra verdastra-grigiastra, serpentinosa, locale a patina superficiale di decomposizione, di aspetto argilloso con le seguenti misure: cm 34 per cm 31 per cm 6 di spessore ed indizia chiaramente di aver fatto parte di un fregio di ben più vaste proporzioni.

Quanto si è salvato testimonia la presenza di due fasce figurate: la superiore termina verso l'alto con una serie ornamentale di

angoli « a fettuccia » chiusa da un listello orizzontale che limita questa parte in modo definitivo, in quanto il pezzo presenta una parte lisciata; al di sotto, invece, la zona divisoria è formata da lusinghe con un motivo che forse potrebbe richiamare un meandro molto stilizzato.

I due motivi sono molto usati nell'età del Ferro; per quella superiore cito un frammento di stele di Monte Saraceno,² mentre quella inferiore è presente in urne cinerarie della Necropoli della Cà Morta (fase Golasecca I, II).

Della fascia figurativa inferiore si è salvato solo la parte superiore di un elmo cretato; il cimiero che chiaramente doveva appartenere ad un copricapo metallico del tipo presente in varie situle e di età quindi relativamente arcaica.³

Sembra potersi intravedere la « criniera », inserita in un supporto pure tondeggiante, in due fasce ornate quella superiore a circoli con punto centrale, l'inferiore a puntini; manca ogni traccia della calotta dell'elmo.

La parte superiore, la meglio conservata, presenta da sinistra una figura umana che suonando una tromba a corno (cernynx dei Celti) muove verso destra, come lo indica la posizione di fianco e le gambe divaricate sul passo, di cui quella più avanti è la sinistra.

Si tratta di un individuo basso, chiaramente gibboso, con in testa un elmo o altro copricapo a berretta o papalina che dir si voglia.

Porta una specie di giubbotto allacciato in modo che copra le spalle e la parte superiore del torace, lasciando scoperta quella inferiore, specie sul fianco visibile; dalla vita una corta sottana scende a mezza coscia; calza sandali, testimoniati da un tirante su un fianco del piede che termina con alti lacci fino a mezzo poplite. La sottana è retta da una cintura dalla quale a destra pende un pugnale, la cui impugnatura non è nel centro della lama, ma leggermente spostata

² C. CORRADIN. V. FUSCO. F. RITTATORE. *La necropoli dell'età del Ferro di Monte Saraceno sul Gargano e le sue sculture, in Sibrium.*

³ *Mostra dell'arte delle Situle dal Po al Danubio*, Sansoni, 1961. passim.

a destra. Verso il gomito del braccio sinistro due cerchi indicano evidentemente un qualche bracciale od altro.

La mano sinistra, che regge la tromba, la stringe con le 4 dita, mentre il pollice è rivolto chiaramente all'infuori verso destra.

La tromba ricurva, assai lunga, supera infatti una mezza circonferenza, viene tenuta applicata alla bocca con la mano destra, mentre la sinistra la regge, forse aiutandosi con una sporgenza leggermente aggettante, quale potrebbe essere stato un sostegno.

Si tratta di un tubo che non si allarga eccessivamente verso la parte finale come si nota in altre rappresentazioni.⁴

Al di sopra della tromba fino al fregio superiore si notano le tracce di un qualcosa leggermente ricurvo a rilievo, un oggetto a sezione quadrata o rettangolare, che tendeva ad allargarsi verso sinistra. Si tratta probabilmente di un elemento che non era in diretto rapporto con lo strumento musicale, ma che apparteneva ad altra figurazione più a sinistra, ora mancante.

Segue verso destra una lancia appoggiata in terra, con la punta rivolta in alto; l'asta è parzialmente coperta da uno scudo tondo, ma si può notare che tende ad ingrossarsi dal basso verso l'alto; sopra allo scudo è grossa il doppio; si notano tre segni orizzontali indicanti il punto in cui la punta metallica termina inserendosi nel legno.

Parallela a tale lancia, più a destra, vi è una « insegna », impugnata e retta dall'individuo che segue; con la parte centrale parzialmente coperta dallo scudo di cui sopra; si presenta quale un'asta, probabilmente lignea, terminante con un puntale che si può ragionevolmente pensare metallico, appoggiato, non infisso, nel suolo.

Tale puntale consiste in un corpo unico allargantesi due volte e pare presentare nella parte superiore un incavo, forse un foro, nel centro, che potrebbe ricordare quello per il fermo di applicazione alla parte lignea.

Segue la parte coperta dallo scudo tondo, mentre al di sopra delle mani di colui che regge tale asta, vi è la vera « insegna ».

⁴ A. GARCIA BELLIDO, *Fregio di Osuna (Spagna)*, in *Ars Hispaniae*, Madrid 1940, p. 241 (Rappresentazione di ausiliari indigeni dei Romani).

Non si può essere certi che tale parte superiore fosse tutta metallica o formata da elementi di varia materia; due corna con le punte elaborate e sinuose che dapprima si chiudono verso il centro poi si riaprono all'esterno arrotondandosi ulteriormente, insistono su una base rettangolare dai cui estremi pendono due anelli.

Nel centro, nel punto di unione delle due corna, si innalza una ulteriore parte formata da due losanghe, di cui l'inferiore più schiacciata, che si prolungano ancora con una punta che regge un pesce. L'aspetto di tale « insegna » è metallico, specie nei particolari degli anelli, delle losanghe e del pesce, mentre le corna potrebbero essere anche vere; impossibile stabilire se le corna fossero eventualmente dipinte o metallizzate in qualche modo ad esempio rivestite di una lamina leggera.

Lo scudo tondo appeso (?) fra le due aste presenta a rilievo una spina centrale a umbone che raggiunge i bordi, elemento comune anche a quello retto dalla figura di destra ed è quadripartito in 4 settori a 2 a 2 ornati in modo simile: 2 infatti presentano una graticciata, mentre gli altri 2 hanno ciascuno 3 cerchi concentrici con il punto centrale incavato. La perfezione di tali cerchi indica che sono stati disegnati con un qualsiasi compasso. Il bordo è segnato da una zona a trattini verticali.

Per comodità vediamo subito anche l'altro scudo, retto evidentemente dal braccio sinistro della figura di destra; ha una forma rettangolare con i lati lunghi allargantisi tondeggiando. Nel centro verticalmente a rilievo è la spina dell'umbone i cui estremi raggiungono quasi i due lati corti dello scudo; nella parte centrale si nota fra le 2 parti tondeggianti una fascia segnata a graticcio inciso. Dalla parte centrale dell'umbone nelle due fasce superiore ed inferiore paiono dipartirsi incise due doppie spirali, segnate con 2 linee parallele, mentre nei 4 angoli si notano cerchi simili e con le stesse caratteristiche e misure di quelli dello scudo tondo. Il bordo è segnato da una fascia pure a trattini più elaborata di quella del primo scudo.

Notevole il fatto che tale scudo è rappresentato curvato cioè lombato al centro verso l'interno sì che la sezione dall'alto al basso forma una linea curva.

Cosa vogliono rappresentare le sopranotate differenze delle superfici degli scudi? Nel graticciato che si presenta in 2 settori del primo e nella parte centrale del secondo si può vedere forse una riproduzione di parti di vimini intrecciati, mentre nelle parti lisce, il cuoio del rivestimento, a meno che, pensando a scudi metallici, non si tratti solo di ornamentazioni incise su tutta la superficie dello specchio esterno dello scudo. Nel primo caso ovviamente i cerchi concentrici e le spirali ricordano gli ornati metallici applicati appunto sulle parti rivestite di cuoio. Il tutto era con ogni probabilità sostenuto da un supporto ligneo nella parte interna.

La figura di destra per chi guarda, regge con la destra l'insegna e con la sinistra imbraccia lo scudo ed è rappresentata di fronte, ma nulla si scorge del vestiario coperto dallo scudo; i piedi e gli stinchi portano elementi di calzari allacciati come quelli del precedente individuo mentre sul capo reca un elmo ovoidale semplice ornato di 2 corna di misure relativamente modeste, applicate verso la parte posteriore.

L'elmo termina al di sotto della gola con una fascia lavorata ad elementi quadrati o rettangolari che probabilmente vogliono ricordare la similare fascia degli originali di bronzo del tipo «Negau».

Nel punto dove i piedi sporgono alquanto, poichè la figura è vista di fronte, lo scultore ha interrotto il fregio a losanghe che separa le 2 fasce figurative, facendo aggettare una specie di mensola, quasi a tronco di cono, coi 2 lati inclinati leggermente addolciti a guisa di un capitello.

Passiamo ora ad analizzare gli elementi sia del vestiario che dell'armamento: nulla può dirsi del resto dell'oggetto rappresentato in alto a sinistra con andamento semicircolare che evidentemente era collegato ad altra figura oggi mancante. La tromba è un corno detto gallico, ma usato da molti altri popoli dell'Europa; come altre volte il termine rivela solamente il prestigio attribuito a tali genti galliche che per i Romani rappresentavano un po' tutti i popoli, sia della Val Padana che buon numero di transalpini. E' ben vero che dalla Francia essi si erano diffusi in tutta Europa trasmettendo oggetti propri ad altre genti; ma è pur vero che da tale ondata che sembrava acco-

munare e livellare ogni divisione etnica, emergevano gruppi non Gallinè gallicizzati. La forma di tale strumento è nel nostro strumento non chiarissima, causa il cattivo stato di conservazione, comunque tende ad allargarsi e doveva avere un elemento di impugnatura e sostegno per la mano sinistra mentre la destra accosta alla bocca una imboccatura a bocchino allargato. Le trombe del tipo conservateci sono di lamina di Bronzo ma evidentemente ne esistevano anche di altro materiale. I frammenti enei di quella di San Siro conservata nel Civico Museo Archeologico di Milano sono ornati a sbalzo, ma nella nostra scultura nulla è più riconoscibile per l'alterazione della superficie della pietra. La forma ricorda quella del già citato fregio di Osuna in Spagna e quella dell'arco di Augusto a Susa ambedue già di età romana.

Il « trombettiere gibboso » calza una « berretta » (fig. 2) che ha tutta l'apparenza di una di quelle calotte di maglia di bronzo di cui non conosco alcun esemplare in Italia, mentre sono diffuse nei Balcani specialmente del territorio dei Japodi. Si potrebbe anche pensare ad un copricapo a papalina semisferica di cuoio con applicazioni metalliche varie, data la materia non ne conosciamo però alcuno, almeno per il momento. Terza probabilità è che si tratti solo della capigliatura tagliata tutt'intorno al capo a zazzera e terminante con una

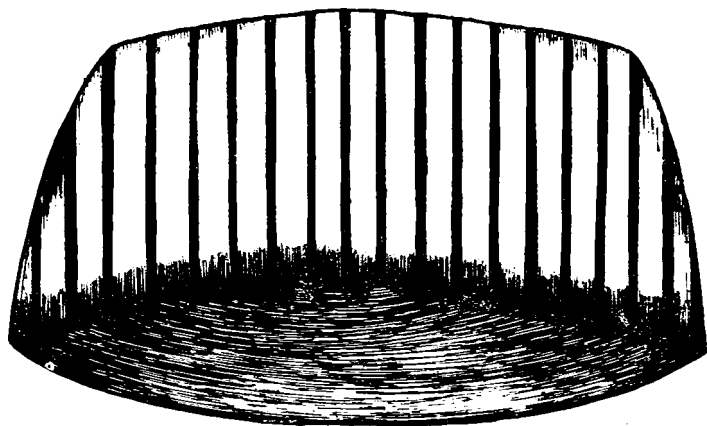


Fig. 2

linea diritta; questa ultima ipotesi è però poco probabile sia per la regolarità assoluta della eventuale frangia finale, sia perchè l'orecchio pare isolato al di sotto.

Il nostro trombettiere porta alla cintura un pugnale-coltellaccio di ferro (fig. 3); non è difficile, dato l'eccentricità rispetto alla lama dell'impugnatura, riconoscere quel tipo assai noto in due versioni, una più



Fig. 3

antica o col dorso diritto appartenente alla seconda parte della prima età del Ferro, l'altra ricurva leggermente, della seconda, che alcuni pensano derivare da coltelli con lama a fiamma o serpeggiante di bronzo alquanto più arcaici come si può notare dallo studio citato. Tale arma pur venendo attribuita ai Galli per le note ragioni si trova abbastanza numerosa in tombe della cultura di Golasecca sia nel Novarese che nella Lombardia occidentale.

Si è spesso discusso se si trattasse di oggetti di uso pacifico o guerresco; oltre ad altra prova fornita da una figurazione su di una stele felsinea riprodotta dal Bertolone anche la nostra ne testimonia l'uso bellico. Parrebbe che il pugnale-coltellaccio del nostro trombettiere, avendo il dorso dritto, sia databile attorno alla metà del primo millennio a. C.⁵

Il vestito sia di stoffa che di cuoio del trombettiere è composto da una mantellina che copre le spalle e lascia scoperto l'addome; poichè sui fianchi risale verso le ascelle è possibile si tratti di uno scialle annodato a capi incrociantsi; al disotto vi è un gonnellino

⁵ RUŽICA DRECHSLERHZIG. *Japodische Kappen und Kapfbederkungen*. in *Vjesnik*. 3^a serie. Archeoloskog Muzeja, Zagabria 1968.

che dalla vita segnata dalla cintura a cui è appeso il coltellaccio scende a mezza coscia (fig. 4 e 5). Il tessuto dei due capi di vestiario è rappresentato da una fitta intersezione di linee con lo stesso motivo che notiamo su parti degli scudi; sia la mantellina che il gonnellino terminano con frangia o bordo segnata da una linea di incisioni verticali.

I calzari di ambedue le figure sono rappresentati da una fascia di listelli (probabilmente di cuoio) a mezzo poplite dalla quale si diparte sul lato esterno con tirante segnato a brevi segmenti (quasi una catenella) che pare inserirsi in qualche modo fra le dita; nel trombettiere tra l'alluce ed il secondo dito, mentre nel reggente l'insegna è impossibile distinguere data l'abrasione della parte anteriore del piede

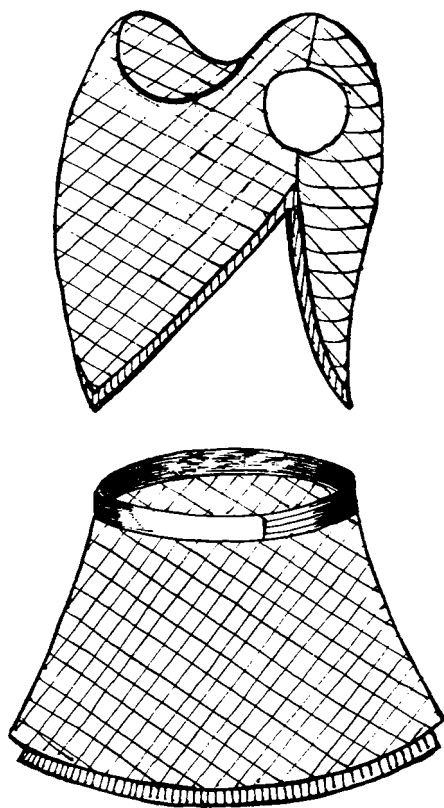


Fig. 4

(fig. 6). Sia nell'una che nell'altra figura è chiaramente segnata una suola. Si tratta di sandali molto leggeri ed aperti, proprio un riparo sotto la pianta a stento trattenuto da un solo tirante con il quale ci voleva una notevole abilità e una lunga abitudine per muoversi agevolmente specie in terreni impervi. Per la verità da genti delle Alpi ci si sarebbe aspettato qualcosa di più massiccio ricordando i calzari a suola in legno e bronzo chiodati in ferro forse adatti per la neve ed il ghiaccio delle necropoli di Campli (Teramo) di Loreto Aprutino (Chieti) e di Capestrano (L'Aquila in Abruzzo).

Sui due scudi (fig. 7 e 8) è difficile aggiungere qualcosa perchè non se ne conoscono di simili rinvenuti in scavi probabilmente perchè in

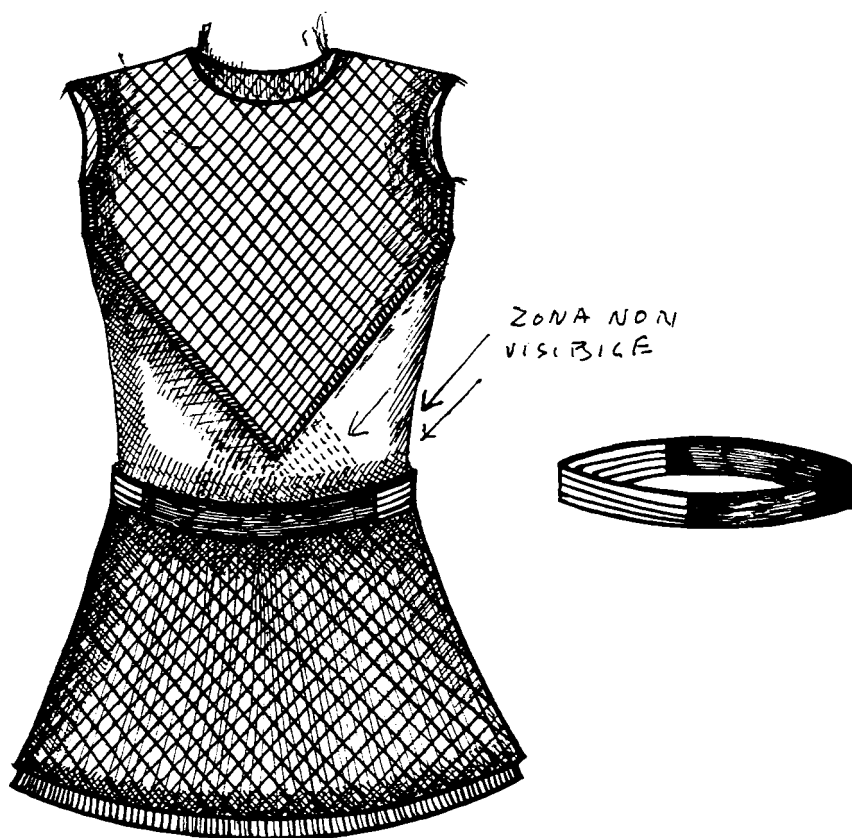


Fig. 5



Fig. 6

materiale deperibile. Probabilmente le spine centrali e qualche ornato come le spirali erano metalliche; quest'ultime sono assai diffuse quali ornati in tondini di bronzo in tutta la sfera adriatica della prima età del Ferro nonchè nelle incisioni di massi sia della Valtellina che della Val Camonica.⁶ Ma come già ho detto non conosciamo esemplari di scudi reali che assomigliano ai due nostri.

Della lancia nulla di notevole si può precisare, mentre anche per l'« insegna » vale il discorso degli scudi, non essendo stato rinvenuto nulla di simile negli scavi (fig. 9). I due elmi invece rientrano chiaramente nell'ambito del mondo etrusco, con distribuzione in molte parti d'Europa. Per il resto del cimiero di quello della fascia decorativa inferiore, la rottura non permette di trarre alcuna illazione sulla calotta;

⁶ E. ANATI, *Arte preistorica in Valtellina*, Sondrio 1967.

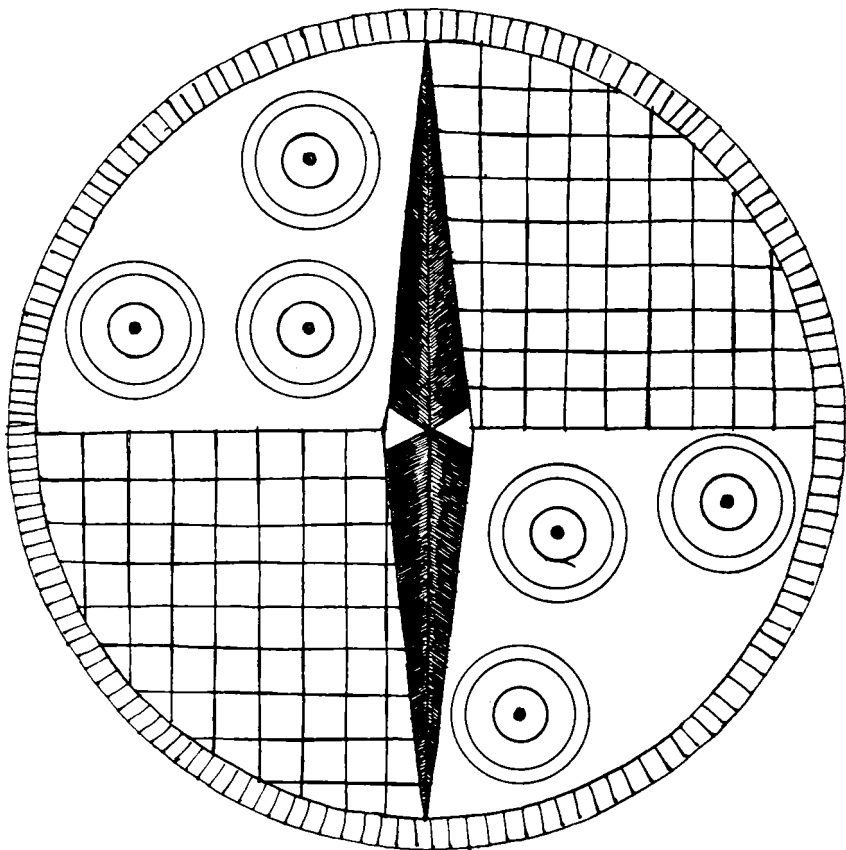


Fig. 7

la parte salvata mostra che l'ornamento a mezzaluna era formata da tre sezioni, un primo listello che probabilmente aderiva al vero e proprio copricapo ornato a piccole coppelle, un secondo separato dal precedente da due solcature ed ornato da cerchi con punto centrale indi una terza zona segnata da tratti paralleli posti ortogonalmente alle due precedenti e che con tutta probabilità vogliono segnare il pennacchio terminale (fig. 10). L'elmo portato dal « capo con l'insegna » è chiaramente di quelli del tipo Negau di fabbricazione etrusca ma presenti in varie parti d'Europa (fig. 11). Gli esemplari più vicini sono due identici fra di loro: quello di Cà Morta, rinvenuto con spada

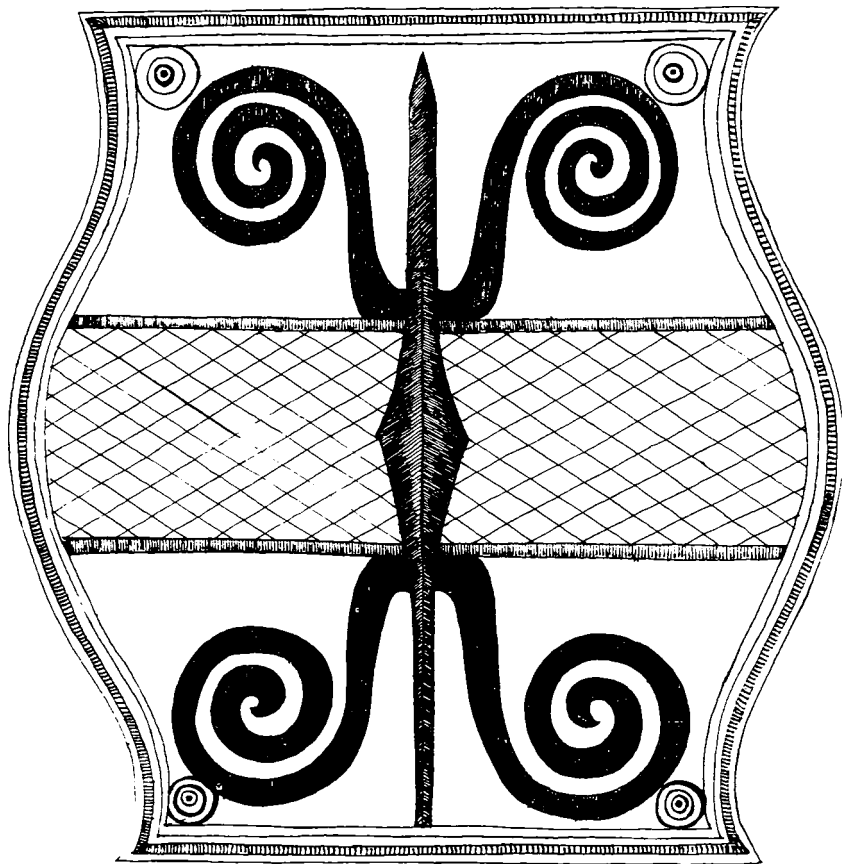


Fig. 8

di ferro ad impugnatura antropomorfa (tomba VIII, 1926) e quello di Brembate (tomba VI) ed inoltre si possono ricordare i due più arcaici di S. Bernardino in Briona oltre a quello della necropoli arcaica di Genova, mentre ne appaiono oltralpe a Coira, in Stiria e Slovenia. Le corna sono state evidentemente applicate dagli indigeni a posteriori e nel nostro caso paiono vere corna di bovini, magari rivestite o dipinte. Un esempio di aggiunta di corna di cervo si ha nell'elmo di ferro etrusco rinvenuto in tomba gallica a Santa Paolina di Filottrano nel Museo Nazionale di Ancona. Nel museo Nazionale di An-



Fig. 9

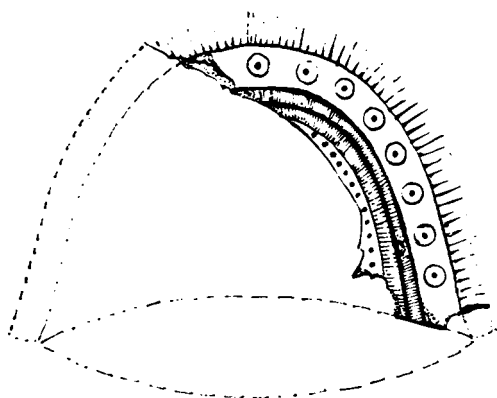


Fig. 10

con la testa di pietra da Numana appartenente alla civiltà picena nel cui copricapo si può riconoscere un elmo di questo tipo anche se trattato alquanto sommariamente e quello da « fantino » con bottoncino di Caselvatica al Museo di Parma.

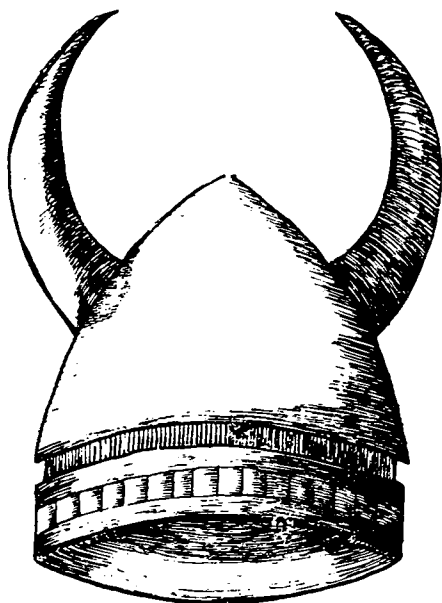


Fig. 11

L'aspetto generale e tutta l'opera assai primitiva, anche se molto curata nei particolari, direi quasi cesellati, richiama anche per la disposizione in fasce figurative, l'arte delle situle.

Nulla di classico (romano evidentemente) vi appare se si eccettua la lavorazione a bassorilievo, vera scultura, ignota ai Preromani della zona.

Infatti se le figure fossero incise su lastre di pietra o su lamiera di bronzo non farebbero particolare meraviglia: tutte le armi e le decorazioni sono indigene.

Lo spessore delle lastre (cm 6) potrebbe far pensare ad una stele a più fasce, tuttavia nulla del tipo è fin'ora venuto in luce nella Transpadana; sia infatti le steli che i massi incisi, più antichi del nostro pezzo per la verità, apparsi a Castelletto Ticino⁷ e nelle valli alpine, nella stessa Valtellina ed in Val Camonica ed in Val d'Adige, non hanno alcun punto in comune.

Si può quindi dubitare che il pezzo abbia appartenuto ad un monumento sia di carattere religioso che sepolcrale più impegnativo di una semplice stele, inserito, anche se di modeste proporzioni, in una qualsiasi opera muraria; ma se tale unione fosse stata eseguita in calce, nessuna traccia è rimasta.

Nè punti di contatto si trovano nei monumenti della romanizzazione più antica, quali le sculture dell'arco di Susa, di quello di Orange e quelle di Osuna, nella penisola Iberica.

Ci troviamo così di fronte ad una rappresentazione i cui elementi

⁷ V. FUSCO, in corso di stampa in *Sibrium* X, Varese 1971.

A. MIRABONOMI, *Note relative alla cultura di Golasecca. Zona occidentale*, in *Rassegna Gallaratese di Storia e d'Arte*, XXIX, 109, I, Gallarate 1970.

M. BERTOLONE, *Rassegna storica del Seprio*, VI, Varese 1946, p. 9-14.

V. CIAMFARANI, *Antiche Civiltà d'Abruzzo*, Roma 1969, n. 36 e 37, tavole XXIV e XXV.

—, *Cultura adriatica d'Italia*, De Luca, Roma 1970, p. 183-184.

R. DE MARINIS e D. PREMOLI SILVA, *Revisione di vecchi scavi nella necropoli della Ca' Morta*, in *Riv. arch. di Como*, 150-151, Como 1968-1969, p. 144 con ampia bibliografia sugli elmi.

Elmo con applicazione di corna in ferro di Caselvatica, *Catalogo-guida* del Museo Naz. di Parma 1965, tav. LXXI.

materiali sono di aspetto arcaico, cioè sia le disposizioni a fasce che gli oggetti rappresentati risalgono alla metà del primo millennio, nel corso del V secolo a. C. (elmi, spirali, cuffia metallica e forma del coltellaccio).

Poichè però una datazione così alta è insostenibile evidentemente, a mio modesto avviso, si può pensare ad un'opera di uno scultore indigeno, influenzato in qualche misura dall'arte romana, abbassando così notevolmente la datazione.

La zona dove il fregio è stato rinvenuto più che a rappresentazioni di Galli, può, a mio parere, far pensare ai Reti gravitanti sui due versanti delle Alpi Centrali.

Alleati da tempo, come i Veneti, dei Romani in funzione anti-gallica, essi assunsero una notevole importanza quale pedina nel gioco politico che doveva far valicare le Alpi ai nuovi padroni della Penisola, onde da principio assicurare i passi montani ed in secondo tempo conquistare tutti i territori sulla sinistra del Reno.

Per lungo tempo Curia Retorum, la loro capitale, fu assai importante per assicurare ai Romani un punto di osservazione in mezzo a genti amiche nell'alto Reno appena valicate le Alpi a poca distanza dall'alto Lario, raggiungibile con veloce navigazione da Como in una sola notte di viaggio.

Nulla vieta pertanto di vedere una sfilata, preceduta da un trombettiere gobbo (ricordiamoci di Tirteo) di « auxilia » dei Reti fedeli a Roma dinanzi ad un condottiero locale ed all'insegna del reparto.

Il segno del pesce quale « totem » può ricordarci genti gravitanti sulle sponde del Lario come del Lago di Costanza o dei loro imissari ed emissari.

Non può destare eccessiva meraviglia l'armamentario, specie difensivo, di aspetto arcaico.

Le genti alpine usavano a lungo oggetti e strumenti che in pianura erano già stati sostituiti da altri più moderni.

Si potrebbe anche pensare a fornitura di armi vecchie (fondi di magazzino) da parte dei Romani alle truppe alleate locali, nè più nè

meno come fra le due ultime guerre, le bande dei Dubat Somali al comando di ufficiali italiani, scaglionate a guardia del confine del territorio abissino dell'Harar, erano da noi armate con i vecchi fucili «weterli», di preda bellica austriaca, fucili ormai in disuso e che non erano più in dotazione neppure agli Ascari eritrei, truppe regolarmente inquadrati in divisioni organiche, ma adatti ancora a irregolari arruolati sul posto.

F. RITTATORE VONWILLER

LE GISEMENT « 2 » DE SAINT-SATURNIN¹

Le plateau de Saint-Saturnin, commune de Saint-Alban-en-Leyse (Savoie), est situé à 4,5 km au N-E de Chambéry (Plan directeur, feuille Chambéry n° 7).

Il s'agit d'un verrou glaciaire dans une cluse qui coupe les plis de la montagne du Nivolet où l'on observe des calcaires marneux gris du Séquanien.²

De forme triangulaire, il présente à l'Est, un lapiaz très escarpé avec de profondes fissures ayant un aspect déchiqueté. Au-dessus, une plateforme retenue par un mur, vient directement buter. Au Nord, se trouve une gorge, provenant d'une faille de décrochement dans laquelle, le Tillet, qui est un mince ruisseau, a trouvé sa place; c'est le trop plein d'une source qui fut captée dès l'époque Gallo-romaine, pour alimenter la station de Lemencum (Lemenc). Actuellement, la ville de Chambéry utilise ses eaux.

Sur la face Ouest du plateau nous avons dégagé un lapiaz remarquable ayant un visage très différent de celui du versant oriental; là, tous les orifices ont des angles arrondis; ceci est probablement dû, à ce que exposé à l'Ouest, il a subi plus fortement les érosions causées par la pluie et les vents. Cette paroi rocheuse tombe à pic sur une gorge étroite, dans laquelle s'élève une chapelle dédiée à Saint-Saturnin, qui est honoré chaque année, le dernier dimanche du mois d'août. On y a vu là, la christianisation d'un culte de Saturne.

Quant au versant méridional, il descend en pente douce.

¹ Le gisement I sera publié à part dans une prochaine étude.

² PAUL GIDON. *Géologie chambérienne. Annales du Centre d'Enseignement Supérieur de Chambéry*.

A la suite des recherches faites dans le lac du Bourget dès 1862, la Savoie a connu son « apogée archéologique », pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Tous les érudits locaux se passionnaient alors

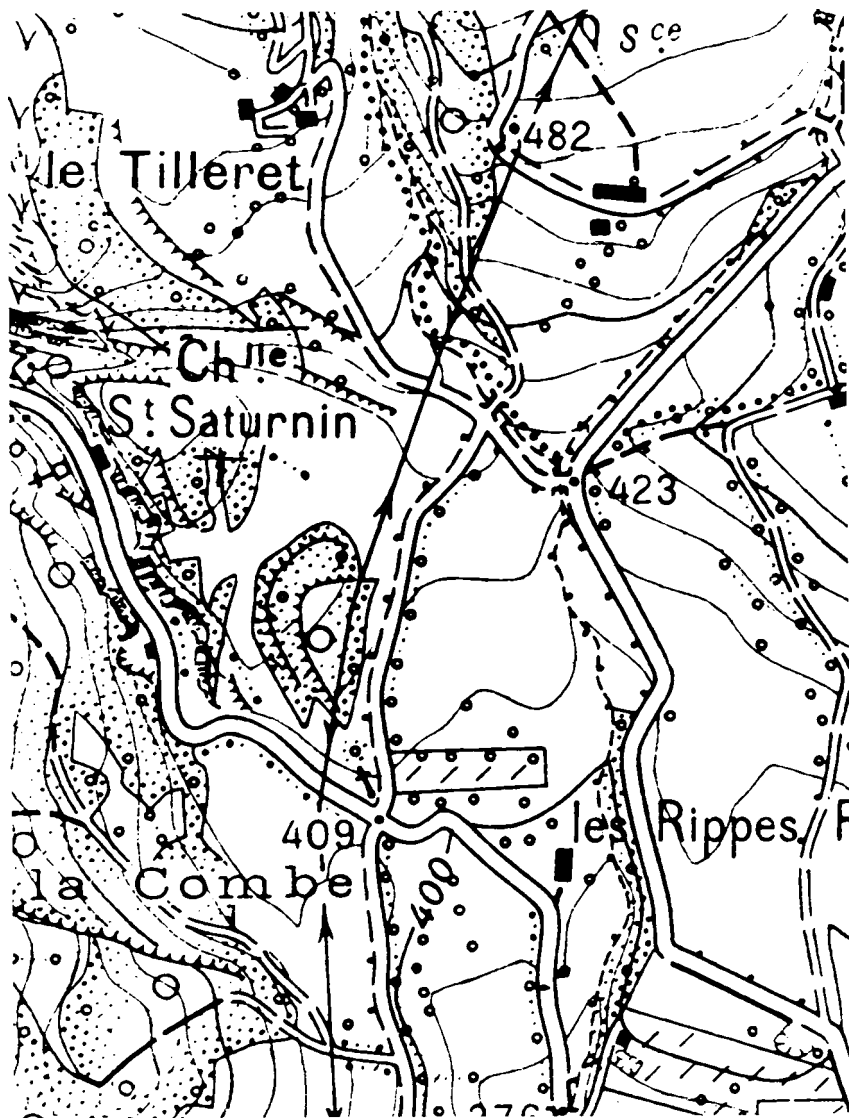


Photo 1 - Agrandissement du plan directeur - Chambéry n° 7

pour la connaissance de la vie des hommes préhistoriques; on examinait tous les emplacements susceptibles d'avoir été occupés à une époque ancienne et c'est ainsi que vers 1870 les frères Kesling accompagnés de M. Chapouilly firent au cours d'une promenade, leur première découverte à Saint-Saturnin: quelques objets de pierre à la surface du sol.

Ils alertèrent aussitôt les archéologues chambériens. André Perrin,³ qui était alors le conservateur du Musée archéologique de Chambéry, commença des fouilles, puis ce fut le tour de L. Schaudel⁴ et enfin, en 1905, le baron Alberto Blanc y entreprit des travaux. Nous croyons savoir que le baron Blanc poursuivit ses recherches sur le plateau peu de temps avant la dernière guerre mais nous n'avons jamais pu en avoir la preuve formelle.

Presque tous les objets provenant de ce gisement furent déposés au Musée Savoisien de la ville de Chambéry, surtout en ce qui concerne les fouilles d'André Perrin; ils figurent dans l'inventaire de Daisay, établi en 1896, sous les numéros de série: 53 à 851.

De nombreuses publications parurent à cette époque parlant de la station néolithique de Saint-Saturnin. Nous nous sommes aperçus au cours de récentes recherches que les matériaux exposés au Musée de Chambéry étaient de différentes époques et c'est ce qui nous a amené à reprendre des fouilles sur le plateau de Saint-Saturnin.

Nous donnons ici, les résultats de nos travaux sur la partie Est de ce chantier que nous appelons « gisement 2 ».

Nous ne nous étendrons pas sur les multiples difficultés rencon-

³ ANDRÉ PERRIN. *Station de l'âge de la pierre polie, près de Chambéry*. *Mat. T. V.* 1874. p. 405-409. *Revue Savoissienne d'Histoire et d'Archéologie*. 1875. p. 4-6. *Station de la pierre polie à St-Saturnin*. *Revue Archéologique*; t. XXIX. 1875. p. 197-198.

⁴ *Station de la pierre polie (plateau de Saint-Saturnin)*. Chambéry 1891. in 8° et *Bull. Soc. Anthr. Lyon*, t. IX. 1890; p. 106-112 et *Cr. r. Congr. Soc. Sci. Savoie*. 1890 (1891) p. 283-291. *Station de la pierre polie du plateau de Saint-Saturnin, commune de Saint-Alban*. Chambéry. 1902. *L'âge de la pierre polie en Savoie. Station de Saint-Saturnin (époque Robenhausienne)* *Mém. Acad. Sc. Arts et Belles Lettres*. Savoie. t. X. 1903. p. 157.

LOUIS SCHAUDEL. *La Station néolithique de Saint-Saturnin*. *Cr. r. Congr. Préh. Fr. sess.* Chambéry, 1908. p. 212-220.

trées au cours de nos campagnes de fouilles (taillis à abattre, bouleversement du terrain à la suite d'anciens glissements, etc...). Nous présentons seulement quelques photos qui montrent le terrain délicat dans lequel nous avons dû travailler (photos 2 et 2 bis).

– *Description du gisement « 2 »*

Pour pouvoir effectuer nos recherches, nous avons dû faire couper les taillis, très épais et composés surtout de buis, sur une largeur de 10 m d'Est en Ouest et c'est ainsi que, lorsque le sol a été mis à nu, nous avons découvert un mur dont on ignorait l'existence (mur A). Il est orienté Nord-Sud et forme un angle avec un autre mur Est-Ouest; comme nous l'avons dit précédemment, il retient une plateforme située au-dessus du lapiaz.

Nous aurions voulu trouver une stratigraphie « serrée », mais le terrain ne nous a pas permis de distinguer avec netteté les couches en place, car il y a eu autrefois un éboulement et nous avons rencontré tout au long de nos recherches d'énormes blocs calcaires qui nous ont beaucoup gênés. Les tessons se trouvaient parmi eux et souvent dans une position verticale, ce qui indiquait un glissement.

Toutefois nous avons pu constater, sur une surface de 6 m x 6 m, que les failles du lapiaz qui a un aspect déchiqueté et se trouve à 1,20 m de profondeur par rapport au niveau du sol actuel, sont bouchées par une espèce d'argile ocre rouge. On a ainsi l'impression que l'on se trouve devant une plateforme bien préparée, avec un sol parfaitement nivelé (voir figure n° 1).

Directement au-dessus, entre 1,20 m et 1 m on rencontre une couche noire très grasse avec de nombreux tessons de poterie ainsi que des fragments d'argile séchée ayant probablement fait partie de revêtement de fond de cabane; il ne s'agissait pas de foyers qui auraient laissé des traces charbonneuses. Au-dessus de cette zone noirâtre (que nous appelons niveau III), nous avons 15 cm vides de tous vestiges archéologiques, où les blocs de pierre sont plus serrés, quoique nous en trouvions à tous les niveaux. Entre 85 et 80 cm de profondeur, on retrouve encore de nombreux fragments de poterie: c'est notre niveau II.



Photo 2 - *Couche de surface*



Photo 2 bis - *Le gisement déboisé*

A 30-35 cm du sol, nous avons rencontré quelques fragments de céramique, que nous avons classé dans un niveau I.

Le mur « A » dont nous avons déjà parlé, se trouve en avant de cette plateforme et semble la retenir.

Sur sa face externe, il mesure 1,35 m de haut et domine le rocher qui descend en pente abrupte; sur sa face interne il est complètement enterré et mesure 1,20 m; son épaisseur est de 37 cm (fig. 1). Il est composé de gros blocs, dont la plupart sont en granit ou gneiss (quelques-uns en une sorte de serpentine) et disposés les uns au-dessus des autres, uniquement reliés entre eux par de la terre (photo 3).

Ce mur est face à l'Est. A droite (côté Nord), il bute sur le rocher calcaire, et à gauche (côté Sud), il forme un angle avec un autre mur de même dimension quant à l'épaisseur, mais enterré sur une profondeur de 95 cm; l'appareillage de ce dernier est identique à celui du mur « A ». Tous deux reposent directement sur le lapiaz. Nous appellerons le second mur « B ».



Photo 3 - Mur « A » de Saint-Saturnin

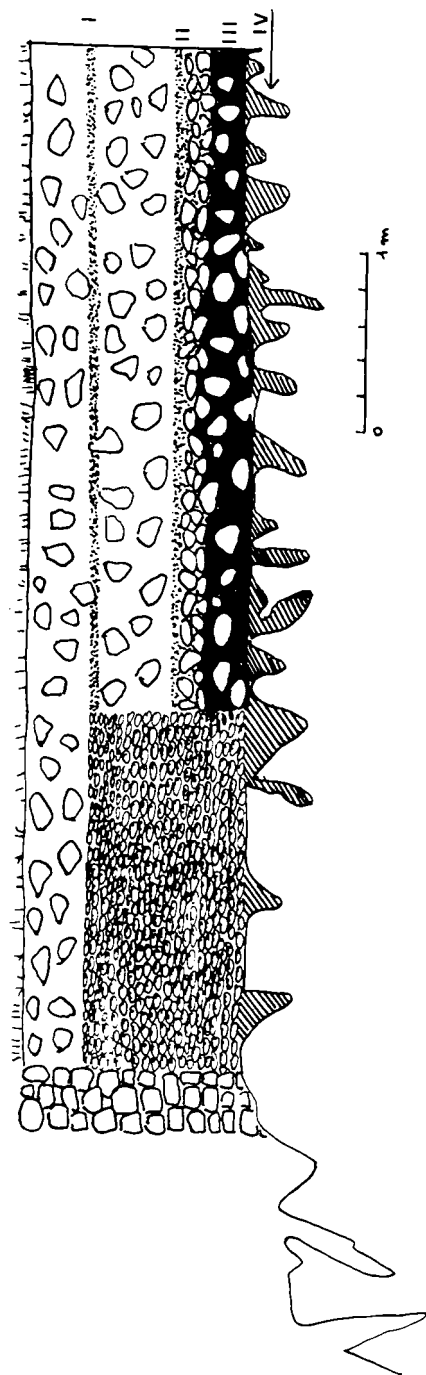


Fig. 1

De chaque côté du mur « B », nous avons fait un sondage de 1,50 m de long sur 1 m de large; nous y avons découvert quelques tessons sans caractère particulier; il s'agissait de fragments de poterie grossière à pâte grise, couverte brunâtre, à gros dégraissant et sans décor; ils sont de par leur texture, identiques à ceux que nous présentons plus loin. Dans les anfractuosités du mur « A », nous avons trouvé quelques tessons de petite dimension.

Si la structure de ces deux murs est identique, il y a pourtant quelques différences en ce qui concerne la partie interne du mur « A » que nous avons explorée. On trouve directement derrière ce mur à une profondeur de 30 cm environ, une espèce de parement de pierres sèches sur une largeur variant de 2 m à 1,50 m et ceci jusqu'au lapiaz; ces pierres sont de petite dimension. Plus la pente du gisement est importante, plus ce cailloutis est épais. Nous avons l'impression qu'il s'agit d'un système de drainage qui assurait une plateforme toujours sèche.

Nous pensons que vers l'angle des murs « A » et « B », il ne doit plus y avoir de pierres sèches car la pente est inexistante; mais nous n'avons pas encore pu vérifier cette hypothèse.

Nous avons examiné les autres murs, construits dans la région depuis un siècle et nous avons remarqué qu'il existe une différence dans l'appareillage qui est beaucoup plus soigné pour ces dernières constructions, que les blocs sont souvent taillés et mieux ajustés et très souvent liés par une sorte de mortier; ils sont aussi toujours disposés perpendiculairement à la pente du terrain.

Certes, il est très difficile d'être affirmatif quant à la datation de nos murs, mais nous pensons qu'ils sont de la même période que notre gisement car:

- Ils descendent jusqu'à la base de nos couches archéologiques.
- Ils retiennent cette plateforme qui paraît avoir été intentionnellement préparée.
- Nous voyons mal ces murs érigés pour retenir des terrasses cultivées, car il est impossible à cet endroit de faire des cultures à cause du lapiaz, situé à peu de profondeur, alors que des terres plus fertiles et plus faciles à exploiter se trouvent plus bas dans la

plaine à moins de 50 m. De plus l'angle des murs, ainsi que le mur « B », n'auraient aucune raison d'exister puisqu'à cet endroit la pente est inexistante.

Cette plateforme, limitée par nos murs, est située à la base d'une très grande pente de la partie orientale du plateau avec plus de 10 m de dénivellement par rapport à la partie la plus haute de ce gisement.

*
**

ETUDE DES MATERIAUX

— La céramique: généralités.

La céramique du gisement « 2 » de Saint-Saturnin, à part quelques exceptions, est généralement bien cuite mais il ne s'agit quand même pas d'une belle poterie.

Il est très rare qu'elle soit lustrée; la couverte, brune, rougeâtre, rarement noire, a parfois disparu. Cela nous paraît être dû à la nature du sol, qui aurait rongé la surface.

Elle n'est pas faite au tour. Nous remarquons aussi que les fragments du niveau III sont en majorité d'une dimension plus importante que ceux des autres niveaux; cela provient probablement du fait que plus profondément enterrés, ils ont été mieux protégés par l'épaisseur de la terre et ainsi moins fragmentés au cours des siècles.

Nous avons classé le dégraissant en trois catégories: le fin, le moyen, et le gros.

Pour le dégraissant fin, il s'agit d'une pâte très bien broyée dans laquelle on ne distingue pas les grains. Pour le dégraissant moyen, on voit des grains fins à l'œil nu; quant au gros dégraissant, il est composé de grains ayant plus d'1 mm de diamètre.

Le plus souvent il s'agit de calcaire ou de quartz broyé, ce sont des matériaux que l'on trouve sur place dans toute la région; quelquefois, on voit aussi dans la pâte la présence de petits points or qui

proviennent de mica schiste de teinte cuivrée. Cette sorte de dégraissant se remarque dans les céramiques d'autres gisements de cette région comme par exemple dans les couches supérieures de la grotte de la Balme près de Yenne. (Nous remercions particulièrement M. René Desbrosse pour ce renseignement qu'il nous a aimablement donné.)

– *Analyse des formes:*

Nous avons dressé un tableau des principales formes que l'on rencontre dans les niveaux II et III, mais nous en avons exclu le niveau I, car si de par leur aspect les tessons de cette couche ressemblent fort à ceux des autres niveaux, nous n'en avons mis aucun au jour qui puisse nous permettre de reconstituer leur forme. Nous devons toutefois signaler que la majorité des éléments est composé de fonds plats à parois plus ou moins évasées et que cette poterie présente une certaine dureté qui donne une impression de grès. Gérard Bailloud à qui nous avons parlé de ce caractère, émet comme hypothèse, que se trouvant presque en surface (30 à 35 cm de profondeur) ils ont dû, à une époque quelconque, être durcis par un feu de broussailles; nous nous rallions volontiers à cette hypothèse, car rien d'autre ne les diversifie des éléments appartenant aux autres niveaux.

– *Niveau II:*

Parmi les nombreux tessons de ce niveau, nous relevons les principales formes suivantes:

- Forme 1 - Col légèrement évasé, rebord facetté (n° 1);
- Forme 2 - Col légèrement évasé, ébauche d'une large panse; orné d'une large cannelure sur la partie interne du rebord (n° 2);
- Forme 3 - Rebord « festonné » par des encoches assez larges et profondes; le col évasé est terminé à la base par un cordon moulé, orné d'impressions digitales (n° 3);
- Forme 4 - Ecuelles: type A) à rebord peu rentrant (n° 5);

Type B) à rebord peu rentrant orné sur le bord d'une sorte de « feston » ou facetté (n° 6);

Type C) à rebord légèrement rentrant. Ce dernier type est peu courant (deux tessons). Ils sont un peu plus courbés vers l'intérieur, mais ce n'est pas aussi important que la courbure que l'on trouve sur les écuelles de la Tène;

- Forme 5 - Col évasé vers la base avec un très petit rebord éversé qui est souligné sur la partie externe par un léger pincement de la pâte avant cuisson (n° 7);
- Forme 6 - Rebord plus ou moins éversé, à bord arrondi; col petit et largement ouvert sur une large panse (n° 8);
- Forme 7 - Col droit et haut, bord arrondi, ayant à la base un cordon à impressions digitales; le cordon est moulé (n° 9).
- Forme 8 - La même forme que la précédente, mais avec un col qui s'évase légèrement vers l'extérieur. A la base, un cordon ou l'annonce d'une large panse. Le bord est arrondi (n° 10);
- Forme 9 - Petits vases fins à cols droits et bords arrondis (n° 14);
- Forme 10 - Gros rebord arrondi avec un décor sur la partie interne; décor incisé, souligné par une rainure faite dans la pâte crue. Ce tesson est unique dans ce gisement (n° 13).

Ce sont les écuelles qui sont le mieux représentées dans le niveau II: 22,13%; la poterie fine est rare, seulement 3,38% et l'ensemble des autres vases représente: 74,49%; ils sont très variés, mais ont un point commun: une large panse et une ouverture étroite; ils semblent se refermer sur eux mêmes.

– Niveau III:

Pour plus de clarté, nous reprenons ici, le même numérotage pour les formes, que celui que nous avons déjà utilisé dans le niveau II.

- Forme 1 - N'existe pas dans le niveau III;

- Forme 2 - N'existe pas dans le niveau III;
- Forme 3 - On rencontre dans le niveau III quelques types qui sont de la même famille que ceux du niveau II mais le cordon est moins marqué et parfois remplacé par un bourrelet;
- Forme 4 - Les écuelles: nous revoyons les mêmes caractères mais le « feston » sur le rebord de l'écuelle est très rare alors que le rebord facetté se rencontre souvent (n° 4);
- Forme 5 - Se retrouve ici mais avec un rebord plus grand et beaucoup plus ouvert; le col est toujours évasé vers la base (n° 15);
- Forme 6 - Ce type n'existe pas dans le niveau III;
- Forme 7 - Ce type n'existe pas dans le niveau III;
- Forme 8 - Ce type n'existe pas dans le niveau III;
- Forme 9 - Nous retrouvons des vases à col droit, haut et plus ou moins ouvert (nos 11 et 14);
- Forme 10 - Des tessons ayant la même structure que ceux du niveau II, mais avec un décor qui consiste parfois en une seule rainure;
- Forme 11 - Panse avec carène, ornée dans sa partie supérieure de fines rainures faites dans la pâte avant la cuisson (n° 17);
- Forme 12 - Petit vase à col droit, panse très large avec un joli galbe (n° 16);
- Forme 13 - Rebords à parois droites et bords facettés (n° 18);
- Forme 14 - Des vases à corps cylindrique, bord arrondi avec quelquefois des encoches espacées et aussi, mais très rarement, un cordon à quelques centimètres du bord ou encore de profondes incisions verticales (n° 24);
- Forme 15 - Très grand vase orné sur le rebord (de profil rond) de grandes et profondes incisions verticales. Un cordon de section carrée se trouve assez bas sur la panse; le corps de cette poterie est cylindrique (n° 21);

Forme 16 - Assiettes, plats, coupes largement évasées, à décor rayonnant (n° 19);

Forme 17 - Vases à petit col droit, corps légèrement pansu (n° 20).

A cette liste de formes, nous ajouterons deux types qui, quoiqu'exceptionnels, nous paraissent intéressants:

Forme 18 - Très grand vase à panse très renflée, ornée dans le haut d'un léger bourrelet (n° 22);

Forme 19 - Vase à paroi épaisse, orné d'un très gros bourrelet souligné d'une profonde et large cannelure (n° 23).

Dans ce dernier niveau, les écuelles ou bols sont beaucoup mieux représentés avec 42%; les vases fins se rencontrent aussi en plus grande quantité: 11,70%, les assiettes sont rares, elles arrivent à la fin de notre classement avec un pourcentage de 1,30; quant aux autres formes, elles représentent 45% de l'ensemble des tessons que nous avons découvert dans le niveau III.

Nous avons donc dans ce niveau III de nombreuses formes qui disparaissent dans le niveau II alors que d'autres continuent à exister; mais on y observe aussi des types absolument nouveaux.

Nous avons aussi dans ces deux couches de Saint-Saturnin quelques fonds de vases sur lesquels nous nous étendrons par la suite.

— *Analyse du décor:*

Plus de la moitié des tessons du niveau II sont ornés et 40% dans le niveau III. Nous avons dressé un tableau comparatif des différents thèmes décoratifs et nous avons obtenu les résultats suivants:

	<i>Niveau II</i>	<i>Niveau III</i>
Bords « festonnés »	34,54%	11 %
Cordon torsadé	21,81%	16,51%
Cordon lisse	7,45%	9,18%
Cordon digité	1,81%	4,58%
Cordon incisé	3,45%	1,83%
Rainures internes	5,63%	2,75%
Rainures externes	3,45%	12,84%
Impressions digitales	3,45%	6,42%
Rebords soulignés	10,90%	11,92%
Lignes géom. incisées	1,81%	1,83%
Bords à encoches	5,63%	9,18%
Incisions	—	11,92%

Nous nous apercevons ainsi que les incisions que nous trouvons dans le niveau III, disparaissent dans la couche au-dessus; ces tessons se trouvaient à la base du niveau III, dans la terre noire et grasse dont nous avons déjà signalé la présence, et juste au dessus du lapiaz.

Nous croyons que les vases de Saint-Saturnin, étaient à fond plat car nous n'avons jamais trouvé parmi les très nombreux tessons que nous avons mis au jour, un seul fragment qui puisse nous faire penser à une autre forme (par exemple, il n'y a pas de polypode).

Peu d'anses ont été recueillies aussi bien dans le niveau II que dans le III, et les fragments que nous possédons ne peuvent guère nous donner d'indications; notons cependant quelques anses rubannées.

Le cordon se trouve le plus souvent placé à la base du col, très souvent moulé; les cordons qui ont été fabriqués séparément sont rares et ils se sont détachés de la poterie sur laquelle on n'en voit plus que la trace.

Dans le décor de la céramique de Saint-Saturnin, il n'y a guère de recherche esthétique; l'ornementation est d'une banalité extraordinaire; seuls quelques fragments de céramique fine semblent avoir été exécutés avec plus de soin.

A la suite de toutes ces remarques, nous étudierons donc:

A) Les formes particulières au niveau III;

B) Celles communes aux deux niveaux;

C) Celles qui, ne se rencontrent que dans le niveau II.

Mais avant d'aborder ce chapitre, il nous faut revenir encore une fois sur les fonds de vase; ils ne peuvent être utilisés pour une datation quelconque; ils appartiennent à des formes différentes: écuelles à parois plus ou moins évasées ou vases à panse droite; on relève un seul fond évidé dans le niveau II et l'on en trouve trois dans le niveau suivant. Un seul fond appartenant au niveau II montre un décor: une espèce de cordon incisé, situé à la base, ce qui n'est pas une caractéristique d'une période définie car ce genre d'ornementation se trouve aussi bien sur les poteries de la fin de l'âge du Bronze que sur celles des périodes plus récentes.

ELEMENTS DE COMPARAISON DE LA CERAMIQUE

A) LES FORMES 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17

– *Forme 11* (n° 17):

Vase caréné avec de fines lignes incisées dans la pâte crue. Nous le présentons ici, parce que c'est le seul tesson assez important de ce type dans notre gisement (d'autres formes carénées existent, mais sans décor). Il est très difficile de parler de son ornementation qui n'est pas très importante sur le tesson que nous possédons. Faut-il voir dans ces lignes situées au-dessus de la carène la limite d'un registre présentant de fines rainures (géométriques ou figuratives) comme on en voit en Savoie dans les stations palafittiques du Lac du Bourget ou dans les gisements languedociens ?

– *Forme 12* (n° 16):

Ce type est courant dans les Tertres funéraires de la forêt de Haguenau.⁵ Il se rencontrent en particulier dans la sépulture 14, IX de Königsbruck⁶ où, avec cette poterie, on a mis au jour un couteau en fer (rasoir) en forme de croissant. Il s'agit d'une sépulture du premier âge du Fer.

On retrouve cette forme à Las Fados,⁷ dans la tombe 8, mais avec un galbe moins beau que celui des Tertres funéraires d'Alsace ou de Saint-Saturnin.

Les sépultures de Las Fados, sont datées de la deuxième période de la chronologie d'Odette Taffanel, c'est-à-dire:

700-600 chronologie courte;

750-650 chronologie moyenne;

800-700 chronologie longue.

– *Forme 13* (n° 18):

Ces formes de rebord droit avec bord facetté, trouvent leur place dans la typologie du Hallstatt C/D (premier âge du Fer). Les angles sont peut-être plus vifs en Savoie; on peut les comparer aux formes trouvées à Gundolsheim.⁸ On retrouvera des formes très voisines de celles de la Tène mais montrant alors une autre exécution (en Alsace). Il semble qu'il s'agisse d'une poterie à haut col, sans rebord. Bien plus proche de nos exemplaires, nous trouvons de tels profils en Dauphiné, comme par exemple à Fontaine, abri de Barne

⁵ CLAUDE F.-A. SCHAEFFER, *Les Tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. II; *Les tumulus de l'âge du Fer*, Haguenau 1930.

⁶ CLAUDE F.-A. SCHAEFFER, *op. cit.* p. 40, fig. 36 et p. 42.

⁷ ODETTE et JEAN TAFFANEL, *Le premier âge du Fer Languedocien*, *Inst. Intern. Etudes Ligures Collect. Monogr. Preh. et archéol.* Bordighera-Montpellier 1960. T. II, p. 89, fig. 64 b.

⁸ CHARLES BONNET et MADELEINE JEHL, *Habitats pré et protohistoriques à Gundolsheim-Merxheim dans les Cahiers alsaciens d'Archéol., d'Art et d'hist.* T. IV, 1960, Strasbourg, p. 27-42.

Bigou⁹ où l'on a découvert des matériaux appartenant au premier âge du fer, de tradition Bronze final.

– *Forme 14* (n° 24):

Cette forme n'est pas rare dans les gisements hallstattiens; on la trouve jusqu'à la fin du premier âge du Fer, à Saint-Etienne-de-Crossey (Isère) par exemple,¹⁰ mais, sur notre céramique, il y a une particularité sur laquelle nous devons nous arrêter: ce sont des encoches très espacées qui ornent le bord. Si très souvent nous avons des rebords « festonnés » dans notre gisement, nous ne connaissons pas d'autres sites montrant cette même sorte d'ornementation. Faut-il y voir une création locale ?

– *Forme 15* (n° 21):

Son bord arrondi, son cordon sur le haut de la panse, ses profondes incisions, nous permettent de situer cette poterie dans un horizon hallstattien. Nous sommes tentés de mettre en parallèle avec ces tessons de notre gisement le grand vase avec cordon provenant du tumulus Mn3 du plateau de Ger¹¹ ainsi que celui du Frouzet¹² quoique son galbe soit plus important.

Pour ces deux éléments de comparaison que nous venons de citer, la datation est la troisième période d'O. Taffanel (600-550 - 650-600 - 700-600) pour le premier et de la quatrième pour le second (550-475 - 600-475 - 600-475) ce qui nous permet d'avancer la date de 600-500 environ si l'on fait la synthèse de ces différentes chronologies. En ce qui concerne notre poterie, la forme de son bourrelet avec des incisions verticales et d'angles très nets nous la ferait dater du début du premier âge du Fer car on n'y trouve nullement

⁹ AIMÉ BOCQUET, *L'Isère pré et protohistorique*. Faculté des Sciences. Grenoble 1968. Fasc. I et II; pl. 29, fig. 15 et rép. 40 B. p. 91-94.

¹⁰ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 98 et pl. 72 n° 4.

¹¹ ODETTE et JEAN TAFFANEL, *op. cit.*, T. III, p. 162, fig. 112, Mn3.

Général POTHIER, *Les tumulus du plateau de Ger*. H. Champion, Paris, 1900.

¹² Centre de Recherches archéologiques des Chênes Verts. Le Tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet dans *Etudes Roussillonnaises*; T. III, n° 1, 1953.

ODETTE et JEAN TAFFANEL, *op. cit.*, T. III, p. 66, fig. 58 n° 2.

la mollesse courante dans les formes à cordon que l'on rencontre plus tard. Il nous faut ajouter que les incisions profondes et verticales se voient déjà sur des céramiques de l'âge du Bronze, comme à Fort Harrouerd F 2.¹³

– *Forme 16* (n° 19):

Coupe à décor interne, plat ou assiette, ornée sur la face interne de rainures à peine marquées et convergentes. On peut rapprocher cette forme n° 19 de l'assiette que l'on trouve à Fontaine, abri de Barne Bigou,¹⁴ datée du premier âge du Fer de tradition Bronze final. Ces lignes convergentes se trouvent aussi sur des coupes provenant d'Aulnay aux Planches,¹⁵ mais au lieu de rainures, ce sont des lignes graphitées; cette céramique de Champagne est du premier âge du Fer.

– *Forme 17* (n° 20):

Ces formes sont courantes dans tous les gisements du premier âge du Fer; elles se rencontrent aussi bien dans les gisements d'Alsace, du Dauphiné et elles sont communes dans les sites du midi de la France.

FORMES APPARTENANT AUX DEUX NIVEAUX

B) FORMES 3 - 4 - 5 - 9 - 10

– *Forme 3* (n° 3):

Elle existe dans les niveaux II et III, mais dans ce dernier, le cordon est moins marqué; il ne s'agit parfois que d'un bourrelet lisse formant une sorte de carène.

Le profil du niveau II est très mou, le bord est « festonné », le col est orné à sa base d'un cordon; ce type de poterie se retrouve

¹³ NANCY SANDARS, *Bronze Age cultures in France*, p. 270, fig. 74, n° 8.

¹⁴ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 93-94, pl. 31, fig. 13.

¹⁵ ANDRÉ BRISSON et J.-J. HATT, *Les nécropoles Hallstattiennes d'Aulnay aux Planches (Marne)*, *Revue Arch. de l'Est et du Centre Est*, Tome IV, p. 193, 1953.

en autres sur l'exemplaire provenant de Serezin-du-Rhône (Isère),¹⁶ mais ce dernier est d'une plus belle facture, et traité avec plus de vigueur; il a été découvert dans un fond de cabane daté du Bronze final ou du premier âge du Fer.

Un vase comparable à rebord « festonné » et bourrelet a été mis au jour dans les grottes des Roches (Lons-le-Saunier) au Bronze final (Late Bronze III de Nancy Sandars).¹⁷

– *Forme 4* (n^{os} 4 - 5 - 6):

Ainsi que nous l'avons dit, c'est la mieux représentée dans les différents niveaux de Saint-Saturnin. Les bords peu rentrants et quelquefois droits avec les lèvres arrondies ou biseautées, parfois un décor orne la partie supérieure; il s'agit alors d'impressions digitales de petites dimensions, ou d'un pincement de la pâte avant cuisson et qui forme un bourrelet; c'est ce que nous appelons ici « bord souligné ». D'autres vases ont le bord « festonné »; ce dernier thème ornemental se retrouve sur des céramiques de formes différentes. Ce n'est pas un critère pour une datation quelconque car on le rencontre sur des poteries d'époques variées comme par exemple à Fort Harrouard (au Bronze final) et il est courant au premier âge du Fer.

Nous pensons que l'on peut dater nos écuellenes de la période hallstattienne à cause de leurs bords peu rentrants que l'on retrouve aussi bien dans le niveau II que dans le III. Peut-être faut-il y voir l'amorce des formes de la Tène ?

– *Forme 5* (n^{os} 7 et 15):

Ce profil excessivement mou, avec un rebord arrondi et éversé, ne présente aucune particularité et il trouve bien sa place parmi les poteries grossières du premier âge du Fer.

– *Forme 9* (n^{os} 11 - 13 - 14):

De par leur forme peu ouverte ou même fermée par leur panse

¹⁶ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 143-144, pl. 63, fig. 15.

¹⁷ NANCY SANDARS, *op. cit.*, p. 204, fig. 51, n^o 6.

importante et le décor situé à la base du col; ces poteries prennent place dans un milieu hallstattien.

– *Forme 10* (n° 13):

Dans le niveau II, le marli est orné de lignes géométriques finement incisées alors que dans le niveau III, on ne rencontre qu'une rainure soulignant le large marli. Le décor du premier niveau rappelle certains thèmes du Bronze final.

FORMES APPARTENANT EXCLUSIVEMENT AU NIVEAU II

C) FORMES 1 - 2 - 6 - 7 - 8

– *Forme 1* (n° 1):

Ce profil mou avec un col qui s'évase vers la base et un rebord biseauté est à rapprocher d'un fragment provenant de Fontaine, abri de Barne Bigou,¹⁸ mais à Saint-Saturnin les angles ne sont pas aussi marqués. Cet élément de comparaison est daté du premier âge du Fer, de tradition Bronze final.

On peut mettre en parallèle, un vase provenant de Varses, qui appartient lui aussi au premier âge du Fer, mais de la période finale.¹⁹

– *Forme 2* (n° 2):

Cette forme est identique à celle trouvée dans la fosse n° 3 d'Achenheim-Bas, par H. Heintz²⁰ datée d'Hallstatt C/D, c'est-à-dire du premier âge du Fer; cette poterie se trouvait avec un entonnoir et une fusaïole ornée d'un décor géométrique. Il s'agissait là des restes d'une « cave de cabane ».

– *Forme 6* (n° 8):

Il semble que ce soit une variante de la forme 5 des niveaux II et III.

¹⁸ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 40 et pl. 31, fig. 26.

¹⁹ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 140, pl. 64, fig. 5.

²⁰ G.-F. HEINTZ, *Observations archéologiques à Achenheim Bas de 1953 à 1963*, p. 55, pl. VIII, n° 3.

– *Forme 7* (n° 9):

Nous retrouvons ce type de céramique dans le Dauphiné, comme par exemple à Saint-Etienne-du-Grossey²¹ où le décor est impressionné au doigt; un cordon en relief, modelé, sert d'ornementation à cette poterie datée du Hallstatt moyen ou final avec des traditions champs d'urnes.

– *Forme 8* (n° 10):

Il faut rattacher cette forme à la précédente.

*
* *

Nous ne pensons pas qu'une étude plus poussée des éléments de comparaison puisse nous apporter des faits nouveaux et changer la datation du gisement « 2 » de Saint-Saturnin. Nous avons volontairement « serré » au maximum l'analyse des formes car nous trouvant dans les deux niveaux devant des objets qui appartiennent au premier âge du Fer, nous avons voulu examiner avec les données que nous possédons s'il était possible de distinguer et de subdiviser le premier âge du Fer en plusieurs groupes.

Mais nous reviendrons sur cet aspect dans nos conclusions.

OBJETS DIVERS EN ARGILE

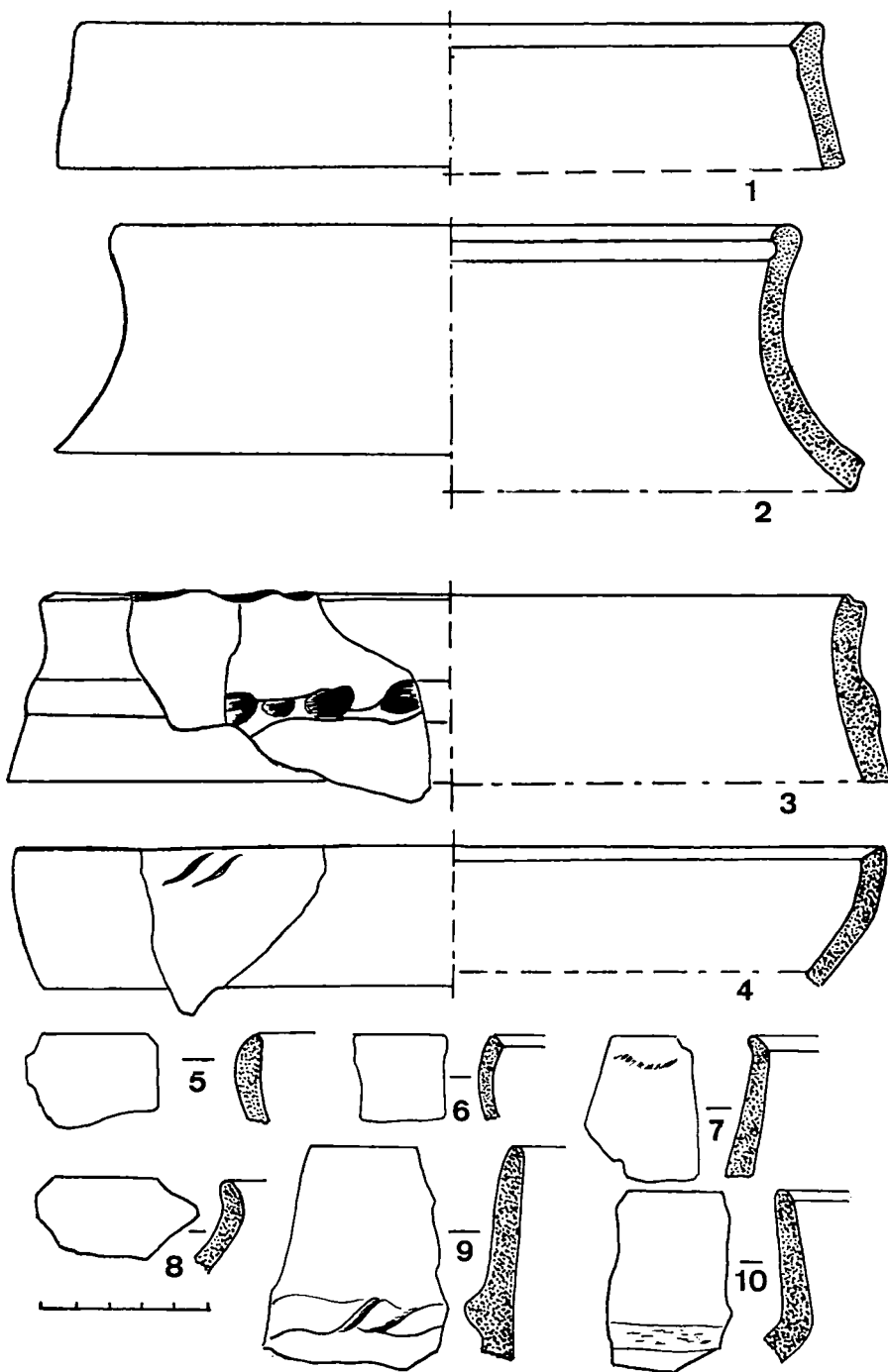
– *Les faisselles:*

Nous n'en avons pas parlé précédemment, car les fragments que nous possédons ne nous permettent pas de nous étendre sur ces types de poterie. Signalons toutefois qu'on les rencontre dans les deux niveaux.

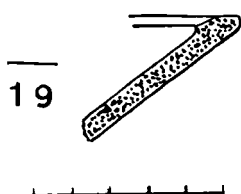
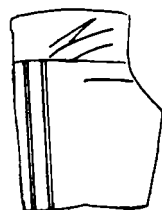
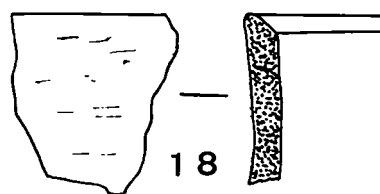
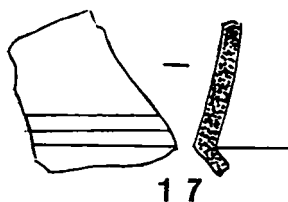
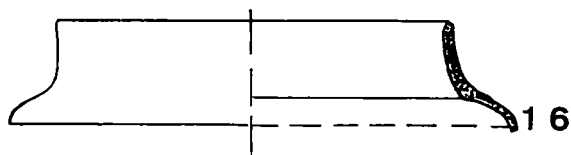
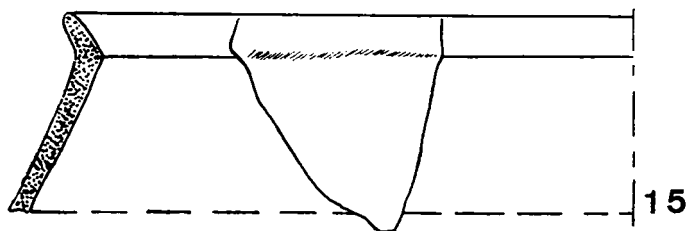
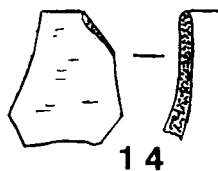
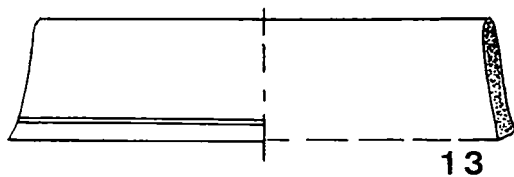
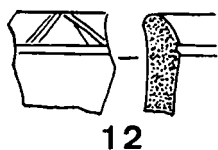
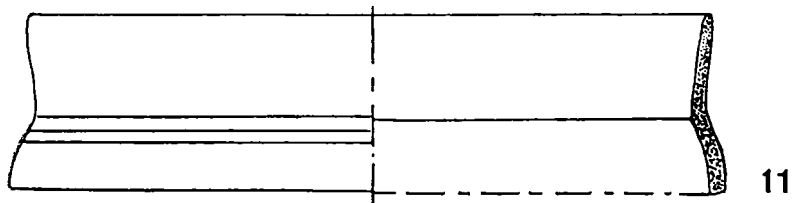
– *Les fusaiöles:*

Ce sont des objets très rares à Saint-Saturnin; nous n'en avons

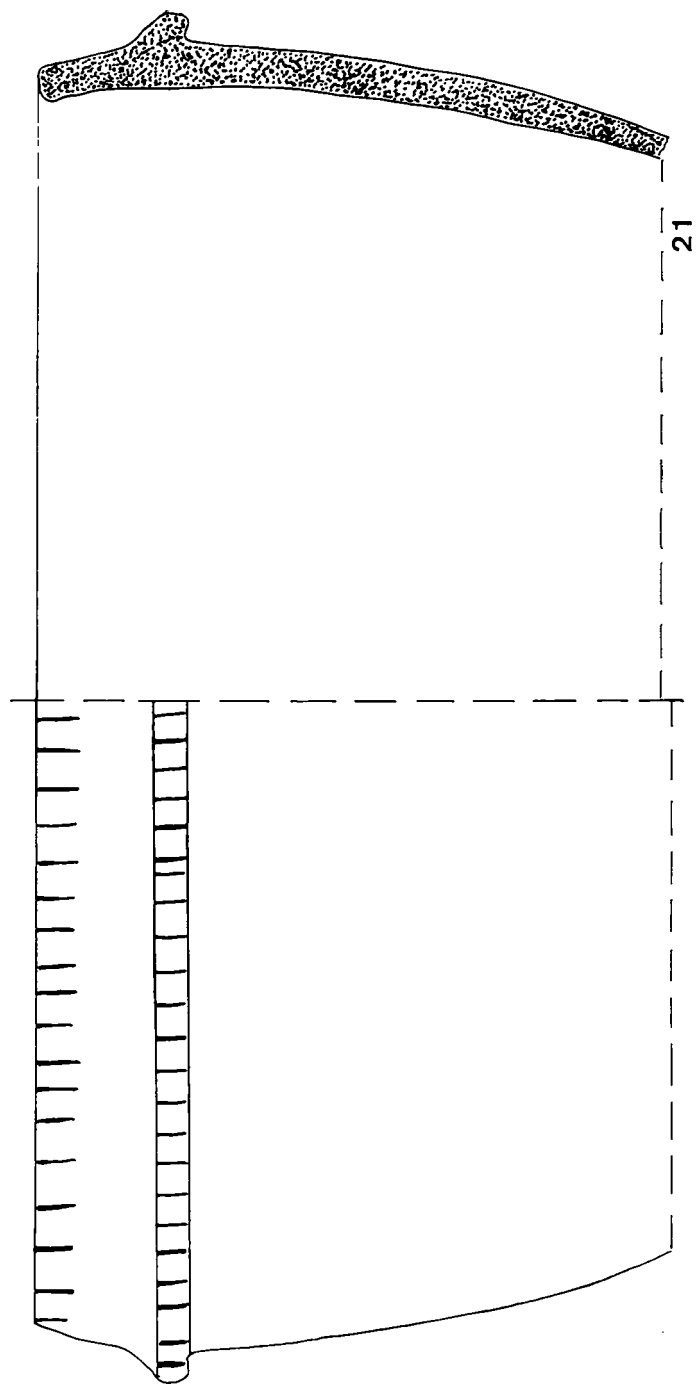
²¹ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, (voir réf. 10).

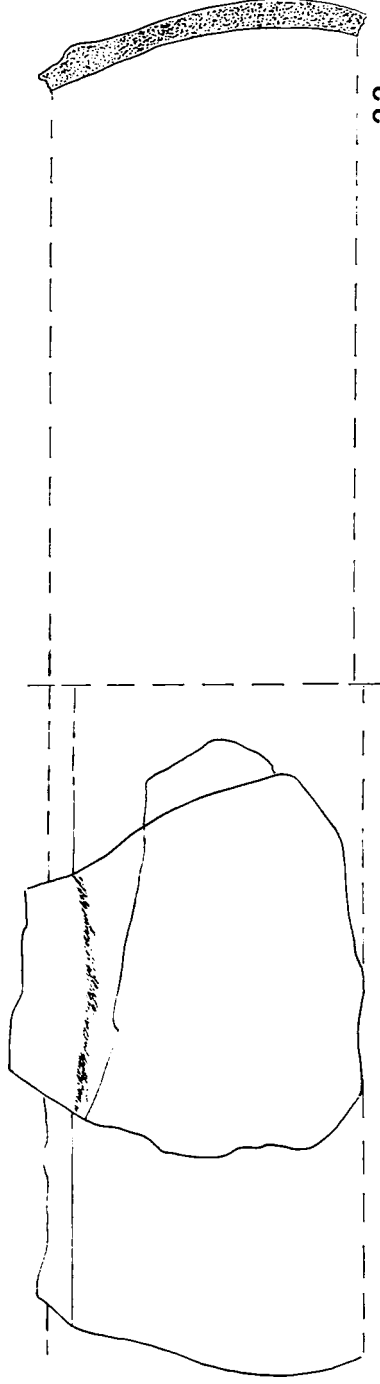


C ramique

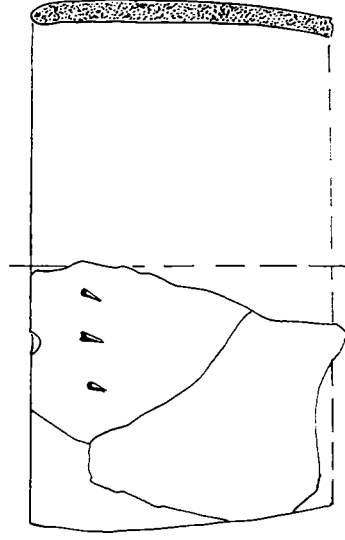


C ramique

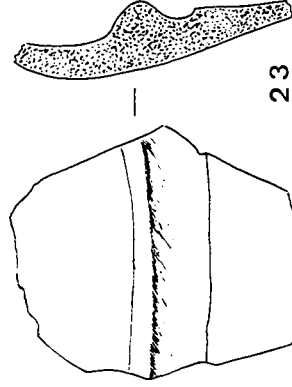




22



24



23



C ramique

trouvé que deux exemplaires, un dans chaque niveau. Il n'y a aucun décor: la pâte est grise, la couverte gris brunâtre et grossièrement lissée.

– *Rouelle* (?) (n° 34):

Nous ne savons pas s'il faut classer cet objet dans la catégorie des rouelles, mais nous n'en imaginons pas d'autre. Cette pièce est d'un diamètre intérieur de très petite dimension (4 cm environ) et sur son pourtour extérieur, on remarque des sortes de cornes minuscules (1 cm environ); cette « rouelle » est en argile beige rosâtre, grossièrement pétrie, à peine cuite. Nous ne connaissons aucun élément de comparaison.

– *Revêtement de fond de cabane*:

Les fragments sont très nombreux, tant dans le niveau II que dans le III; ils ont le même aspect, sauf que ceux du niveau II, paraissent plus durs et semblent avoir été lissés. Leur épaisseur varie de 2 à 4 cm; l'argile est ocre rosé. Au dos des fragments aucune trace de clayonnage, peut-être s'agit-il de revêtement de fond de cabane, disposés sur un sol non préparé, ce qui expliquerait la différence d'épaisseur et l'absence de toute sous-structure.

OBJETS DIVERS

– *Fragment de bracelet* (n° 32):

Il s'agit d'un petit fragment de bracelet de lignite de 975 mm de diamètre; sa teinte est noirâtre et sa texture feuilletée; son profil nous fait penser à l'amorce d'un bracelet tonnelet.

D'après C.-F.-A. Schaeffer,²² cette matière se rencontre « dans les milieux hallstattiens de presque tous les pays environnant l'Alsace, depuis le Jura et la Suisse jusque dans la région du Rhin moyen ».

²² CLAUDE F.-A. SCHAEFFER, *op. cit.*, p. 274-275.

Nous pensons que, en ce qui concerne Saint-Saturnin, le lignite a pu être trouvé dans les alentours immédiats du gisement car une couche importante de ce minéral s'étend dans la vallée parallèle du Tillet dont nous avons déjà parlé; il est connu sous le nom de lignite de Voglans.²³

INSTRUMENTS METALLIQUES

— *Bronze:*

Nous n'avons trouvé qu'un très petit anneau de ce métal qui montre des traces d'usure sur un de ses côtés.

— *Fer:*

Tous les objets métalliques de Saint-Saturnin, ont été découverts dans le niveau III. Les pièces de fer sont terriblement oxydées et il est bien difficile de déterminer leur utilisation.

Tout comme au Mont Lassois,²⁴ nous avons une tige conique de section quadrangulaire dans sa partie supérieure, mais nous ne savons pas quel put être son usage (n° 25).

Dans l'objet n° 26, nous nous demandons s'il faut voir un fragment de lame de couteau avec trou de rivet ?

Quant aux autres fragments, ils sont vraiment très altérés: le n° 29, nous fait penser à une pointe de javelot, mais c'est avec beaucoup de prudence que nous avançons cette hypothèse. Nous serions tenté d'imaginer pour la pointe n° 31, un outil utilisé pour l'ornementation de la céramique, particulièrement pour les incisions profondes qui ont les extrémités anguleuses.

²³ MORET, *Enquête critique sur les ressources minéralogiques de Savoie*, Grenoble 1925.

DEPERET, KILLIAN et REVIL, *Les lignites interglaciaires de Chambéry* - Bull. Soc. Géol. Fr., T. XXIV, 1896, p. 90.

²⁴ RENÉ JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale, dans l'Est de la France*, p. 100 et pl. 32, fig. 8.

INDUSTRIE LITHIQUE

– *Les haches polies:*

C'est dans le niveau III, que l'on a découvert les haches polies; certaines ne sont plus que des fragments très brisés et ne peuvent nous donner d'indication quant à leur forme.

La hache n° 33, de petite taille, de coupe ovulaire, a une des faces du tranchant retouchée. Il s'agit très probablement de serpentine, roche que l'on trouve fréquemment en Savoie.

M. René Joffroy,²⁵ parlant des haches de pierre du Mont Lassois, pense que le « poli spectaculaire de ces objets était utilisé pour lisser la pâte molle de la céramique ». Nous nous rallions volontiers à cette hypothèse qui expliquerait la retouche sur une seule face de l'objet, en rendant l'emploi plus facile, alors que les haches retouchées sur les deux côtés du tranchant auraient été utilisées pour couper.

– *Broyeurs ou marteaux:*

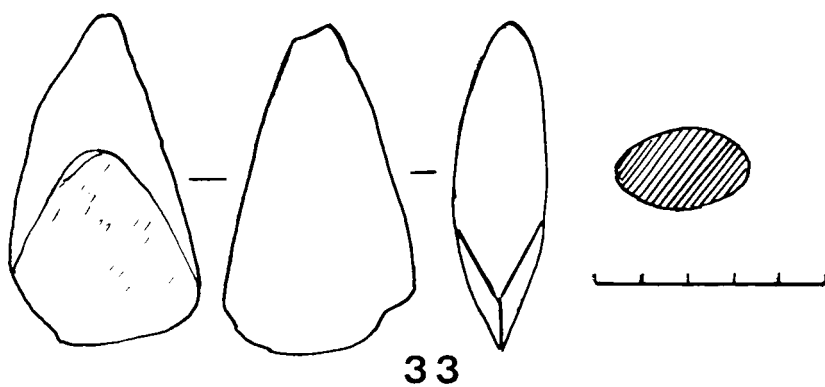
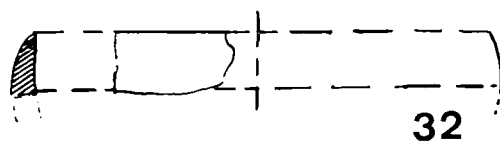
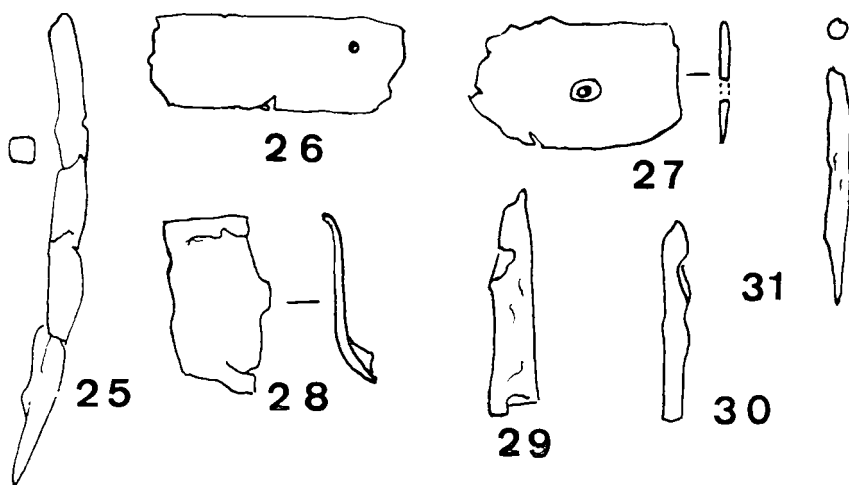
Dans le niveau III, nous avons deux broyeurs ou marteaux avec des traces de piquetage très visibles; ces outils sont faits dans une roche très dure, sorte de granit ou gneiss. Nous pensons qu'ils ont pu être utilisés pour le broyage du dégraissant.

– *Les silex:*

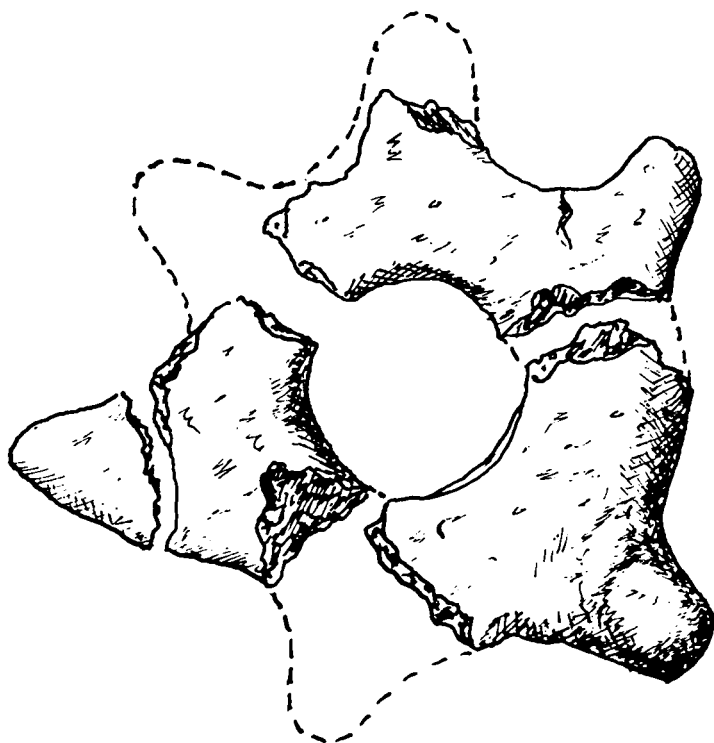
Dans les niveaux II et III, nous avons trouvé de très nombreux éclats de silex et quelques fragments de petites lames, tous situés le long du cailloutis (pierres sèches) qui se trouve immédiatement derrière le mur « A ». Les teintes de ces silex sont très variées: gris, rose, blanc, jaunâtre, blond.

Sous le niveau III, collés à l'argile ocre rouge qui bouche les anfractuosités du lapiaz, et sous la couche noire et grasse de ce niveau, nous avons mis au jour plusieurs objets de silex littéralement incrustés dans l'argile.

²⁵ RENÉ JOFFROY, *op. cit.*, p. 140.



Objets divers



34

Rouelle ?

Il s'agit de 4 pointes de flèche, d'une lame large retouchée sur toute sa longueur et de l'extrémité d'une autre lame arrondie en sa partie supérieure et montrant elle aussi de belles retouches: la teinte de ces silex est grise, sauf en ce qui concerne la pointe de flèche a) et la petite lame e) qui sont toutes deux de couleur rose.

Ces objets sont comparables à ceux que l'on rencontre dans les gisements chalcolithiques du midi de la France. Plus près de la Savoie, on retrouve des types analogues en Isère, à la Balme des

Grottes, à Saint-Roman, abri du calvaire et à Vif dans la station du Saut du Loup. Là aussi il s'agit de pièces chalcolithiques.²⁶

Nous appellerons ce niveau chalcolithique, notre niveau IV.

– *Les scories:*

Dans le niveau III, nous avons découvert cinq petites scories; elles n'étaient pas groupées mais dispersées sur différents points de cette couche. Nous avons fait analyser ces fragments par le Centre Technique des Industries de Fonderie²⁷ et nous avons obtenu les résultats suivants:

Analyse quantitative:

Silice (Si O ₂)	29,15%
Oxyde de fer (FeO)	46,62%
Oxyde de manganèse (MnO)	0,13%
Oxyde de magnésium (MgO)	0,84%
Chaux (CaO)	7,25%
Oxyde de titane (TiO ₂)	0,29%
Alumine (Al ₂ O ₃)	5,67%
Nickel	0,02%
Cuivre	inf. à 0,01%
Sodium (Na ₂ O)	0,49%
Potassium (K ₂ O)	4,50%
Vanadium	0,01%

N'étant pas spécialiste de la Sidérurgie, nous ne pouvons guère faire la synthèse de nos résultats; nous pensons toutefois que les scories de Saint-Saturnin peuvent entrer dans la catégorie des sornes définies par Maréchal.²⁸ Nous ajouterons son tableau analytique à titre comparatif car il nous donne les résultats des scories du Mont Salève (Haute Savoie) à l'époque de la Tène.

²⁶ AIMÉ BOCQUET, *op. cit.*, p. 138, pl. 14, fig. 26 et p. 147 pl. 21 n° 19 et 28.

²⁷ Nous remercions tout particulièrement M. Jacques Boucher qui a bien voulu confier nos scories afin d'être analysées au Centre Technique des Industries de la Fonderie.

²⁸ J.-R. MARECHAL et H. ARMAND, *Recherches scientifiques sur la sidérurgie aux époques de la Tène et de l'occupation romaine en Savoie, Congrès des Soc. Sav. Chambéry*, 1960, p. 61 et suivantes.

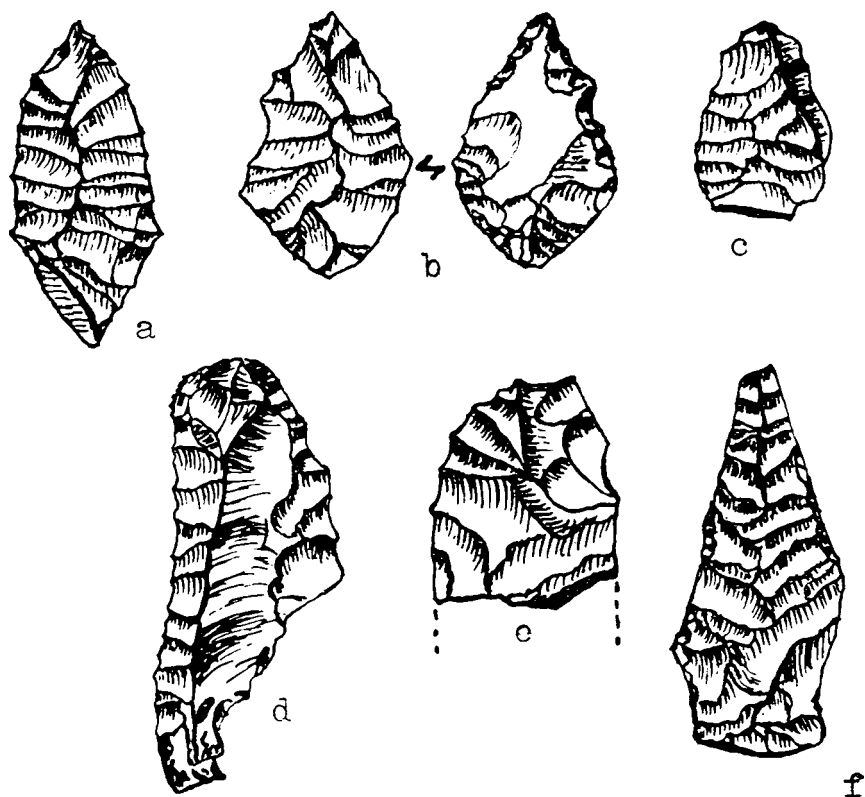


Fig. 2 - Niveau IV de Saint-Saturnin

Mont Salève:

Si O ₂	30,15%
Al ₂ O ₃	10,39%
FeO	57,30%
MnO	—
CaO	1,93%
MgO	0,09%
P ₂ O ₅	—
Soit en Fe	44,76%

M. Maréchal voit l'industrie du fer localisée à la Tène au Salève et peut-être à Montgirod en Tarentaise. Il nous fait la description de ferriers de cette région. Nous croyons pouvoir ajouter que d'autres ont été signalés dans la région de Chambéry, comme par exemple au Mont Peney, mais nous n'avons pas personnellement vérifié ces dires.

CONCLUSION

Dans notre niveau le plus profond (niveau IV) et ainsi que nous venons de le démontrer, nous avons des éléments lithiques qui appartiennent uniformément au Chalcolithique.

Certes les vestiges de cette époque ne sont pas importants mais nous pensons qu'il faut voir à cette période une courte occupation de notre gisement.

Tous les composants de notre niveau III montrent des caractéristiques du premier âge du Fer avec parfois des traditions du Bronze final, comme on peut notamment le remarquer dans les formes 13 et 16.

Dans le niveau II, nous retrouvons des tessons qui présentent les mêmes aspects que dans le niveau précédent et en plus nous voyons apparaître des formes habituellement classées dans la phase moyenne ou finale du premier âge du Fer.

Il est peu aisé d'être très précis quand on observe ces fragments de « poterie commune » qui a certainement peu évolué pendant toute cette période.

S'il y avait eu une solution de continuité entre les niveaux II et III, on aurait bien pu dater cette céramique de la même période. Il apparaît donc que s'il y a eu rupture dans l'occupation du gisement « 2 » de Saint-Saturnin, ce fut probablement pendant un temps relativement court.

Nous avons donc:

- 1 – Chalcolithique dans le niveau IV.

2 – Premier âge du Fer avec des traditions Bronze final dans le niveau III (Hallstatt ancien).

3 – Premier âge du Fer dans le niveau II, phase moyenne ou peut-être finale (Hallstatt moyen ou final).

La civilisation du premier âge du Fer est jusqu'à maintenant mal représentée dans les sites terrestres de Savoie; nous ne connaissons que le bracelet de Savigny, découvert dans une grotte de la commune de la Biolle²⁹ et celui de lignite qui fut trouvé à Mont-Denis en Maurienne. (Ces deux objets sont conservés au Musée Savoisien de Chambéry.)

Ainsi que nous l'avons dit, ce travail n'est que la première partie de notre étude sur l'occupation de ce plateau; à la fin de nos recherches nous en ferons la synthèse et nous espérons pouvoir à ce moment là, préciser le genre de vie dans ces massifs en bordure des Grandes Alpes, ainsi que les relations de ces hommes avec ceux des régions voisines.

JACQUELINE COMBIER

²⁹ *Revue de Savoie*, 1943.

DECOUVERTES INEDITES DE L'AGE DU FER EN TARENTAISE

LA DECOUVERTE DE VILLETTE

En 1958, à Villette (Savoie) commune du canton d'Aime,¹ des ouvriers qui travaillaient dans la cave d'une maison appartenant à M. Maironi, située à 150 m de l'église, mirent au jour trois squelettes sous des dalles de lauze: deux adultes et un enfant. Ils étaient enterrés à une profondeur de 1,50 m environ et leur tête était tournée vers l'Est. Des bijoux les accompagnaient mais nous ne pouvons dire quelle était leur répartition dans ces tombes.

Ces objets sont actuellement conservés au Centre de Recherches Archéologiques d'Aime qui dépend de l'Académie de la Val d'Isère: quatre fibules, deux bracelets, une bague et un anneau ployé.

La présence de ces parures dans les tombes semblerait indiquer qu'il s'agissait de sépultures féminines, mais si nous tenons compte de la remarque faite par l'Abbé Favret au sujet des sépultures de Saint-Jean-de-Belleville,² nous ne pouvons être précis sur le sexe des inhumés.

¹ Villette: quadrillage kilométrique Lambert: Points 369.8 - 933.6; carte au 1 : 50.000. Feuille Bourg-Saint-Maurice. Altitude 720 m. situé sur l'ancienne route qui menait en Italie par le col du Petit-Saint-Bernard. Actuellement la Nationale l'évite, il faut faire un détour pour atteindre ce village.

² Abbé FAVRET, *L'âge des sépultures de Saint-Jean-de-Belleville (Savoie): Revue des Musées et Collections archéologiques*; n° 20. 1929 - 4^e année, n° 2; p. 44, note 2.

DESCRIPTION DES OBJETS:

– *Les fibules:*

N° 1 – Elle est fragmentée; l'ardillon est brisé et le pied a disparu. Il s'agit d'une fibule dont l'arc est formé d'une tige de bronze pleine sans aucun décor et présentant un corps renflé. Elle est munie de quatre grosses spires bilatérales qui forment le ressort. La corde est externe.

Largeur maximale de l'arc: 10 mm - Diamètre des spires: 2,5 mm.

N° 2 – Très belle fibule ayant un arc plein sans décor et avec le corps renflé. Le ressort est composé de trois spires bilatérales et la corde externe. Le pied est terminé par un disque plat ayant un petit appendice caudal en forme de bouton. Sur ce disque venait s'en superposer un autre, percé de trois petits trous dont l'un correspond à une perforation située au centre du premier disque; c'est par ce système qu'ils étaient maintenus l'un sur l'autre, mais le mode de liaison a disparu.

Largeur maximale de l'arc: 12 mm - Longueur totale de la fibule: 68 mm - Diamètre des spires: 2,5 mm - Diamètre du disque: 22 mm.

Le pied de la fibule est recourbé sur l'arc sans toutefois le toucher.

N° 3 – Fibule en partie cassée. Il ne reste que l'arc formé d'une simple feuille de bronze de forme lancéolée et ornée de traits longitudinaux finement incisés. Le ressort est composé de deux spires bilatérales, mais là, la corde est interne. L'arc de la fibule est surhaussé.

Largeur maximale de l'arc: 6 mm - Diamètre des spires: 1,5 mm.

N° 4 – La quatrième fibule de forme identique à la fibule 2, mais de plus petite dimension, a le disque du pied, terminé par un petit appendice caudal et orné au centre d'un petit grain d'une matière blanchâtre qui fait penser à du corail altéré; il est entouré de trois petites nervures rayonnantes. On distingue l'amorce d'une quatrième branche qui est brisée.

Largeur maximale de l'arc: 6,5 mm - Longueur totale de la fibule: 50 mm - Diamètre des spires: 1,5 mm - Diamètre du disque: 12 mm.

Les fibules 1, 2 et 4, montrent une très belle patine verdâtre, alors que la fibule 3 est d'une teinte gris verdâtre.

– *Les bracelets:*

N° 5 – Il s'agit d'un bracelet ouvert de section semi-circulaire légèrement aplatie, orné de côtes en relief; la patine est vert foncé. Bronze.

Diamètre du bracelet: 68 mm - 58 mm - Largeur: 8 mm - Epaisseur: 3 mm.

N° 6 – Bracelet ouvert plat sur la partie interne et légèrement bombé sur la face externe. Les deux extrémités du bracelet sont renflées et forment des espèces de legers tampons présentant un décor incisé sur une sorte de nodosité. Ce thème décoratif est terminé par une croix de Saint-André gravée dans le métal.

Sur la partie médiane, on retrouve ce même décor accompagné d'oves et d'une large bande renflée, disposée obliquement avec des lignes parallèles incisées de très petits traits.

Diamètre du bracelet: 64 mm - 53 mm - Largeur maximale: 15 mm - Epaisseur: 3 mm.

Il s'agit d'un bracelet de bronze d'une belle patine verte.

N° 7 – Bague de section semi-circulaire - Bronze - Patine vert foncé.

Diamètre: 27 mm - Largeur: 9 mm.

N° 8 – Anneau ployé, fait d'une simple tige de bronze d'une belle patine verte.

(Figures: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8.)

Nous sommes, à Villette, devant un ensemble homogène et bien daté par la présence des fibules du type de Münsigen de la Tène I b évoluée ou du début de la Tène I c; c'est à dire en chronologie absolue des environs de 300 avant J.-C.

A l'appui de cette datation, nous avons également la bague ployée qui n'apparaît qu'à la fin de la première phase du second âge du Fer. La bague en forme d'anneau large que l'on rencontre à la fin de la Tène I b (vers 300 avant J-C) et le bracelet ouvert avec son décor en relief et les croix de Saint-André incisées trouvent bien leur place dans ce contexte archéologique.

Les éléments de comparaison pour cet ensemble de Villette sont nombreux en Suisse et notamment dans le Tessin³ d'où ils semblent être le point de départ d'une dispersion à travers le Valais ou la vallée du Rhône, les Grisons, la vallée du Rhin Supérieur. En France nous trouvons, entre autres, quelques fibules du type de Münsingen dans le Jura comme par exemple à Besançon-Vareilles.⁴

LA DECOUVERTE DE SAINT-BON⁵

C'est dans ce village situé sur la route de Moutiers à Courchevel, à 1090 m d'altitude, qu'en 1938, le Docteur Charles Bourdillon, lors de la construction de son chalet, mit au jour une tombe qui contenait deux squelettes qui lui parurent de grande taille; ils se trouvaient dans une sépulture de dalles de lauze, dont la couverture était arquée.⁶

Ces squelettes étaient accompagnés de 9 bracelets, d'un os présentant à une extrémité des traces de débitage intentionnel et aussi des marques de dents de rongeur (renard, mulot ?); d'un fragment de machoire de capridé ou ovidé et deux fragments de défenses de suidés.

³ D. VIOLLIER, *Essai sur les rites funéraires en Suisse*. Paris, 1911, p. 71 et suivantes.

⁴ J.-P. MILLOTTE, *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*. Vol. 59, Archéologie 16. Paris, 1963; p. 228 et planche LXXV.

⁵ Saint-Bon: quadrillage kilométrique Lambert: Points 356.1 - 936.5; carte au 1 : 50.000 - feuille Moutiers.

⁶ Nous remercions tout particulièrement M. le Curé de Saint-Bon qui nous a permis d'étudier ces objets.

– *Description des bracelets:*

Pour tous les bracelets, il s'agit de pièces ouvertes, minces et souvent avec de fortes traces d'usure; sur deux exemplaires, on remarque un décor de stries transversales, mais celles-ci sont à peine visibles.

La patine de ces bracelets de bronze est vert bleuté; parfois, le métal rougeâtre apparaît par endroit.

n° 1 - Bracelet ouvert avec traces d'usure; diamètres: 68 mm - 66 mm.

n° 2 - Bracelet ouvert dont les extrémités se croisent légèrement; diamètres: 68 mm - 61 mm.

n° 3 - Bracelet ouvert; diamètres: 69 mm - 66 mm.

n° 4 - Bracelet ouvert montrant quelques traces de décor de traits transversaux, non visibles à l'œil nu; diamètres: 67 mm - 65 mm.

n° 5 - Bracelet ouvert; diamètres: 68 mm - 66 mm.

n° 6 - Bracelet ouvert présentant une forte usure; diamètres: 66 mm - 59 mm.

n° 7 - Bracelet ouvert; diamètres: 70 mm - 62 mm.

n° 8 - Bracelet ouvert dont la surface est d'un aspect granuleux; diamètres: 68 mm - 62 mm.

n° 9 - Bracelet ouvert sur lequel on peut voir le reste d'un décor de traits transversaux; diamètres: 69 mm - 63 mm.

Tous ces bracelets sont de section quadrangulaire et de même épaisseur: 3 mm; la partie externe est très légèrement bombée (fig. 9).

Ces neuf bracelets, à part la trace d'usure assez importante sur certains, la marque d'un décor de petits traits transversaux à peine visibles sur deux exemplaires, sont identiques. Nous retrouvons pour tous des mensurations voisines.

Leur section quadrangulaire, leurs extrémités rapprochées (c'est souvent une simple fente dans la tige de métal), nous font penser que l'on peut les dater de la fin du premier âge du Fer. Ils seraient contem-

porains de ceux qui furent découverts dans le cimetière de Saint-Jean-de-Belleville, quoiqu'on n'y rencontre pas ce type.

DECOUVERTE DE NOTRE-DAME-DU-PRÉ ⁷

Une sépulture aurait été mise au jour en 1911, à Notre-Dame-du-Pré, située à 1267 m d'altitude sur un plateau de la rive gauche de l'Isère, à une dizaine de kilomètres de la route nationale 90 (Moutiers à Bourg-Saint-Maurice).

En dehors de cette date, nous ignorons tout quant à la situation et aux circonstances de cette trouvaille et nous ne connaissons les objets que par une photo de cette époque, cliché médiocre, sur lequel au milieu d'ossements et de pierres, on ne peut distinguer que les objets dont nous donnons la liste ci-après; mais il nous faut attirer l'attention sur la présence de deux ciseaux, probablement de bronze, qui nous amène à nous poser la question: s'agit-il uniquement d'une sépulture ?

(Fig. 10).

– *Liste des objets repérables sur le document:*

Tout d'abord les deux ciseaux dont nous venons de parler. Il est difficile de préciser s'ils sont à tête plate ou à manche avec douille.

– Deux bracelets fermés se trouvant dans une sorte de gangue calcaire.

– Deux pointes de lance à longue douille; la pointe de ces armes semblent courte et large.

– Une bague avec un chaton dans lequel se trouve « incrustée » une pierre ou un émail de teinte foncé.

– Une autre bague formée d'un simple anneau.

– Une sorte de clochette de section quadrangulaire à la base et portant encore, à l'intérieur, son battant.

⁷ Notre-Dame-du-Pré: quadrillage kilométrique Lambert: Points 365.5 - 932.3; carte au 1 : 50.000 - feuille Moutiers.

– Une pendeloque, pour laquelle on a utilisé une dent de sanglier – ou suidé pour généraliser – en faisant une perforation pour la suspension.

– Trois bracelets ouverts et côtelés (fig. 11).

– Deux fibules, dont l'une est très visible sur la photo. Nous ignorons ce que sont devenus ces objets et nous allons appuyer notre étude sur ceux qui sont les plus identifiables pour essayer de dater cet ensemble de N.-D.-du-Pré, mais avec beaucoup de réserves, car nous ne pouvons affirmer qu'ils proviennent bien de la même sépulture.

a) les pointes de lance: il est intéressant de noter leur présence car en principe les armes sont excessivement rares aux âges du Fer dans cette région où l'on ne trouve généralement que des tombes contenant des bijoux. Leur forme nous fait penser qu'il s'agit de pièces appartenant à la Tène sans précision quant à la phase;

b) les trois bracelets ouverts et côtelés (fig. 11) paraissent de section quadrangulaire; leurs extrémités ne sont séparées que par une simple fente et les côtes sont assez marquées; nous pensons qu'il s'agit de type de la fin du Hallstatt final ou du début de la Tène;

c) la fibule la plus visible et complète présente un arc surhaussée et un ressort muni de deux spires bilatérales ainsi que d'une corde externe. Le pied de la fibule est replié vers l'arc sans toutefois le toucher et il est terminé par une sorte de petit bouton oblong. Sur l'arc on ne remarque aucun décor. Cet objet trouve sa place à la Tène I.

DECOUVERTE DE VILLARLY ⁸

(Fig. 12).

Tout comme pour Notre-Dame-du-Pré, nous n'avons qu'un document photographique médiocre pour cette tombe mais ici toute-

⁸ Villarly: quadrillage kilométrique Lambert: Points 356.8 - 924.8; carte au 1 : 50.000 - feuille Moutiers.

fois, nous possédons de plus amples renseignements quant aux circonstances de sa découverte.

Nous avons une note manuscrite de l'abbé Tremey (Octobre 1910) sur les conditions de la mise au jour de cette sépulture en 1910. Monsieur Polycarpe Hudry, creusant les fondations d'une forge près d'un petit ruisseau au Nord du village Villarly situé à 1150 m environ d'altitude dans la vallée de Belleville, découvrit la tombe d'une femme et d'un enfant. Les squelettes furent examinés par le Dr Laissus, présent semble-t-il lors de leur mise au jour. Les ossements étaient ornés « de bracelets, de fibules et de grains d'ambre; ceux-ci au nombre de 18 formaient un collier dont la plus grosse perle mesurait 35 mm de diamètre sur 10 mm d'épaisseur. Les autres perles (toujours selon l'abbé Tremey) étaient teintées de bleu (sans doute de la pâte de verre) et avaient 10 mm de diamètre. Nous ignorons s'il s'agissait bien du même collier.

Les objets de bronze contenus dans ces tombes étaient recouverts d'une patine et la plupart des pièces étaient brisées par le poids des pierres qui recouvraient les corps. Il n'y avait semble-t-il aucune dalle de lauze, comme cela se rencontre souvent dans les sépultures de Savoie. Mais ce renseignement n'est pas certain.

L'ensemble des objets contenus dans ces sépultures a été acheté par l'abbé Tremey mais nous avons perdu leur trace. Toutefois, une fibule n'a pas été retirée de la terre rejetée lors des travaux; elle fut ramassée par un habitant de Saint-Jean-de-Belleville qui l'a vendue à Moutiers pour la somme de cinq francs.

Ces sépultures se trouvaient à environ 0,50 m de profondeur par rapport à la surface actuelle du sol.⁹

Sur la photo que nous possédons, nous remarquons: 1 crâne complet ou presque, deux maxillaires inférieurs, plusieurs fragments de calotte crânienne, deux os longs (probablement des tibias) et une

⁹ Nous remercions M. Jean Hudry pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner; il a assisté à cette découverte et se souvient encore, que lorsque les crânes furent mis au jour, il y avait encore des cheveux qui sont tombés immédiatement en poussière.

vertèbre. Ce qui nous fait penser qu'il y avait au moins trois individus et non deux comme nous l'avons trouvé dans la note de l'abbé Tremey.

- Quatre bracelets ouverts et côtelés.
- Cinq ou six armilles.
- Deux bracelets ouverts dont les extrémités se croisent largement.
- Un collier.
- Trois fibules.
- Une bague faite d'un simple anneau.
- Une grande défense de sanglier.

Les quatre bracelets ouverts et côtelés à tige massive, lisse à l'intérieur, sont identiques à ceux trouvés dans les sépultures 7 et 8 de Saint-Jean-de-Belleville.

Sur les armilles, nous ne pouvons donner de détails car on ne peut remarquer leurs caractéristiques sur notre document, mais il s'agit d'objets bien connus sur lesquels il est inutile d'insister.

Les deux bracelets ouverts, dont les extrémités se croisent, de section semi-circulaire, se retrouvent dans la sépulture 1 de Saint-Jean-de-Belleville.

Les fibules (fig. 12 b):

Sur l'une d'elles, on remarque un long ressort à nombreuses spires et une corde interne. Il est bien difficile de distinguer la forme du pied, mais les caractéristiques apparentes de ce bijou nous permettent de le dater du Hallstatt II b.

Quant à la seconde fibule avec son arc surhaussé, son pied terminé par une petite boule, qui n'arrive pas au sommet de l'arc, nous fait penser à un type de la Tène I a.

Le collier, où l'ambre paraît associer à des perles de verre comme sur les parures trouvées en Champagne, trouve lui aussi de nombreuses comparaisons à Saint-Jean-de-Belleville.

Ici, à Villarly, tout comme dans le village précédent, nous trouvons le mélange d'objets appartenant au Hallstatt II b et à la Tène I.

La présence de ces sépultures à Villarly, celles de Saint-Jean-de-

Belleville, nous font penser qu'il se trouve sur cette ligne montagnieuse une vaste zone de sépultures qui n'a probablement pas livré toutes ses richesses.

Si l'on examine la répartition (fig. 13) des sites dans lesquels on a découvert des objets appartenant au premier âge du Fer où à la période de la Tène I en Tarentaise, nous remarquons plusieurs points dans la Vallée de l'Isère: Feissons-sur-Isère, Saint-Oyen, villette en amont de Moutiers, et Notre-Dame-du-Pré en aval, alors que toute la zone située plus bas vers Albertville est vierge de tout vestige de l'âge du Fer, jusqu'à maintenant.

La vallée de Belleville a livré de nombreuses sépultures datées du Hallstatt II b et de la Tène I: Villarly et Saint-Jean-de-Belleville où l'occupation dut être assez longue puisque dans les déblais de la sépulture n° 1, il y avait une fibule de la Tène II (conservée au Musée d'Annecy); à cette époque, ce village devait être en relation avec Saint-Laurent-de-la-Côte, sur l'autre versant du torrent de Belleville où une tombe de cette période a été découverte.¹⁰

Il semble bien d'après la carte de répartition complétée par les renseignements fournis par M. le chanoine Jean Bellet¹¹ que la Tarentaise était au premier âge du Fer ainsi qu'à la Tène, en relation étroite avec la Maurienne, soit par le col de la Madeleine qui relie Feissons-sur-Isère à La-Chambre, soit surtout par le col des Encombres, lien entre la vallée de Belleville et Saint-Michel-de-Maurienne; ce dernier passage fut très probablement utilisé dès l'âge du Bronze (Bronze Final III B) comme nous l'indique la découverte d'une pointe de flèche au hameau des Esserts, commune de Saint-Martin-de-Belleville.

Dans quel sens ces voies de communications furent-elles utilisées au début? Maurienne-Tarentaise ou Tarentaise-Maurienne? Il est très difficile de le préciser; toutefois, nous remarquons qu'au

¹⁰ M. HUDRY, *Découverte d'une tombe de la Tène à Saint-Laurent-de-la-Côte (Savoie)* Gallia, Tome XIII, 1955, fasc. I, p. 89.

¹¹ Chanoine JEAN BELLET, *Repertoire de la Préhistoire et de la Protohistoire de la Vallée de Maurienne (Savoie)*, Rhodania, fasc. 2, 1963; p. 15 et suivantes.

Halstatt II b, il y avait une forte concentration le long du ruisseau de l'Arvan en Maurienne, alors qu'en Tarentaise nous ne trouvons de cette époque que le cimetière de Saint-Jean-de-Belleville et peut être la sépulture de Saint-Bon.

A Saint-Jean-de-Belleville, il semble bien que des objets de la Tène I étaient contemporains de ceux du I^{er} âge du Fer car ils se trouvaient, pour certains, dans la même sépulture.¹² Peut-on imaginer en même temps un groupe ethnique hallstattien attardé qui pénétrerait les hommes de la Tène ? C'est là un problème difficile à éclaircir et nous ne pouvons dans l'état actuel de nos recherches qu'émettre cette hypothèse et espérer des découvertes de tombes en place et d'habitats pour vérifier si elle est valable.

JACQUELINE COMBIER

¹² JOSSELIN COSTA DE BEAUREGARD, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, Grenoble 1867.

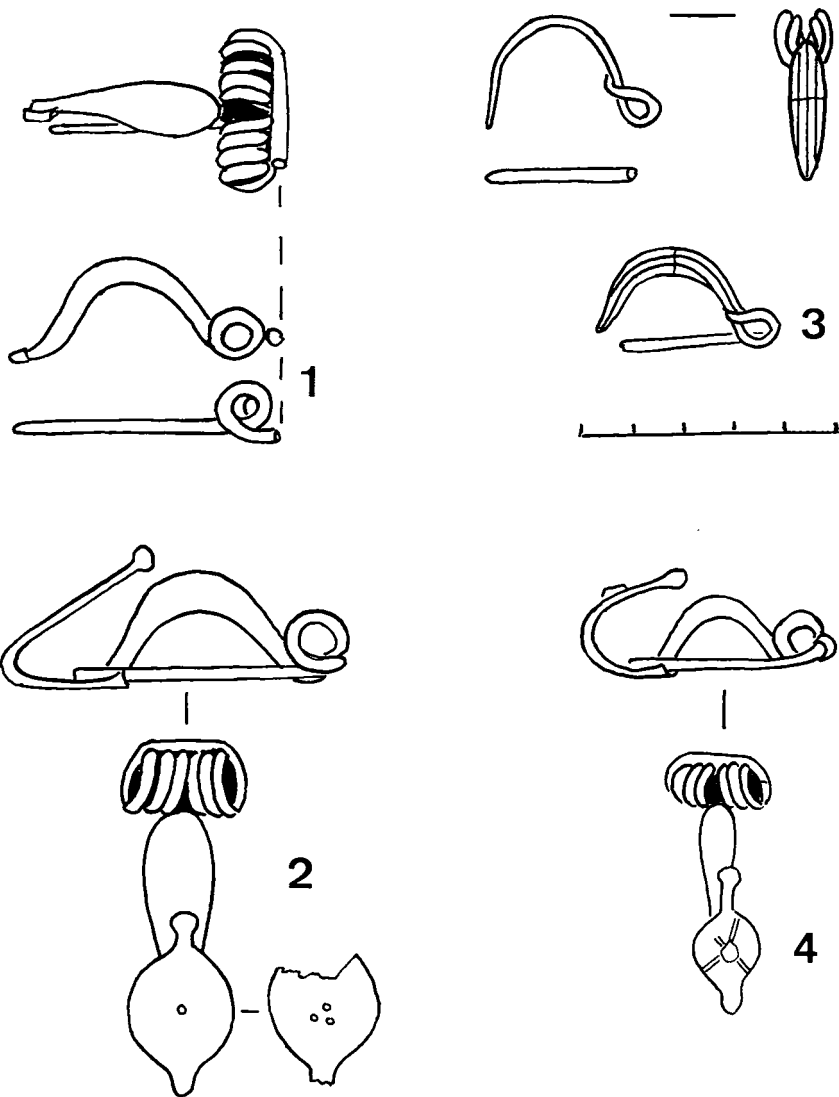


Fig. 1-4

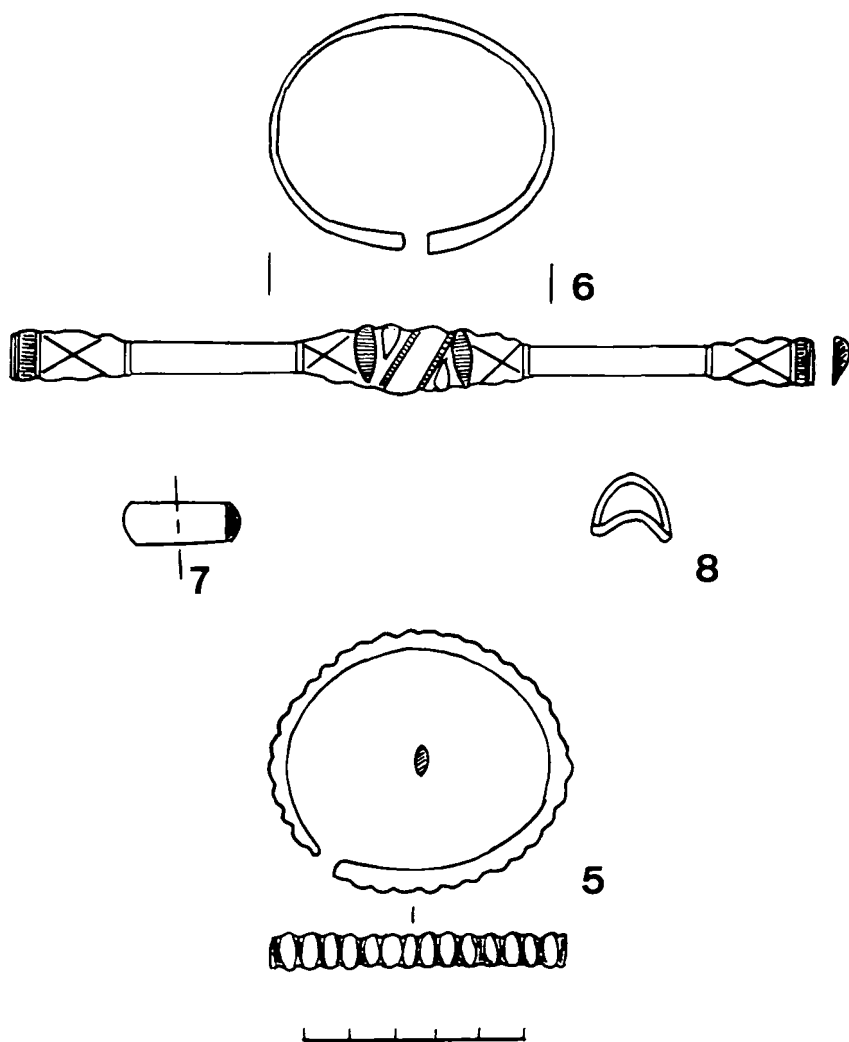


Fig. 5-8



Fig. 9 - *Saint-Bon*



Fig. 10 - *Notre-Dame-du-Pré*

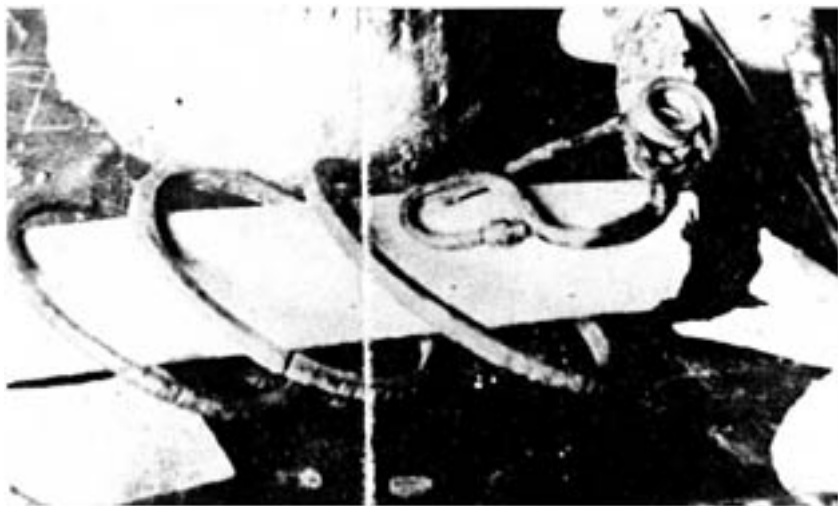


Fig. 11 - *Détail des découvertes de N.-D.-du-Pré*



Fig. 12 - *Villarby, tombe trouvée par M. Polycarpe Hudry*

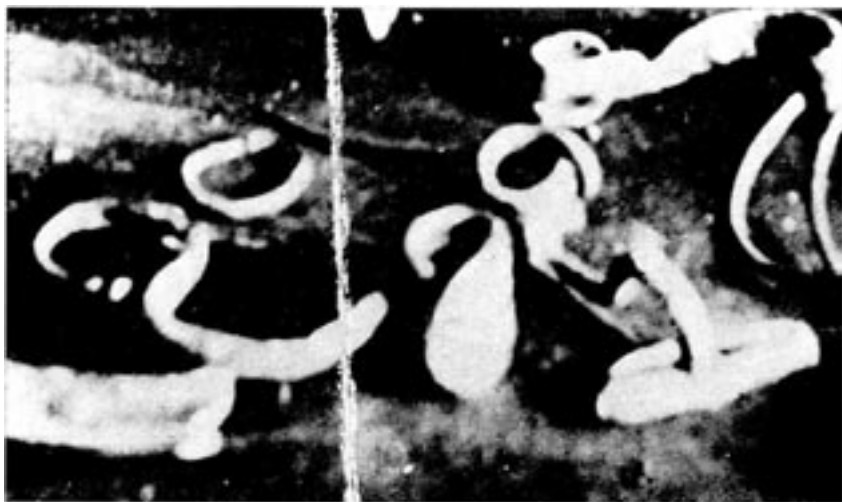


Fig. 12 bis - *Détail de la sépulture de Villarly*

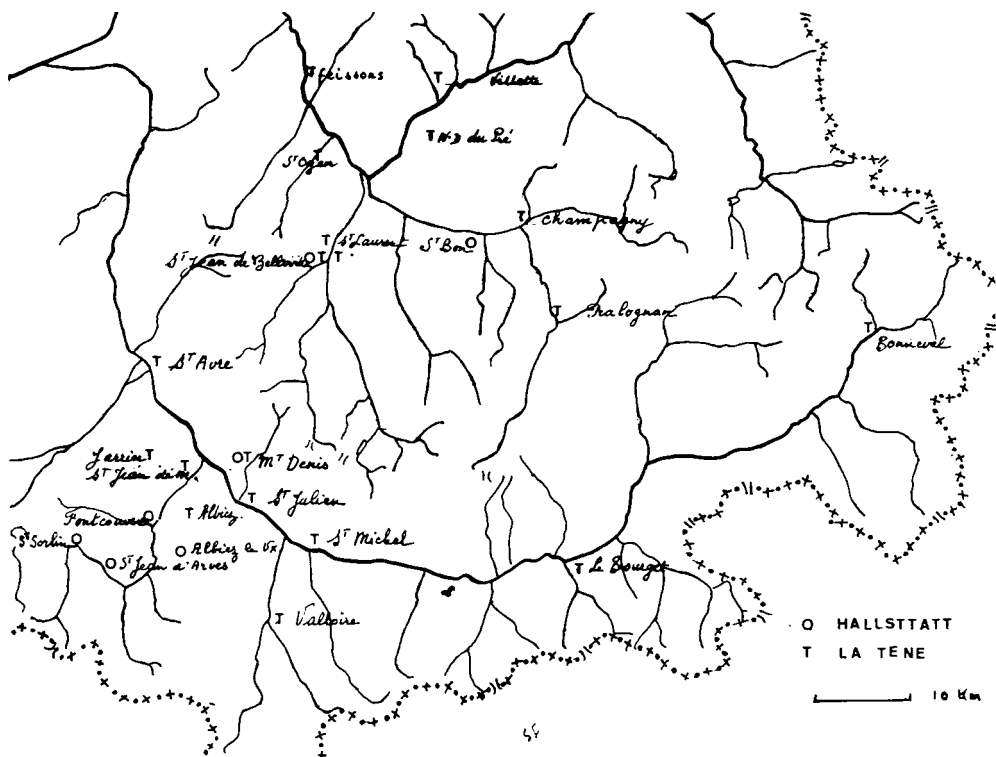


Fig. 13 - *La Tarentaise: sites de l'âge du Fer*

LA ROCCIA ISTORIATA DI CHENAL

Nota Preliminare

Circa due anni or sono D. Daudry dava notizia di alcune rocce istoriate presso il castello di Chenal, Montjovet (D. Daudry, 1969 p. 61-2, fig. 7). Quattro di queste venivano definite come « rocce a coppelle », su altre, venivano riscontrate incisioni a tecnica lineare. Su una delle rocce « a coppelle », una parete fortemente inclinata, situata ai piedi dell'entrata al castello, venivano segnalate coppelle e segni lineari, in sovrapposizione.

D. Daudry riconobbe il particolare interesse di questa roccia e vi condusse A. e E. Anati nel mese di maggio 1970. Un primo esame portò al riconoscimento di alcune incisioni a martellina, che parvero rappresentare dei pendagli ad occhiale e un'ascia. Le incisioni a martellina erano poco visibili per cui si ritenne necessario, al fine di studiare questa roccia, di trattarla con il metodo « a negativo » (Centro Camuno di Studi Preistorici, 1966). Nel mese di agosto 1971, venne eseguito il trattamento sulla parte centrale della roccia e ciò permise uno studio preliminare di questa parte. Uno studio più particolareggiato richiederà il trattamento e susseguente rilevamento dell'intera parete.

Dato l'interesse di questa roccia per i nuovi dati che essa apporta sulle incisioni rupestri della Val d'Aosta, viene presentata intanto questa nota preliminare.

Sulla parte evidenziata dal trattamento appaiono almeno quattro fasi di istoriazione, con sovrapposizioni varie che permettono alcune considerazioni cronologiche: vi sono due fasi di incisioni a tecnica

lineare, una fase di coppelle e almeno una, forse due fasi, di incisioni a martellina.

Una delle fasi a tecnica lineare appare la più tarda, sovrappo-



Fig. 1 - Il Castello di Chenal, con la roccia istoriata in secondo piano. Sullo sfondo il paesaggio della Val d'Aosta

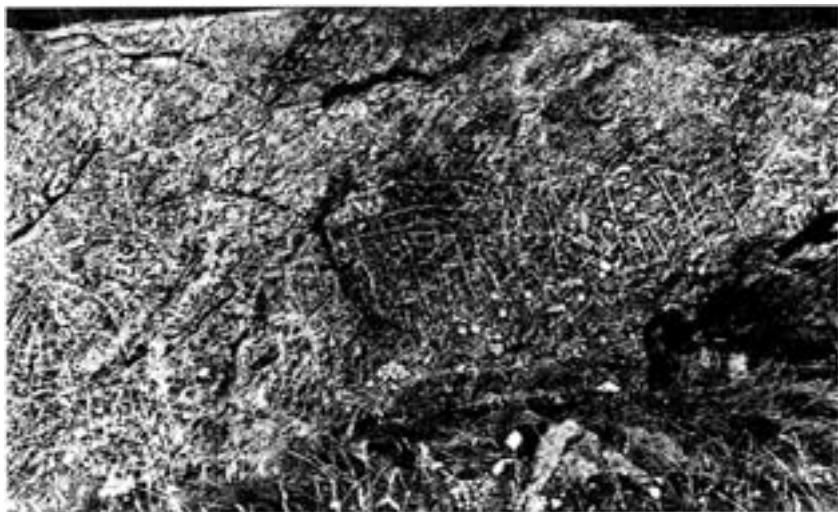


Fig. 2 - *Visione d'insieme della parte che è stata trattata*

nendosi tanto alla martellina come alle coppelle (fig. 3, sinistra, fig. 5, centro). Le incisioni che vi sono rappresentate sono schematiche: figura a griglia, serie di linee parallele. Alcune di queste sono estremamente fini, altre sono più larghe. Hanno tutte una sezione a V che generalmente indica l'utilizzazione di uno strumento in metallo duro (ferro?). Le poche incisioni di questo gruppo che potrebbero avere un significato figurativo, sembrano rappresentare bastioni o torri, con contrafforti, e con il tetto inclinato. Tali figure dovrebbero essere di età storica e probabilmente medievale o post-medievale. Esse sono chiaramente sovrapposte alle incisioni a martellina (fig. 3 e 4).

Nell'altro gruppo di incisioni lineari si riscontrano differenze tecniche. Si notano alcune incisioni levigate internamente con la tecnica « à polissoir ». In alcuni casi l'incisione è « incerta », risultando in varie linee sovrapposte o parzialmente sovrapposte, con l'intento di creare un'unica linea più grossa, ma dando la sensazione di essere state eseguite da una mano « incerta ». Si tratta prevalentemente di linee parallele e di motivi « a griglia ». In un caso sembrerebbe che alcune coppelle vi si sovrappongano, e siano pertanto posteriori (fig. 5, basso).

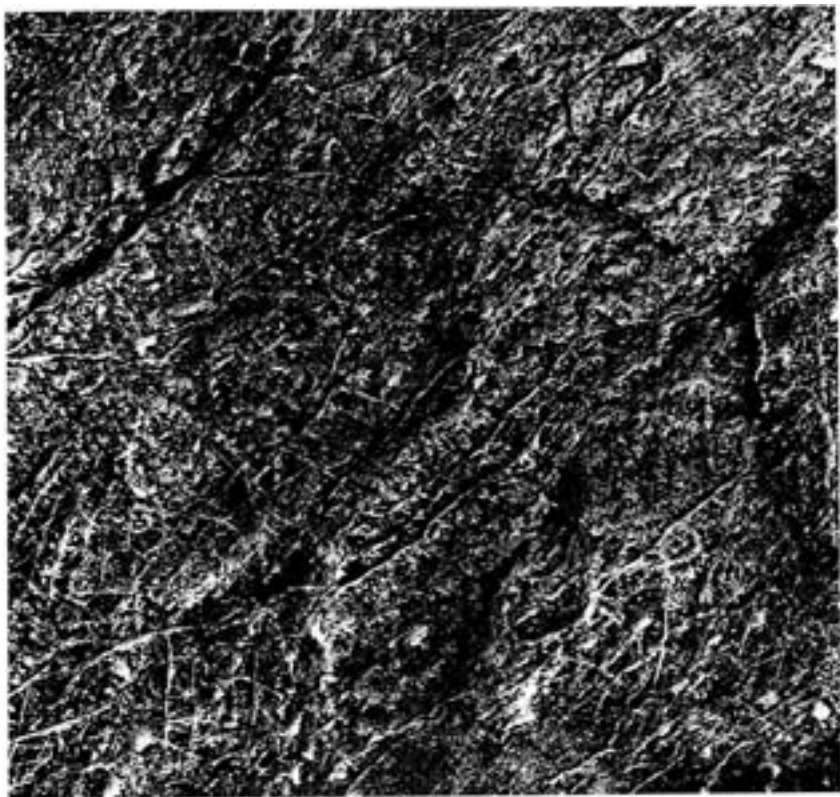


Fig. 3 - *Estremità sinistra (Sud) della parte trattata*

Sulla parte trattata si notano venticinque coppelle. Alcune di esse, come si è detto, appaiono essere posteriori al secondo gruppo di incisioni lineari. Alcune coppelle sembrerebbero mostrare una levigatura interna, altre mostrano invece chiaramente i segni della martellina. La profondità delle coppelle raramente supera i 2 cm; generalmente varia tra 6 mm e 1 cm. Il loro diametro varia tra 2 e 8 cm. In almeno due casi si riscontrano composizioni di coppelle (fig. 4-5), altrove si presentano anche coppelle isolate. Trovandosi su di una parete fortemente inclinata, dobbiamo escludere che queste coppelle abbiano avuto una utilizzazione pratica quale la raccolta di liquidi. Esse risultano pertanto come un motivo di figurazione rupestre.

L'aspetto più interessante di questa roccia è costituito dalle incisioni a martellina che vi si riscontrano numerose. Vi è almeno un caso di sovrapposizione di due diversi segni a martellina e non è escluso che, un attento lavoro di rilevamento, possa permettere di riconoscere due o più fasi eseguite in questa tecnica. La parte maggiormente istoriata in questa tecnica è una striscia in lunghezza, da circa $\frac{1}{2}$ m da terra a circa m $1\frac{1}{2}$. Più su, si riscontrano solo figure sporadiche, soprattutto pendagli ad occhiale e motivi circolari.

La striscia alta circa un metro, dove si concentra la maggior parte delle istoriazioni, mostra una serie di composizioni di notevole



Fig. 4 - Particolare della zona centrale



Fig. 5 - *Altro particolare della zona centrale*

interesse. All'estrema sinistra della parte trattata vi è un gruppo di linee che, partendo da un'apice comune, si apre a ventaglio verso il basso. Le linee esterne sono lievemente rotondeggianti (fig. 3). A destra di questa figura, a circa un metro di distanza da essa, appare un grande segno vagamente rettangolare con all'interno due figure del tipo di disco e coppelle. Questo insieme che potrebbe rappresentare una grande faccia-occhi, mostra interessanti similitudini con certe figure idoliformi della Valcamonica, ivi attribuite al II periodo camuno (E. Anati, 1968 A, fig. 42). Continuando verso destra si ha un intricato complesso di linee orizzontali e verticali (fig. 4), con, all'interno di esso, un motivo semicircolare. Nella parte bassa di

questo insieme si nota una triplice sovrapposizione che stabilisce la seguente serie, (dal più recente al più antico): 1) incisioni lineari; 2) coppelle; 3) incisioni a martellina.

Continuando verso destra si hanno alcune figure poco chiare, seguite da una serie di linee verticali. In almeno tre casi, sulla cima di queste linee, si inseriscono segni che potrebbero rappresentare asce o altri strumenti di cui le linee verticali raffigurerebbero i manici. Una sola ascia è visibile con chiarezza e sembrerebbe rappresentare un'ascia piatta, forse metallica.

Le figure di pendaglio ad occhiale sono almeno quattro. Esse sono dello stesso tipo di quella rappresentata su una delle stele di Sion (O.-J. Bocksberger, 1967, fig. 38). La raffigurazione di tale soggetto è particolarmente interessante in considerazione delle recenti scoperte nel quartiere di Saint-Martin ad Aosta, dove è venuto in luce un cimitero di tombe a cista, con utilizzazione di stele e dove è fuori dubbio la relazione con i ritrovamenti analoghi degli scavi di « Rue du Petit Chasseur » a Sion (R. Mollo e F. Mezzena, 1971, p. 126; cf. O.-J. Bocksberger, 1967).

A quanto pare le incisioni a martellina della roccia qui discussa, potrebbero inserirsi nello stesso quadro cronologico-culturale, e risalire al tardo neolitico, alla seconda metà del terzo millennio a. C.

Riassumendo dunque quanto è stato detto, quale ipotesi di lavoro, proponiamo per la roccia descritta la seguente cronologia:

- 1 – Incisioni lineari, medievali o post-medievali;
- 2 – Coppelle, probabilmente risalenti alla tarda preistoria;
- 3 – Incisioni lineari con uso di tecnica « à polissoir », preistoriche, di datazione non precisata;
- 4 – Incisioni a martellina che hanno paralleli con lo stile II di Valcamonica e con una delle stele del « Petit Chasseur », tardo neolitico: seconda metà del terzo millennio a. C.

Ovviamente questa roccia richiede uno studio più approfondito anche in considerazione del fatto che si hanno, per la prima volta

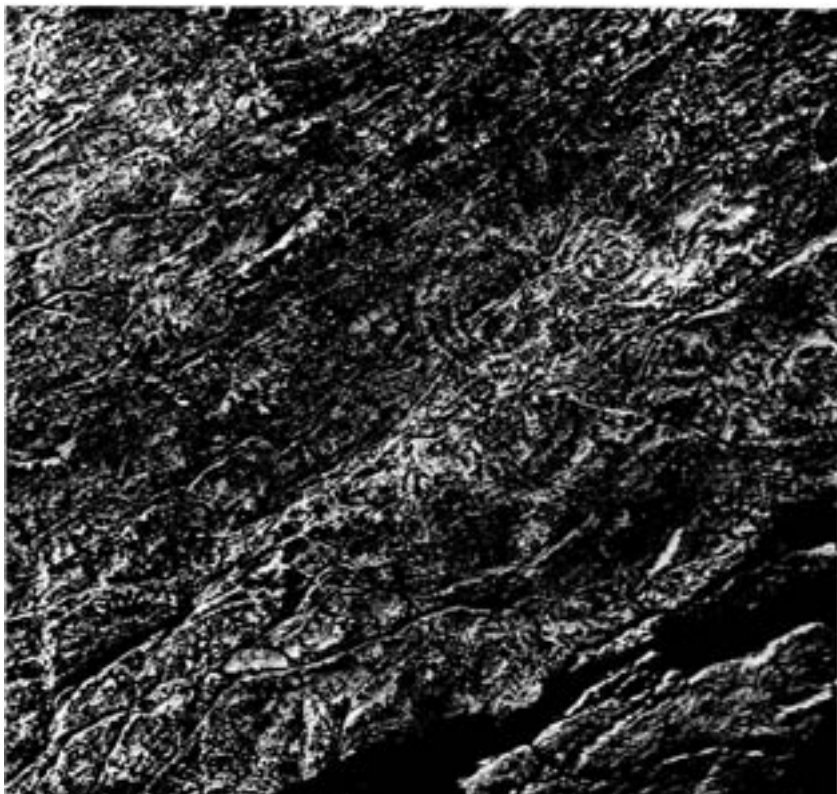


Fig. 6 - Estremità destra (Nord) della parte trattata, dove appare uno dei pendagli ad occhiale

in Val d'Aosta, delle incisioni rupestri attribuibili con certezza al periodo preistorico. Ci auguriamo che possa essere presentato in un futuro non troppo lontano, un rilevamento e un rapporto preciso su questa interessante roccia.

E. ANATI - D. DAUDRY

RIFERIMENTI BIBLIOGRAFICI

- ANATI E., *Origini della Civiltà Camuna, Capo di Ponte* (Edizioni del Centro). 1968.
- BOCKSBERGER O.-J., *Dalles anthropomorphes, tombes en ciste et vases campaniformes découverts à Sion*. BCSP, vol. III, p. 69-95. 1967.
- CENTRO CAMUNO DI STUDI PREISTORICI, *Metodi di analisi e di archivio dell'arte rupestre*. BCSP, vol. II, p. 133-155. 1966.
- MOLLO R. e F. MEZZENA, *Statua stele di tipo « Petit Chasseur » scoperta ad Aosta*. BCSP, vol. VI, p. 126-127. 1971.
- DAUDRY D., *Coup d'œil sur les rochers gravés du Val d'Aoste*. BEPA, vol. I, p. 55-85. 1969.

A PROPOSITO DEGLI STATERI AUREI ATTRIBUITI AI SALASSI

Le monete in argomento sono note anche a chi non è numismatico attraverso alcune pubblicazioni di storia valdostana, come « Monete dei Salassi » o « Monete Salasse », più esattamente Andrea Zanotto nella sua recente Storia della Valle d'Aosta le riporta come « Monete dette dei Salassi », ed è giusto usare questa forma dubitativa perchè, come spiegherò nel corso di questa conversazione, è assai probabile che queste monete siano state emesse in altre regioni da altre popolazioni.

Quando mancano le prove o la documentazione storica per definire il luogo di emissione di una moneta, esaurita la possibilità di riconoscimento attraverso la parte epigrafica, figurativa, stilistica e ponderale della moneta, non rimane che far ricorso al luogo del ritrovamento (quando questo è conosciuto). Ed anche questa non può essere considerata una prova certa, poichè ovviamente, la moneta è stata ideata per servire come oggetto di scambio, in luogo del baratto che si usava prima della sua invenzione, e perciò destinata ad essere trasportata fuori dal luogo di origine. Si sono trovate monete greche di alcuni secoli a. C. e della Repubblica Romana nel corso di scavi sulle coste del Mar Baltico, perciò molto distanti dalle giurisdizioni di quei governi che all'epoca dell'emissione di quelle monete, non superavano i confini posti dalle montagne dell'Epiro e dal Po. L'abilità e l'intraprendenza dei mercanti, fin dai tempi più antichi li spingeva a commerciare in paesi lontani ovunque si prospettassero possibilità di guadagno. Lo stesso avveniva nelle nostre regioni dove le Alpi non ostacolavano certamente il commercio ma univano le popolazioni alpine forse più di quanto non avvenga oggi.

Per ritornare ai nostri stateri d'oro, dobbiamo riconoscere che essi appartengono a quel tipo di monete che non concedono alcun elemento utile per una sicura identificazione del luogo di emissione,

I primi due esemplari rinvenuti nella seconda metà del XVIII secolo al Colle del Gran S. Bernardo ed altri due provenienti dal Vallese, furono esaminati nel 1853 dal Mommsen,¹ il quale per primo ne ipotizzò l'attribuzione ai Salassi adducendo a prova della sua affermazione, l'abbondanza d'oro esistente nel territorio, secondo le notizie riportate da Strabone e da Plinio.

Successivamente allo studio del Mommsen venivano alla luce:

– Nel 1857, nei pressi di Saint-Martin-de-Corléans, un esemplare con la leggenda sinistrorsa « KAT », in caratteri che nell'epoca venivano chiamati Nord Etruschi e recentemente definiti come Leponzi, dopo che furono rinvenute numerose scritte in tali caratteri sopra lapidi ed oggetti, nella zona delle Alpi Lepontine (fig. 1).

Attualmente questa moneta è di proprietà dell'Accademia di Sant'Anselmo.

– Nel 1858 rinvenuto in un campo nei pressi di Aosta, uno statere di tipo anepigrafe, passato nella collezione del Canonico Gal e poi inspiegabilmente perduto. Il tipo è simile a quello appartenente al Gabinetto Numismatico della Biblioteca Nazionale di Parigi (fig. 2).

– Nel 1861 a Verrès, un esemplare con leggenda destrorsa « PRIKOU », sempre in caratteri Leponzi. Anche questo si trova all'Accademia di Sant'Anselmo (fig. 3).

A proposito delle strane figurazioni a forma di reticolo recate da questi tipi di monete, il Mommsen si limitava a dire che erano di un tipo particolare che ancora non aveva avuto spiegazione. Successivamente altri autori (Blanchet,² Forrer,³ Pautasso⁴), approfondendo

¹ T. MOMMSEN, *Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen*, in *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, fasc. VII, Zurigo 1853, pag. 202.

² A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, I, pag. 271.

³ R. FORRER, *Keltische Numismatik der Rhein und Donaulande*, Strasburgo 1908, pag. 278.

⁴ A. PAUTASSO, *Le monete preromane dell'Italia Settentrionale*, Varese 1966, pag. 142, 143, 144.



Fig. 1



Fig. 2

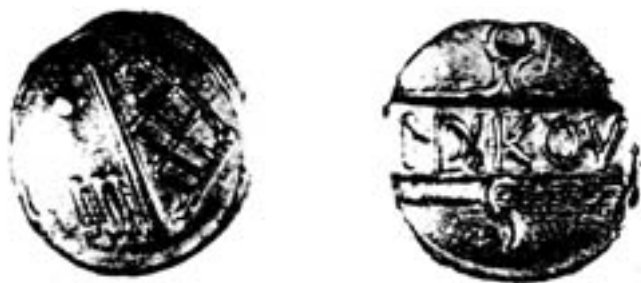


Fig. 3

l'esame di questa monetazione, rilevarono come attraverso il processo degenerativo delle raffigurazioni dello statere aureo di Alessandro Magno, che recava a diritto la testa elmata di Pallade con tre lunghi riccioli, ed al rovescio la Nike in piedi, si fosse giunti alle figure astratte delle nostre monete.

Il Pautasso, in appendice alla sua opera « Le Monete Preromane dell'Italia Settentrionale » pubblicata nel 1966, tratta in 17 pagine le monete dette dei Salassi, corredandole con sei tavole fotografiche nelle quali si evidenzia il processo di trasformazione delle figure dall'originario statere macedone di Alessandro Magno (336-323 a. C.) (fig. 4/1, 4/2), irradiatosi nelle regioni Danubiane, al tipo intermedio dello statere Retico (fig. 5) che ripropone le stesse figure ma più stilizzate, a quelli finali dei Salassi ridotti a figure astratte.

Al diritto, il reticolo sta al posto dell'elmo ornato, il globetto al posto dell'occhio e le tre asticelle verticali sono quanto rimane dei tre riccioli di Pallade.

Al rovescio, la Nike alata nel tipo più antico è trasformata in una specie di sacco verticale che nei tipi più recenti assume la posizione orizzontale con una scritta nel mezzo, emarginata da una specie di tridente nodoso e da una retta ornata.

Per quanto riguarda la datazione, la questione rimane tuttora aperta: in base all'elemento ponderale, unico valido nel nostro caso, abbiamo lo statere macedone della fine del IV secolo che pesa gr 8,60, quello retico di gr 8,45/8,30 che si pone in un periodo intermedio e quelli « Salassi » che vanno da un peso di gr 7,55/7,10 per il tipo anepigrafico a gr 7/6,65 per il tipo più recente con le scritte nel rovescio. Considerando il costante slittamento del peso della moneta dovuto alla progressiva svalutazione dobbiamo tuttavia limitarci ad indicare come datazione un largo periodo che va dal III al I secolo a. C.

Dopo il Mommsen, Adrien Longpérier pubblicò nel 1861,⁵

⁵ A. DE LONGPÉRIER. *Monnaies des Salasses*. in *Revue Numismatique*, tomo VI, Parigi 1861. pag. 333 e seg.



Fig. 4/1



Fig. 4/2



Mezzo statere Retico (ingrandito)

Fig. 5

uno studio su queste monete aggiornandolo con i tre esemplari rinvenuti in Valle d'Aosta e, come rileva il Pautasso, « l'incalzare di tali ritrovamenti (1857 - 1858 - 1861) rimasti poi senza seguito, pareva confermare pienamente l'ipotesi del Mommsen poiché una tale fecondità sembrava indicare nella Valle d'Aosta il luogo d'origine di quella monetazione » per cui il Longpérier aderì completamente all'ipotesi del Mommsen.

Ma oggi, dopo oltre un secolo, il sopraggiungere di reperti avvenuti altrove propone una nuova attribuzione a questa monetazione. Lo studio più completo ed aggiornato è quello del Pautasso il quale elenca ben 17 esemplari di cui otto del tipo anepigrafico e le altre con le scritte: « KAT » e « ANATIKOU » sinistrorse e « ASE », « KASILOS », « PRIKOU » e « ULKOS » destrorse.

La statistica dei ritrovamenti è la seguente:

- 1 rinvenuto in Alta Savoia;
- 2 al Gran San Bernardo;
- 3 in Valle d'Aosta;
- 9 in territorio Elvetico;
- 2 di provenienza ignota esistenti presso musei in Francia e Svizzera.

Concludendo, si rileva che gli studi compiuti dal 1900 ad oggi dal Forrer,⁶ dal Reber⁷ e dal Pautasso⁸ concordano nel ritenere di produzione del territorio Elvetico gli stateri d'oro detti dei Salassi. Questa attribuzione rimarrà tale se non interverranno altri ritrovamenti in Valle d'Aosta a farne modificare la statistica.

Per finire debbo fare ancora una precisazione: esiste una moneta conservata presso l'Accademia di Sant'Anselmo, rinvenuta nel secolo scorso nell'orto del Vescovado di Aosta, che compare sempre

⁶ R. FORRER, *op. cit.*, pag. 280.

⁷ B. REBER, *In der Schweiz aufgetundene Regenbogenschüssel und verwandte Goldmünzen*, in *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, tomo II, n. 3, Zurigo 1900, pag. 163.

⁸ A. PAUTASSO, *op. cit.*

nelle pubblicazioni locali accomunata erroneamente ai due stateri detti « Salassi ». Si tratta di un ben noto statere di elettro (lega composta da oro e argento) con al diritto una testa di uccello ed una fronda ed al rovescio una crocetta sottolineata da uno svolazzo. Essa appartiene alla monetazione dei Galli Boii, di un tipo che si trova frequentemente nel Württemberg e nella Valle del Reno, citato in molte pubblicazioni di numismatica.

Mi auguro che la presente segnalazione contribuisca ad evitare futuri errori.

MARIO ORLANDONI

BREVI CONSIDERAZIONI SULLE INCISIONI RUPESTRI DELLA VALLE D'AOSTA¹

Le incisioni rupestri sinora scoperte in Valle d'Aosta possono essere raggruppate in tre categorie:

- 1 – coppelle;
- 2 – incisioni schematiche eseguite a martellina;
- 3 – incisioni schematiche lineari o filiformi.

Le rocce a coppelle sono di gran lunga le più numerose. Sono note in tutta la valle centrale, sulle due rive della Dora, a partire da Donnas (località Albard) fino a La Salle (località Lazëy), nonché nelle valli laterali di Valtournanche, Saint-Barthélemy, Gran San Bernardo, Valgrisanche, Rhêmes e Valsavaranche, a un'altitudine che varia dai 450 ai 1600 metri circa.²

Le incisioni schematiche eseguite a martellina, per lo più simboli cruciformi, sono pure presenti in varie località della Valle, ma sono molto meno numerose delle rocce a coppelle.

Le troviamo ad Arnad, a Montjovet, a Emarèse, a Verrayes, a Quart, a Ollomont, a Sarre, a Valgrisanche, a Rhêmes, a Introd, a Cogne, a Brissogne e a Saint-Marcel. L'altitudine varia dai 700 metri

¹ Testo di una Conferenza tenuta alla Sezione torinese dell'Istituto Internazionale di Studi Liguri in data 30 aprile 1970.

² Cf. D. DAUDRY. *Coup d'œil sur les rochers gravés du Val d'Aoste*. in *Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines*. I. Aoste 1969. p. 55-85; e IDEM. *Coup d'œil sur les rochers gravés du Val d'Aoste. premier supplément*. in *Bulletin.... cit.* II, Aoste 1970. p. 83-100.

di Machaby sopra Arnad ai 2000 metri di Les Places sopra Ollomont.³

Le incisioni schematiche a tecnica lineare sono invece raggruppate nei comuni di Saint-Vincent e Montjovet. Unica eccezione, per il momento, sono quelle rinvenute su una finestra in pietra da taglio datata 1627 a Courmayeur e descritte da René Grosso nel 1965.

Tali incisioni sono però considerate dallo stesso autore, la cui prudenza e competenza in materia è ben nota, come incisioni di tradizione protostorica più che come vere e proprie incisioni preistoriche o protostoriche.⁴

Ho affermato che le incisioni sono presenti soprattutto nella valle centrale, quella della Dora, devo però precisare che esse non si incontrano sul fondovalle. Sono invece situate sui pendii delle montagne ad una certa altitudine e soprattutto sui terrazzi glaciali dominanti un vasto orizzonte.

Alberto Santacroce in un suo recente studio sulle incisioni rupestri afferma che esse sono sovente concentrate in zone dominanti, vicino a santuari cristiani o lungo antichissime mulattiere.⁵ Di questo stesso parere è Robert Guiraud⁶ ed in generale tutti gli studiosi che in questi ultimi anni si sono occupati di incisioni rupestri.⁷

E' pure opinione corrente che le medesime abbiano avuto un significato magico rituale e siano da collegarsi ad antichi culti pagani.⁸

Ipotesi meno vaghe e più concrete, anche se più azzardate e meno valide, sono state avanzate ultimamente da due studiosi di arte rupestre. Il primo crede di poter interpretare determinate rocce in-

³ Cf. *Ibidem*.

⁴ R. GROSSO, *Art schématique de tradition protohistorique en Vallée d'Aoste*, in *Le Flambeau*, XII^e année, n° 4, Aoste hiver 1965, pp. 32-40.

⁵ A. SANTACROCE, *Brevi notizie sulle incisioni rupestri ed alcuni suggerimenti per la loro ricerca*, in *Bulletin...*, cit., I, pp. 122-167.

⁶ R. GUIRAUD, *Les gravures rupestres d'Olargues (Hérault)*, in *Revue d'Etudes Ligures*, 1960, p. 243-256; IDEM, *Corpus des gravures rupestres d'Olargues (Hérault)*, in *Annales de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Toulouse. Préhistoire VII*, 1965, p. 41-63; ed anche IDEM, *Les gravures rupestres des Cévennes Occidentales*, in *Bulletin...*, cit., II, Aoste 1970, p. 165-175.

⁷ Cf. a questo proposito la vasta *Bibliografia* raccolta da A. SANTACROCE in *Brevi notizie...*, cit., p. 148-167.

⁸ Cf. *Ibidem*.

cise come delle probabili mappe preistoriche,⁹ il secondo come dei fari che in epoca protostorica o romana avrebbero illuminato durante la notte, con lumini ad olio, le vie di grande transito.¹⁰

Ricorderò inoltre, per puro dovere di cronaca, la fantasiosa interpretazione data alle rocce a coppelle da uno studioso francese in occasione del Colloquio sul Megalitico alpino tenutosi a Saint-Jean-de-Maurienne nel 1968. Costui, togliendo or questa or quella coppella, con la scusa che erano apocrife o non ultimate, riusciva sempre a vedervi rappresentata qualche costellazione.¹¹

Oggetto della presente Comunicazione non è già il confutare o il confermare le affermazioni su espote o l'aggiungerne altre, ma piuttosto il verificare, alla luce delle più recenti scoperte, quanto possa essere avanzato in questo campo, senza tema di smentite.

Inizierò la mia ricerca col rilevare eventuali caratteristiche comuni a varie rocce onde vedere se sia possibile giungere a qualche generalizzazione plausibile.

Prenderò quindi in particolare esame i seguenti fattori del problema:

- a) la posizione delle rocce incise;
- b) i reperti archeologici venuti alla luce nelle immediate vicinanze;
- c) le leggende, i riti, i santuari cristiani collegati con i massi incisi;
- d) la disposizione delle coppelle ed il probabile significato delle varie incisioni.

Effettuerò anche alcuni raffronti con altre incisioni più facil-

⁹ Cf. C. G. BORGNA, *La mappa litica di Rocio Clapier*, in *L'Universo*. Anno XLIX, n. 6. novembre-dicembre 1969, p. 1023-1042.

¹⁰ Cf. F. REYNIERS, *Implication alpine de la triangulation d'Eratosthène et d'Hipparque et remarque sur la campagne de César chez les Vénètes en 56 av. J.-C.*, in *Vieux Conflans*, 20^e année, n° 79, 4^e trimestre 1968, p. 79-80.

¹¹ Cf. L. LAGIER-BRUNO, *Les pierres à cupules et à bassins de la région de Yenne*, Comunicazione presentata al *Congrès des Sociétés savantes de Savoie*, Saint-Jean-de-Maurienne, 7-8 settembre 1968, manoscritto.

mente interpretabili e databili, al fine di verificare la possibilità di dare una interpretazione alle incisioni valdostane e di datarle.

a) *Posizione delle rocce incise.*

Ho già accennato testè al fatto che le rocce incise valdostane sono disseminate su una fascia compresa fra un'altitudine minima di 450 metri ed una massima di circa 2000 metri. Sono completamente assenti nel fondovalle, mentre abbondano sui terrazzi glaciali ergentisi sui fianchi delle montagne.

Di certo, l'optimum per la vita in epoca preromana non era il fondovalle umido ed afoso, ma la media altezza, i pendii soleggiati. Dello stesso parere è d'altronde il Sauter per ciò che concerne il Vallese.¹²

Ho anche potuto constatare che le incisioni rupestri valdostane sono presenti su rocce a volte notevolmente diverse, ad esempio, massi erratici o pareti rocciose levigate dai ghiacciai, e che le stesse sono poste in luoghi pure assai diversi: grandi pianori, pendii, dirupi. Inoltre, le incisioni sono presenti solo sulle rocce più tenere, raramente sui graniti.

Ho voluto condurre una ricerca statistica sulle rocce a coppelle note in Valle d'Aosta al fine di stabilire con precisione alcuni dati relativi alla loro posizione.

La ricerca è stata condotta in quattro direzioni. I dati raccolti sono i seguenti:

1 – Il 65% di queste sono isolate, mentre solo il 35% sono raggruppate in concentrazioni più o meno imponenti;

2 – Il 45% si ergono in pianori, il 25% in pendii, il 15% sono poste lungo antiche mulattiere, il 10% sono piccoli massi inclusi in muri e solo il 5% si elevano su dirupi;

3 – Il 55% sono massi erratici o staccati e solo il 45% sono pareti glaciali;

¹² M.-R. SAUTER, *Aspects du Valais il y a cinq millénaires*, in *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, Sion 1963, p. 19-30.

4 – Il 60% sono in posizione dominante e visibile a grande distanza, il 40% no.

La deduzione logica che mi pare si possa trarre dallo specchietto su esposto è la seguente: circa il 60-65% delle rocce a coppelle valdostane sono massi erratici isolati, posti in pianori o comunque in luoghi che potrebbero permettere un grande raduno di persone, in posizione dominante e visibili a grande distanza.

Per il momento, data la scarsità rappresentativa dei ritrovamenti, nessuna valida ricerca statistica può invece essere effettuata per le incisioni schematiche, siano esse eseguite a martellina o a tecnica lineare.

b) *Reperti archeologici venuti in luce nelle vicinanze delle rocce incise.*

A tutt'oggi, anche perchè nessun serio sondaggio è stato eseguito attorno ai massi incisi o nelle immediate vicinanze di essi, un unico reperto archeologico è venuto alla luce in Valle d'Aosta, capace di provare senza ombra di dubbio un suo nesso con le incisioni. La sola e rara eccezione è rappresentata da un grande lastrone recante numerose coppelle e facente da copertura ad un piccolo dolmen i cui lastroni sono attornati da ciottoli. Questa grande tomba a cista è molto simile a quelle scavate e studiate da O. Bockberger al Petit-Chasseur presso Sion in Vallese.¹³

L'importante ritrovamento è venuto alla luce assieme a numerosi menir e ad una stele antropomorfa in occasione di recenti scavi a Saint-Martin-de-Corléans, alle porte di Aosta.

Essendo però gli scavi stessi ancora da ultimare e non conoscendosi le conclusioni a cui potranno giungere gli archeologi che vi sono impegnati, mi pare prematuro per ora esprimere un qualsiasi giudizio. Posso solo anticipare che il dolmen pare poter risalire all'epoca del Bronzo. Viene però spontaneo chiedersi se il lastrone usato per la copertura rappresenta una riutilizzazione di un lastrone a coppelle

¹³ O.-J. BOCKBERGER. *Dalles anthropomorphes, tombes en ciste et vases campaniformes découverts à Sion, Suisse*, in *Bollettino del Centro Camuno di Studi preistorici*, III, 1967, p. 69-95.

precedente oppure se le coppelle sono state fatte proprio in quella occasione.

Allo stato attuale delle mie conoscenze non è possibile risolvere il dilemma. L'unico dato certo pare essere il fatto che le coppelle non dovrebbero essere posteriori all'epoca del Bronzo, poichè il monumento era incluso in strati chiari e ben precisi, profondi e non manomessi.

Ricorderò, a puro titolo di cronaca, alcuni altri ritrovamenti archeologici avvenuti nelle vicinanze di massi incisi, anche se scientificamente non è possibile stabilire alcun nesso fra questi ed i ritrovamenti stessi.

– Due rocce a coppelle sono situate vicinissime alla necropoli neolitica di Fiusey, in comune di Montjovet.¹⁴

– Un'ascia in pietra levigata è stata ritrovata nelle immediate vicinanze delle incisioni lineari sul sentiero Borgo-Rodoz, sempre a Montjovet.¹⁵

– Un vasetto fittile gallo romano è dato da Piero Barocelli come proveniente da Feuilley in comune di Saint-Vincent, ove ultimamente sono state scoperte numerose incisioni lineari e rocce a coppelle.¹⁶

– Una tomba distrutta con un'armilla del tipo « salasso » è venuta alla luce a Ussel, in comune di Châtillon, in prossimità di tre piccole rocce a coppelle.¹⁷

– Alcune rocce a coppelle sono pure presenti vicino alla necropoli neo-eneolitica di Vollein, in comune di Quart.¹⁸

– Sepulture in lastroni di pietra grezza, non meglio determinate,

¹⁴ Cf. P. BAROCELLI, *Forma Italiae, Regio XI transpadana, v. I, Augusta Praetoria*, Roma 1948, coll. 212-213.

¹⁵ *Ibidem*, col. 211.

¹⁶ *Ibidem*, coll. 209-210.

¹⁷ Segnalazione gentilmente fornitami dalla dottoressa Rosanna Mollo, archeologa regionale.

¹⁸ La necropoli neo-eneolitica di Quart-Vollein, scoperta nel 1968, è tuttora oggetto di scavi accurati da parte della Sovrintendenza alle Antichità della Valle d'Aosta, sotto la direzione della dottoressa Rosanna Mollo.

sono venute alla luce nelle immediate adiacenze di rocce a coppelle in regione Perietta a Introd.¹⁹

Purtroppo, come ho già detto, questi fortuiti ritrovamenti, se si eccettua il caso di Saint-Martin-de-Corléans, non sono tali da permetterci di stabilire l'uso o il significato delle nostre incisioni rupestri nè di datarle con una certa precisione.

c) *Leggende, riti o santuari cristiani collegati ai massi incisi.*

Dato il gran numero di incisioni rupestri esistenti in Valle d'Aosta, stupisce il fatto che solo alcune sono legate a leggende. Evidentemente i contadini ed i pastori delle nostre montagne devono sempre aver considerato cose senza importanza le incisioni stesse e quasi certamente opera o della natura o di qualche loro simile in vena di ingannare il tempo mentre custodiva il gregge. Relativamente poche sono anche quelle legate a particolari culti oppure presenti in luoghi di culto cristiani. Reputo comunque interessante esaminarle ad una ad una. Sovente infatti piccoli dettagli che paiono semplici note folkloristiche celano in realtà la chiave per rispondere agli interrogativi che ci interessano.

– Due modeste coppelle presenti su un lastrone usato come ponte presso il villaggio di Valméanaz a Saint-Marcel sono attribuite ai poteri magico-divinatori di una non meglio precisata « vecchia di Valméanaz », la quale le avrebbe fatte picchiando il suo bastone sul sasso a riprova della veridicità di quanto andava profetizzando.

– Una coppella isolata sullo sperone roccioso di Saint-Evence in comune di Torgnon sarebbe stata eseguita dallo stesso santo o meglio dal bastone che lo stesso avrebbe puntato con forza sulla roccia per cercare di trattenersi mentre i suoi martirizzatori volevano precipitarlo abbasso.

– Le numerose coppelle di Valsainte sopra Quart sono invece attribuite al beato Emerico e null'altro sarebbero se non le impronte delle sue ginocchia.

¹⁹ Cf. F. MARI, *Pierres gravées et tombes en ciste découvertes à Introd*, in *Bulletin...*, cit., II, p. 101-106.

– Sempre in comune di Quart, sopra il villaggio di Jeanceyaz, lungo un'antichissima via di transumanza, visibile a grande distanza, un enorme roccione a coppelle è legato al nome di San Michele, santo protettore dei pastori e titolare della giornata in cui termina ufficialmente la monticazione delle mandrie in Valle.

– Appena fuori dalle porte di Aosta, lungo la statale 27 del Gran San Bernardo, vicino ad un oratorio, ad una pietra con una cavità tronco conica al centro è attribuito il potere di guarire il pate-reccio. Ancor oggi gli abitanti dei dintorni vi si recano per introdurvi le dita ammalate.

– Le incisioni cruciformi di Saint-Ganet a Montjovet (tra parentesi questo santo non penso esista sul martirologio), celerebbero invece, a detta dei contadini del luogo, un tesoro.

– Quelle lungo l'antica mulattiera collegante Emarèse con Ver-rès, attraverso i territori di Montjovet e di Challant-Saint-Victor, e denominate « les Grandes-Croix » segnerebbero invece il confine fra i quattro comuni. In realtà i confini fra i quattro comuni di Emarèse, Montjovet, Challant-Saint-Victor e Challant-Saint-Anselme si incontrano alla Croix d'Arla, località a circa un km verso sud-est dalle croci suddette.²⁰ Oltre alle croci si possono anche notare sulla roccia di cui sopra vari altri segni, tra cui un magnifico simbolo a ferro di cavallo. Quest'ultimo è interpretato dagli abitanti dei villaggi vicini come una C maiuscola, iniziale di Challant.

– Un'altra roccia con croci a coppelle legata alla toponomastica è quella di Bruchet in comune di Brissogne. La località in cui è posta prende infatti il nome di Croix-des-Grands-Champs.

– I simboli cruciformi di Plaret-de-l'Arp a Valgrisanche nonchè quelli ormai distrutti del Bois-de-la-Confession nello stesso comune

²⁰ Località questa molto interessante da un punto di vista archeologico. Proprio sul Col-d'Arlaz si notano infatti alcuni grandi lastroni facenti parte probabilmente o di un dolmen o di un allineamento di menir. Si può notare sotto uno di questi lastroni un'incisione serpentiforme che ne percorre tutta la lunghezza. Sul colle esiste anche un cerchio ben delimitato da un piccolo muretto a secco. Non mi stupirei se celasse un recinto funerario dell'epoca del Ferro.

sono invece attribuiti ad un'antica usanza che si sarebbe praticata in occasione dei funerali. Su quelle rocce sarebbero stati posati i feretri per permettere ai portatori di riprendere fiato. Per ogni feretro posato vi avrebbero inciso una croce. Le rocce sono infatti indicate col nome di « Pierres des morts ». Stupisce il fatto però che vi siano incise solo poche decine di croci. L'usanza sarebbe dunque stata praticata solo per pochissimo tempo, il che pare essere un controsenso.

– Lo stupendo segno a phi di Machaby sopra Arnaz, sorge a poche centinaia di metri dal famosissimo santuario della vergine, costruito solo nel XVII secolo, ma dalle origini molto remote.

Pur non potendosi collegare direttamente con questo non è da escludere completamente l'ipotesi che il culto per la madre di Dio abbia seguito o sostituito in questo luogo un culto assai più antico, forse preistorico, quello della Dea Madre, ad esempio.

– Allo stesso modo, le numerose incisioni (coppelle e cruciformi) esistenti nei dintorni del santuario di Plout, a Saint-Marcel, paiono rivelare l'esistenza in quei luoghi di un culto ben più antico di quello cristiano per « Notre Dame de tous pouvoirs ».

Cosa degna di nota pare pure il fatto che le magnifiche incisioni a martellina (antropomorfi, croci e forse bovidi e oranti schematizzati) scoperti ultimamente a est del santuario, dalla dottoressa Mari, si trovano in località Marteurunna.²¹

La cosa interessante a mio avviso si celerebbe proprio in questo toponimo. Stando agli eruditi locali, toponimi simili indicherebbero luoghi ove vennero sacrificati i primi cristiani.²²

Ora, quale miglior luogo per martirizzare i seguaci della nuova religione, che si rifiutavano di sacrificare alla vecchia divinità, della sede della divinità pagana stessa? Certo, l'ipotesi, per quanto allettante va presa con beneficio di inventario. In realtà senza prove concrete rimarremo sempre nel campo del forse, del possibile, del

²¹ Cf. F. MARI. *Cupules et signes cruciformes dans la commune de Fénis*, in *Bulletin...*, cit., II. Aosta 1970, p. 139-145.

²² Cf. J.-A. DUC. *Histoire de l'Eglise d'Aoste*, v. I. Aoste 1901, p. 25-30.

potrebbe essere. Scientificamente sarebbe per lo meno azzardato, se non poco serio, trarre conclusioni affrettate, dare semplici supposizioni, ipotesi, come fatti provati.

Seppur con rammarico devo dunque concludere, anche dopo l'esame di questo terzo fattore, che nessun dato certo è scaturito atto a portare un po' di luce circa l'uso a cui furono adibite le nostre incisioni e la data in cui le stesse furono eseguite.

d) *Disposizione delle cospelle e probabile interpretazione dei segni schematici.*

Le cospelle incise sulle rocce valdostane non presentano, in linea di massima, una disposizione particolare. Una statistica condotta in tal senso mi ha rivelato che solo il 12% delle rocce incise presentano le loro cospelle disposte con un certo ordine.

Su oltre novanta rocce a cospelle esaminate, cinque le hanno allineate su una sola fila (in due casi sono poste in ordine decrescente); due le hanno allineate, sempre in ordine decrescente, ma su due file; una roccia presenta invece nove cospelle disposte su tre file; ed infine tre rocce hanno un numero variabile di cospelle disposte attorno ad una centrale più grande (due con sei cospelle attorno ad una centrale più grande).

Nella maggioranza dei casi, pur potendo estrarre or qua or là degli insiemi ben definiti di due, tre, quattro o più cospelle disposte in forme particolari, esse non paiono avere sempre una disposizione voluta o un qualche ordine, e sono presenti in numero quanto mai variabile.

Una statistica condotta sulla variabilità del numero delle cospelle ha fornito i seguenti dati: il 35% delle rocce valdostane ha meno di 5 cospelle e più precisamente: il 13% ne ha una sola, il 7% ne ha due, l'8% ne ha tre, il 7% ne ha quattro. Il 62% ne ha invece un numero variabile fra cinque e cinquanta e precisamente: il 27% ne ha da cinque a dieci, il 27% da dieci a venti e l'8% da venti a cinquanta. Solo il 3 per cento delle rocce ha più di cinquanta cospelle.

Anche le dimensioni sono molto differenti: da pochi mm di

diametro delle microcoppelle a ben 20 cm in un caso a Challant-Saint-Victor. La quasi totalità misura però da 2 a 6 cm di diametro su 1-2 di profondità.

I simboli presenti nelle incisioni schematiche sono pure assai vari e raffigurano per lo più temi noti.

Di gran lunga il più comune è la croce, a volte delimitata da microcoppelle (nelle incisioni lineari) o da coppelle (in quelle a martellina) a volte no; in alcuni casi a bracci uguali (croce greca) in altri disuguali (croce latina). A Ollomont, nella valle del Gran San Bernardo, tutte le croci sormontano una mezza luna. Alcune croci presenti sulle rocce lungo il sentiero Borgo-Rodoz a Montjovet e sul cocuzzolo di Tsaillioun a Saint-Vincent sono invece fiorite, circondate cioè da numerose microcoppelle disposte a raggiera intorno.

Altri simboli che si riscontrano pure frequentemente sono quelli a phi. Alcuni sono eseguiti a martellina, altri a tecnica lineare. Tutti sono però più simili ai segni a balestra o ad arco descritti da René Guiraud e da Paul Bellin,²³ che non ai veri e propri segni a phi.

Numerosi sono anche i zig-zag, i reticolati, le scalette, i recinti, i simboli solari o stellari. In alcuni casi i simboli antropomorfi paiono essere accompagnati da simboli solari.

Alcune incisioni sembrano rappresentare scene di procreazione o di accoppiamento più o meno schematizzate. Un solo simbolo rappresenta probabilmente un bue aggiogato.

Ho voluto riassumere i principali temi riscontrati nelle nostre incisioni rupestri per dare un'idea d'insieme delle medesime.

Di certo, poco possiamo apprendere a proposito delle coppelle. La loro disposizione pare decisamente, almeno allo stato attuale delle nostre conoscenze, non rappresentare alcunché di concreto, se si esclude forse un significato di conteggio e numerico. In due soli casi rappresentano forse una ruota solare e in cinque indicano forse una direzione.

²³ R. GUIRAUD, *Corpus des gravures....* cit., p. 41-63; ed anche P. BELLIN, *Données nouvelles sur l'art schématique dans le Sillon rhodanien et les Préalpes*, in *Bulletin....* cit., I. Aosta 1969, p. 86-106.

I simboli schematici paiono invece essere più chiari.

Esclusa per le croci, almeno nella stragrande maggioranza dei casi, un'origine cristiana, per ovvi motivi non resta che vedervi l'estrema schematizzazione di una figura antropomorfa. D'altronde, figure simili alle nostre sono diffuse e conosciute non solo in tutta l'area alpina dell'arte rupestre ma altresì in quella mediterranea. Basta ricordare ad esempio le recentissime pitture scoperte in una grotta del Salentino e le numerose incisioni schematiche spagnole, liguri, delle Cevennes e del Basso corso del Rodano.

Anche gli altri simboli paiono decisamente poter essere avvicinati a quelli noti nelle aree suddette e che gli studiosi fanno risalire generalmente all'epoca dei Metalli o tutt'al più al tardo Neolitico. Enumerarli tutti esulerebbe dai compiti e dai limiti di questa mia modesta Comunicazione, posso però affermare che innumerevoli raffronti utili potrebbero essere fatti.

Sintomatico è quanto René Guiraud ha affermato in un suo recente scritto: « ... Certaines gravures du Val d'Aoste ... pourraient bien porter la légende: gravures du Carroux ».²⁴

CONCLUSIONI

Concludendo dirò che malgrado i raffronti possibili, malgrado le innumerevoli affinità che si possono riscontrare fra le incisioni rupestri valdostane e quelle note e più facilmente databili dell'area mediterranea e alpina, non mi sento, al momento attuale delle ricerche di poter definire e risolvere il duplice problema della datazione e della utilizzazione o se si preferisce del significato da attribuire alle stesse. I dati raccolti sinora sono troppo esigui e vaghi perchè possano in qualche modo permettermi di rispondere esaurientemente ed in modo scientifico al duplice interrogativo. Avanzarò dunque due

²⁴ R. GUIRAUD, *Les gravures rupestres des Cevennes Occidentales*, cit., pagina 165, nota 16.

semplici ipotesi. Queste, quantunque si basino su dati abbastanza probanti e certi, tuttavia hanno bisogno di un'ulteriore verifica e di nuovi dati di appoggio perchè possano essere ritenute oggettivamente valide.

I – *Datazione.*

Le incisioni rupestri valdostane sembrano risalire a tre epoche diverse. Le cospicue sono quasi certamente le più antiche. In un solo caso però, a Saint-Martin-de-Corléans, possono essere ritenute con certezza o precedenti o contemporanee all'epoca del Bronzo. In tutti gli altri casi esse possono benissimo essere state eseguite anche in epoca posteriore e per quel che ne sappiamo anche recentemente e ciò per vari motivi: semplice imitazione, puro divertimento, sopravvivenza di antichi culti o riti pagani, ecc.

Le incisioni schematiche a martellina, sovente accoppiate a cospicue (Brissogne-Bruchet, Saint-Marcel-Marteurunna, Quart-Effraz), se non contemporanee alle cospicue stesse paiono di poco posteriori e quasi certamente sono più antiche di quelle lineari.

Comunque, se è possibile far risalire le incisioni a martellina anteriormente all'epoca del Bronzo, non pare possibile far risalire quelle lineari oltre l'epoca del Ferro. Secondo alcuni studiosi infatti, lo schematismo nell'arte rupestre, di origine orientale, sarebbe apparso nella Penisola Iberica all'alba dell'epoca dei Metalli o forse nel tardo Neolitico. Valicando i Pirenei si sarebbe irradiato verso Nord seguendo due vie: il litorale atlantico e il corso del Rodano.²⁵ E' per questa seconda via, che con ogni probabilità è giunto anche nelle vallate del Piemonte ed in Valle d'Aosta, attraverso i colli alpini.

Anche per questo tipo di incisioni non bisogna però dimenticare che per quanto ci è dato di sapere, esse potrebbero essere state eseguite anche molto posteriormente, in epoca storica, per semplice imitazione o appunto per il perdurare di antichi riti pagani.

La cosa pare però in molti casi poco probabile. I nostri pastori infatti hanno sempre evitato di tracciare inutilmente croci (ed in pre-

²⁵ Cf. P. BELLIN. *Données nouvelles....* cit., p. 86-106.

valenza è proprio di croci che si tratta), avendo un grande rispetto per il simbolo della loro religione. Inoltre non ci si spiega perchè avrebbero tracciato solo simboli e non ad esempio scene più decorative o più complesse ed inoltre perchè proprio simboli che ricorrono nell'arte rupestre schematica tipicamente protostorica.

II – *Uso e probabile significato.*

Per il momento l'interpretazione più plausibile attribuibile alle nostre incisioni pare essere quella che vuol vedere queste modeste manifestazioni artistiche legate a riti o culti antichi scomparsi da gran tempo o sostituiti da culti cristiani.

Quali e quanti siano stati questi riti non penso sia dato al momento di sapere.

In quanto agli autori che credono di potere ad ogni costo attribuire alle incisioni rupestri in genere un significato medico-terapeutico piuttosto che uno geografico-astronomico, o viceversa, reputo che non si possa prenderli in seria considerazione.

Le loro ipotesi non reggono ad un esame critico oggettivo, condotto su basi scientifiche.

Con ciò non voglio escludere che in un prossimo futuro, alla luce di sempre nuovi studi e raffronti e, perchè no, grazie a qualche fortuito ritrovamento, non si possa rispondere esaurientemente agli interrogativi che ora ci assillano e risolvere definitivamente il dilemma.

DAMIANO DAUDRY

INCISIONI RUPESTRI IN UNA ZONA DI MONTAGNA IN VALLE D'AOSTA

Questa zona è costituita, oltre che da quello breve di Issogne, dal vallone di Champdepraz e dai suoi sviluppi che in alto danno origine ad una specie di altipiano, ricco di laghi, compreso tra il M. Avic (3006 m) e il M. Glacier (3186 m). La regione, fatta eccezione per qualche alpeggio, è frequentata quasi esclusivamente nella zona dei laghi Bianco, Nero e Cornuto e del Gran Lago, per lo più da escursionisti e pescatori che la raggiungono da Champorcher attraverso il facile Colle del Lago Bianco; per il resto è poco nota e selvaggia, mancandovi strade.

Benchè la cosa sia imbarazzante, devo pur dire che questo ambiente presenta molte analogie con quello del Monte Bego.

Un'occhiata alla cartina è sufficiente a giustificare questa affermazione per quanto riguarda l'altimetria dei luoghi, l'abbondanza di acque, l'ubicazione, tangente a importanti vie di comunicazione e tuttavia appartata; perfino (ma in un solo caso) i toponimi: quel «goille de l'Enfer» nel vallone di Issogne di cui si riparerà in seguito.

Percorrendo poi la regione, la rassomiglianza si arricchisce di altri elementi che vanno dall'origine glaciale delle conche lacustri e delle estensioni rocciose tondeggianti, fino a particolari di contorno come la presenza, anche qui, dei resti di un'antica foresta di larici.

Nella zona esistono anche, da tempo imprecisato, miniere e in diversi punti si notano tracce di cavatura di blocchi cilindrici di pietra, ollare. Non è lontana di qui, appena oltre la cresta del Barbeston,

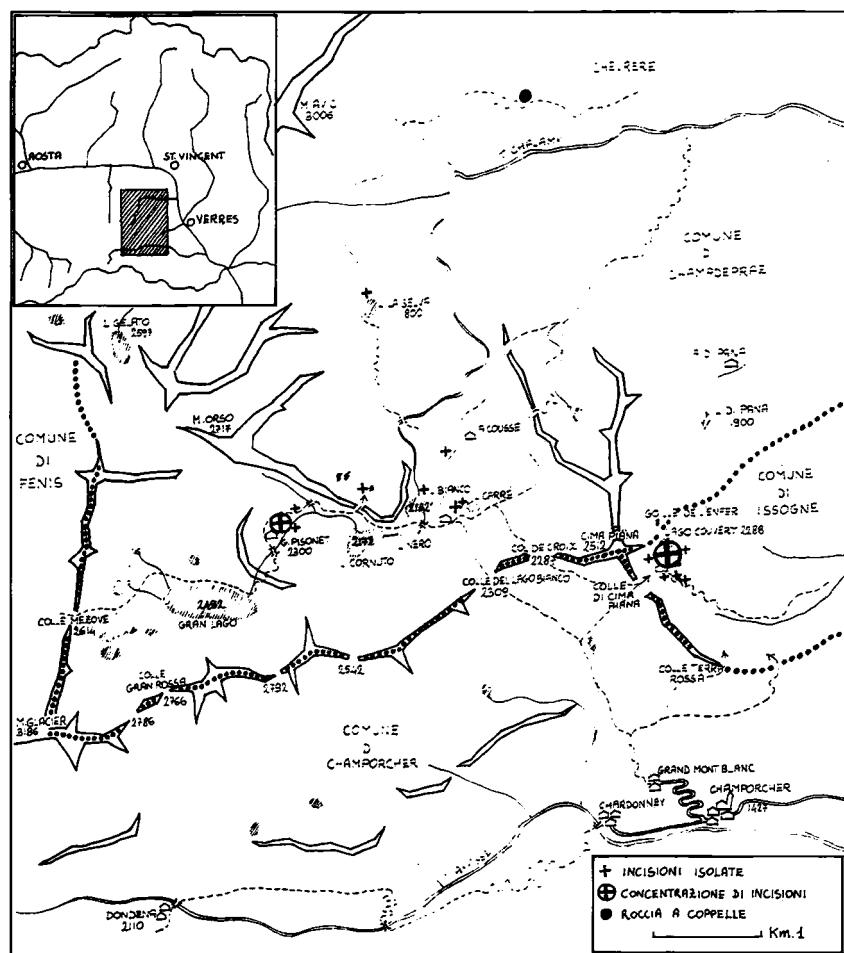


Fig. 1 - La zona delle incisioni

Comba-Molina dove si rinvennero abbondanti resti di una lavorazione al tornio le cui origini sfumano in un lontano passato.

E' in questo ambiente che ho avuto occasione di rinvenire, nell'autunno scorso, una considerevole quantità di incisioni. Queste sono, la maggior parte, di tecnica lineare, una parte incise profondamente, in un paio di casi lavorate a martellina. Tutte sono incise su venature affioranti di pietra ollare.

Possono essere divise in tre gruppi: il primo, piuttosto raccolto ed omogeneo, presso le baite Pisonet, a 2300 m di altezza; il secondo, costituito da una roccia con un certo numero di incisioni e da altre incisioni sparse, nei dintorni del Lago Bianco, ad una altezza compresa tra i 2000 e i 2300 m; il terzo, il più imponente e per



Fig. 2 - Veduta generale delle rocce del Gruppo I, tra la mulattiera (in basso) e il torrentello (in alto). A destra le baite Pisonet (m 2300) e la base del bastione roccioso che regge il Gran Lago. Al centro della foto, la macchia più scura indica il piccolo stagno che è un po' il punto focale dell'insieme

molti aspetti il più interessante, nella parte superiore del vallone di Issogne (2250-2300 m).

Nell'ubicazione dei due gruppi principali, il primo e il terzo, si nota una certa analogia, che porterebbe a ritenerli ispirati da uno stesso movente, sembrerebbe una forma di culto (delle cime dei monti o altro).

Entrambi si trovano a 2300 metri di altitudine, in zone ancora pascolabili, ai piedi di un anfiteatro roccioso che nel caso di Issogne è costituito dall'ultima cresta che conclude il vallone, nel caso delle baite Pisonet dalla bastionata di rocce che regge da est il Gran Lago. Nel primo caso, dunque, si tratta del pascolo più alto del vallone,

nel secondo no, in quanto oltre il salto vi sono ancora pascoli, lungo le sponde del Gran Lago, dominati dalla cupa mole del M. Glacier. Tuttavia questo imponente sbarramento sembra veramente segnare il limite di abitabilità del vallone di Champdepraz. Del primo e del secondo gruppo si dà una breve descrizione, del terzo un resoconto sommario, in attesa di uno studio completo.

I - VALLONE DI CHAMPDEPRAZ - Località Pisonet (quota 2300 m).

Le incisioni sono concentrate, con poche eccezioni, in un'area di circa 200 x 100 m compresa tra la mulattiera e il torrente Chalamy, qualche decina di metri ad est delle baite Pisonet (fig. 2).

Si trovano isolate, su piccole o anche piccolissime superfici poco inclinate od orizzontali, o in piccoli gruppi e sono in genere orientate ad est.

Prevalgono i simboli cruciformi semplici con microcoppelle alle estremità, ma non mancano interessanti variazioni sul tema.

Sono, salvo un caso, di tecnica lineare e presentano la caratteristica sezione a « V » ottenuta verosimilmente con uno strumento affilato. In alcune incisioni, infatti, ripassate grossolanamente in tempi recenti, è ancora visibile, nel solco più largo così formatosi, la sottilissima scalfittura che costituisce la sezione più profonda della precedente incisione.

Non superano i dieci centimetri con un minimo di due-tre e una media di cinque-sei e sono per lo più di fattura accurata.

Le minute dimensioni, la parsimonia con cui questi simboli sono amministrati e disposti, come un qualcosa di prezioso, contrasta con l'abbondanza e anche la grossolanità di buona parte delle incisioni del terzo gruppo.

Si direbbe che qui, salvo poche aggiunte sporadiche ed eventualmente qualche elemento preesistente, la maggior parte dei segni siano stati incisi in un periodo di tempo relativamente circoscritto.

Sono stati suddivisi per comodità in alcuni sottogruppi:

I, A – Rocce leggermente inclinate o disposte in piano intorno ad un minuscolo laghetto-palude.

Oltre ad una dozzina di croci isolate con microcoppelle variamente e simmetricamente disposte, si notano in particolare:

– Tre simboli solari piuttosto marcati del diametro di sette-otto centimetri e tracce di altri tre (fig. 3).

– Gruppo di segni cruciformi. Da notare due piccoli rettangoli sbarrati (simboli sessuali femminili secondo Leroi-Gouran)¹ e tre doppie croci.

– Due croci eseguite in un primo tempo a tecnica lineare (tracce) e successivamente lavorate a martellina (fig. 4) per una larghezza di 2-3 cm, con coppelle alle estremità. Le dimensioni, maggiori di quelle di tecnica lineare (si veda la piccola croce in alto a sinistra), fanno pensare che l'incisione lineare sottostante sia stata eseguita come traccia per la martellinatura.

– Un segno a « tria » inciso con tratti sottili, ripassato grossolanamente di recente.

I, B – Rocce leggermente inclinate digradanti verso il torrente Chalamy.

– Ancora alcune croci isolate, in due casi accoppiate, con microcoppelle.

– Tre immagini di capanne. La prima (fig. 6 n. 1) è appena graffiata e visibile solo con luce radente. Le altre due (fig. 5 e 6 n. 3, 4) sono affiancate a 15 cm di distanza.²

I, B bis – Rocce in faccia a B sull'altra sponda del torrente.

– Piccole croci e minuscolo simbolo solare (cm 2 x 2,5).³

I, C – Rocce a pochi metri dalle baite Pisonet (fig. 7, n. 8, 10).

¹ Cf. sul *Bollettino del Centro Camuno di Studi Preistorici*, vol. III, per il 1967, p. 189, rilievo di una roccia di Vivarais presso Aubernas (Ardèche), dove questo simbolo appare, ma in dimensioni assai maggiori, accanto ad un antropomorfo.

² Cf. P. FERRARI, *Una roccia a tecnica lineare presso Boario*, in *Bollettino* citato, 1964-1965, p. 74, 75, 76.

³ Si notano anche una croce cristiana con data 173... e una data 1787.

– Croci e segni « a balestra » incisi con tratti piuttosto grossolani, hanno un carattere diverso dai segni descritti in I A, I B, I E.⁴ Alcuni sembrano ripassati. Si notano anche vaghe tracce di incisioni a graticcio.

I, D – Roccia sul margine della mulattiera, 250 m prima delle baite Pisonet (presenta in basso un bel « solco di carro » glaciale).

A questo gruppo appartengono due interessanti antropomorfi scanditi da microcoppelle (fig. 8). Per queste immagini non conosco riferimenti.

I, E – Roccia inclinata che dallo stagno scende verso est e separa una valletta dal torrente.

Simboli « a balestra ». Uno doppio come in I, A (fig. 7, n. 2). Orientati a nord.⁵

I, F – Rocce sui due lati della mulattiera poco dopo il ponticello in rovina sul piccolo torrente che scende dal monte Orso. La massicciata della mulattiera copre forse qualche incisione.

C'è qui il più bello tra i simboli antropomorfi da me veduti (fig. 9). Un lieve movimento sinuoso tradisce la rappresentazione dell'uomo, completata dallo spostamento in alto del braccio orizzontale della croce e da un leggero espandersi del torace e del collo. Anche le microcoppelle acquistano un senso tutto particolare. Se vi fossero dubbi sul significato antropomorfo dei simboli cruciformi, questa immagine straordinaria (che per la verità richiama l'idea di un crocifisso cristiano) basterebbe ad eliminarli. Per una tale espressività, raggiunta così semplicemente, credo si possa parlare di arte. In più di un caso si può notare in questi segni un gusto grafico che va al di là di una semplice ripetizione meccanica.

Sull'altro lato della mulattiera si notano alcune incisioni sem-

⁴ In particolare richiamano incisioni dell'Ariège, riprodotte in *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*, Aosta 1969, p. 190, fig. 23, n. 1, 2, 3.

⁵ Sopra ad uno di questi segni è inciso in maniera piuttosto simile. compare un riquadro con data 1674.

plici, una delle quali ha le caratteristiche di « polissoir », un'altra di antropomorfo estremamente schematico.

II - VALLONE DI CHAMPDEPRAZ - Località diverse intorno al lago Bianco.

II, A – Roccia quasi in piano tra il lago Carré e la baita ivi esistente, a cento metri da questa, lungo la mulattiera che scende a Barbuste (quota 2160).

Si tratta (fig. 10) di una raffigurazione abbastanza complessa, omogenea, eseguita con tecnica lineare e poi in parte ritoccata a martellina.

Distinguiamo, da sinistra a destra, due leggere cavità ottenute a martellina (simboli solari o la prima fase di escavazione di coppelle ?); alcune croci più o meno ritoccate a martellina lungo gli assi; sopra le croci, perpendicolarmente al loro asse principale, un bel segno a balestra doppio.

Si notano ingrossamenti lungo l'asse principale e molte microcoppelle disposte simmetricamente. Questo segno è l'unico del genere in tutta la zona ed anche, allo stato attuale delle ricerche, in Valle d'Aosta e il riferimento ad Olargues è vistoso.⁶

All'estremità di questo simbolo c'è una coppella del diametro di 3,5 cm a sezione conica. Vi sono poi ancora croci con una caratteristica disposizione delle coppelle intorno all'incrocio degli assi ed altri segni vari.

Non mi è purtroppo ancora stato possibile eseguire un rilievo che richiederebbe il trattamento della roccia « a negativo ». Comunque mi pare che per molti motivi l'insieme meriterebbe uno studio approfondito.

⁶ Cf. R. GUIRAUD. *Corpus des gratures rupestres d'Olargues*, in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse*, ns. tome I, fasc. 5, p. 56-57, in particolare la fig. 5, n. 5. Troviamo poi qui, come ad Olargues, abbondanza di microcoppelle.

II, B – Roccia inclinata verso il lago Carré (stessa quota della precedente).

Croce semplice con microcoppelle.

II, C – Roccia a breve distanza dalla riva orientale del lago Bianco, dominante lo stesso (quota m 2135 circa).

Minuscola croce semplice con microcoppelle.

II, D – Roccia a breve distanza da uno stagno sulle ultime propaggini del monte Orso, all'altezza del lago Cornuto (quota metri 2300 circa).

Bella coppia di antropomorfi uno dei quali inedito (dimensioni massime 7-8 cm) (fig. 7, n. 6). I segni sono rivolti a nord, chi li osserva ha di fronte a sè la conca.

II, E – Roccia lungo un sentiero collegante l'alpe Cousse con il lago Carré (quota m 2100 circa).

Croce semplice con microcoppelle. Mi pare recente.

II Bis - VALLONE DI CHAMPDEPRAZ - Località lago La Selva (quota m 1800).

Sul bordo del sentiero che sale al lago, venti metri prima di giungervi, cinque cerchi concentrici con una coppellina al centro, eseguiti certamente con un compasso. La figura è orientata a nord verso chi sale.

III - VALLONE DI ISSOGNE.

Abbiamo qui diverse centinaia di incisioni in un ambiente particolarmente isolato che probabilmente le ha conservate quasi intatte nei secoli ma che per gli stessi motivi di isolamento può aver favorito un perdurare di usanze di tradizione preistorica o protostorica in tempi già molto tardi.

Questa è in verità l'impressione che si ricava da un primo som-

mario esame del complesso. Ma bisogna subito aggiungere che il numero assai rilevante di incisioni, la varietà dei soggetti e degli stili, la presenza, in diversi casi, di sovrapposizioni e di figure quasi del tutto cancellate a fianco di altre profondamente incise, stanno ad indicare un'attività distribuita su di un arco di tempo molto lungo.

E' dunque perlomeno verosimile che vi sia un nucleo originario, quasi certamente antico, che abbia funzionato da catalizzatore per le successive incisioni. Non mancano i riferimenti, anche vistosi, a gruppi di incisioni lineari di entrambi i versanti dell'arco alpino, ma soprattutto d'oltralpe,⁷ essendo qui rappresentata buona parte del repertorio delle incisioni di tecnica lineare, con qualche aggiunta assolutamente originale. Si rileva poi una notevole analogia tra una parte di questo complesso di segni e quelli scoperti in fondo valle e descritti nei numeri precedenti del « Bulletin ».⁸

Non mi è possibile, ora, dare di questo gruppo una descrizione anche sommaria, che è lasciata per il momento alle fotografie in attesa di uno studio completo e approfondito che verrà presto intrapreso. Mi limiterò a qualche osservazione.

Per chi sale da Issogne, le incisioni compaiono dapprima ai lati del sentiero (quello antico, che ha subito alcune varianti), quindi, pressapoco all'altezza delle baite in rovina ivi esistenti, incominciano a ritrovarsi (isolate o più spesso a gruppi) su di un'area piuttosto ampia che coincide all'incirca con i limiti del vallone in quel punto,

⁷ P. BELLIN, *Données nouvelles sur l'art schématique dans le Sillon Rhodanien et les Préalpes*, in *Bulletin* cit., Aosta 1969; A. GLORY, *Gravures rupestres schématiques dans l'Ariège*, in *Gallia*, Paris, fasc. V, p. 1-45; R. GUIRAUD, *op. cit.*; G. ISETTI, *Le incisioni di Monte Bego a tecnica lineare*, in *Rivista di Studi Liguri*, anno XXIII, n. 3-4, luglio-dicembre 1957, Istituto Internazionale di Studi Liguri, Bordighera, p. 163-196; G. ISETTI, *Nuove ricerche sulle incisioni lineari di Monte Bego*, in *Rivista* cit., anno XXIV, luglio-dicembre 1958, n. 3-4, p. 208-227, fig. 7 in particolare; G. ISETTI, *Corpus delle incisioni lineari di Val Meraviglie*, in *Rivista* cit., anno XXXI, gennaio-giugno 1965, n. 1-2, p. 45-110.

⁸ Cf. D. DAUDRY, *Le incisioni rupestri di Montjovet La-Chenal*, in *Bulletin* cit., p. 168-192; D. DAUDRY, *Coup d'œil sur les rochers gravés du val d'Aoste - Premier supplément*, p. 85-100 e *Nuove scoperte di incisioni lineari e di rocce a coppelle a Saint-Vincent e Montjovet*, p. 107-131, in *Bulletin* cit., 1969-1970.

quindi dai piedi della cresta che conduce al colle di Cima Piana, allo spartiacque che separa il vallone dalla conca dell'alpe di Pana.

Non è possibile per il momento dire se vi siano direzioni o percorsi preferenziali lungo i quali siano distribuite in modo particolare le incisioni⁹ però esse sembrano aumentare « di importanza », « di possibile contenuto » intorno, per la precisione sulla sponda occidentale del piccolo lago Couvert.

Qui i simboli si fanno più complessi, i graticci più intricati le scalette più lunghe e, in cima ad esse, sbocciano quelle singolari facce (fig. 14, 15) e quei « cartigli » d'aspetto così cristiano (fig. 16) che sembrano finalmente stabilire una meta al frenetico arrampicarsi su per le discontinuità della roccia.

La presenza, nei paraggi, di un piccolo stagno dal nome « Goille-de-l'Enfer », di origine forse medievale, se non più recente, è perlomeno curiosa.

Questo è collocato in un valloncello ingombro di macigni rotondi dalle cime sovrastanti, a breve distanza dal lago Couvert, 60-70 metri più in basso, sul versante che scende all'alpe di Pana. Intorno al lago e su tutto questo versante non vi sono incisioni.

Se scartiamo l'ipotesi che il nome gli derivi esclusivamente dall'aspetto (il luogo è brutto ma non infernale), sembra logico che sia in qualche modo legato alla presenza, non molto lontano, delle incisioni. D'altra parte fra tutte le incisioni della zona non vi sono figure cornute o sinistre o altro che possa portare a ritenerle, come a monte Bego, opera del Demonio. L'impressione più immediata che può provare il viandante è anzi di trovarsi di fronte ad immagini cristiane.

Perchè allora « Goille-de-l'Enfer » ?

La spiegazione potrebbe venire da una scritta, osservata da D. Daudry in cima ad una scaletta sulla riva del lago Couvert (fig. 17).

⁹ Il terreno è costituito da stretti valloncelli erbosi (paralleli al pendio) separati da piccoli dossi rocciosi. Su questi, dove affiorano venature di pietra ollare, sono collocate le incisioni.

Accanto ad alcune lettere incomprensibili, si legge chiaramente la frase « an pa/radi ». Il senso completo potrebbe essere: si va « an paradi » per mezzo di questa scala. Oppure: questa è la scala che conduce « AN PA/RADI ».

La scaletta e la scritta, contenuta in un riquadro, potrebbero essere opera della stessa mano.

Penso che vi sia una relazione tra la scritta, o perlomeno tra il concetto espresso in essa, e il nome « Goille-de-l'Enfer ». Questo fu forse attribuito allo sfortunato stagno per contrapporlo manicheisticamente all'altro, sulla cui sponda compaiono le « échelles du Paradis ». Insomma, considerando il lago Couvert il Paradiso, si è cercato nelle immediate vicinanze un luogo sufficientemente brutto che rappresentasse l'Inferno.

Quanto alle scalette sormontate da croci, mi pare vi siano quattro possibilità, non in contrasto con quanto detto sopra:

1 – Non sono affatto cristiane ma sono state ritenute tali per la forte analogia con la simbologia cristiana.

2 – Esistevano solo le scale (del resto presenti anche altrove) e ad esse sono stati aggiunti elementi cristiani sotto la suggestione di croci preesistenti ritenute cristiane (benchè ad un primo esame scale e cartigli sembrano tracciati dalla stessa mano).

3 – Sono del tutto cristiane, incise per i motivi già detti.

4 – Ve n'è di completamente non cristiane e di completamente cristiane, tracciate per imitazione. La frase « an pa radi » potrebbe accordarsi con tutte e quattro le ipotesi oppure essere successiva al tutto.

In ogni caso, quello che ci viene posto oggi, dalle incisioni del lago Couvert, è un problema complesso ed affascinante, per il luogo, i riferimenti possibili, la varietà delle tipologie e degli stili, il mistero delle immagini inedite cui ho accennato e di altre, appena intraviste qua e là e che andranno fissate e meditate, senza tuttavia igno-

rare la pesante ipoteca che su questi segni mettono nuovi sconcertanti ritrovamenti.¹⁰

La regione, poi, in alto completamente esplorata, dev'essere ancora esaminata a fondo nella parte compresa tra i 1800 metri e il fondo valle.

Al momento di chiudere queste note, D. Daudry e Signora, con altri Soci, annunciano la scoperta di una interessantissima roccia a coppelle nel medio vallone di Champdepraz.

Ci auguriamo di poter offrire, con il prossimo bollettino, un quadro più esauriente ed approfondito delle incisioni rupestri di questa zona.

RICCARDO PETITTI

¹⁰ Si veda, tra l'altro, E. BERNARDINI, *Monte Bego storia di una montagna*, C.A.I. Sezione di Bordighera, 1971, p. 128-136.

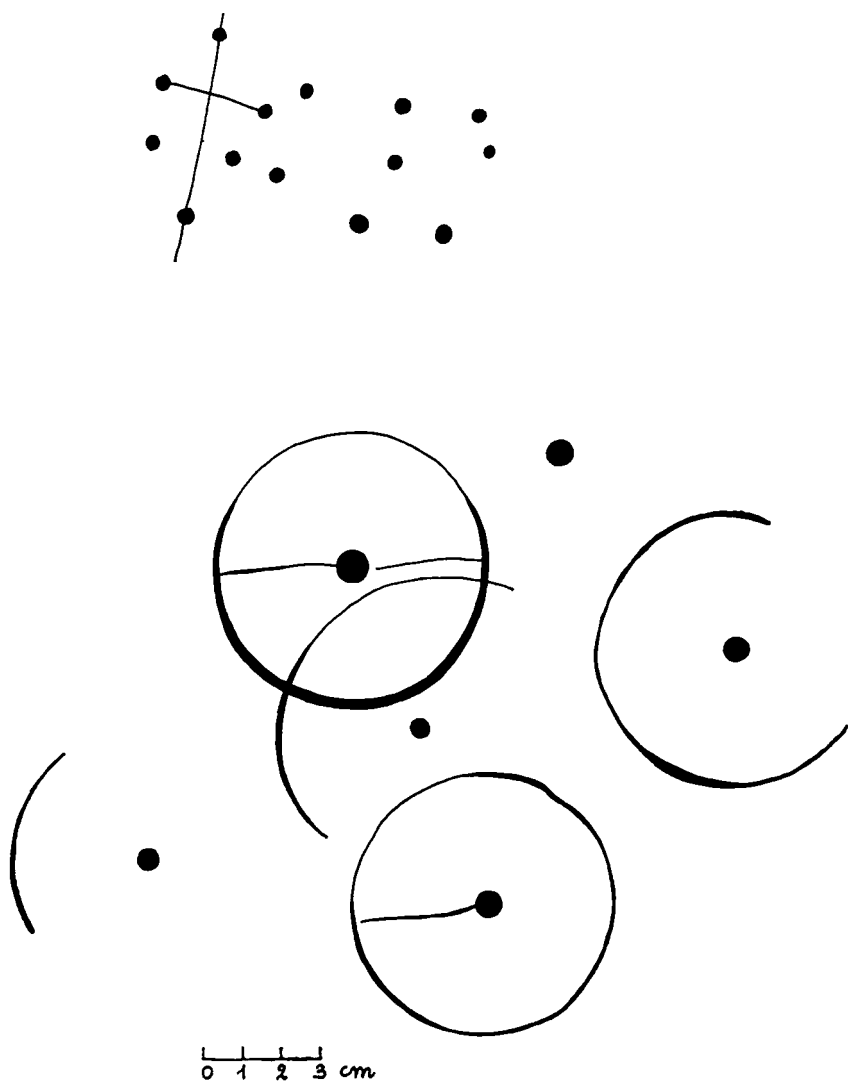


Fig. 3 - *Dischi solari - Gruppo I. A*

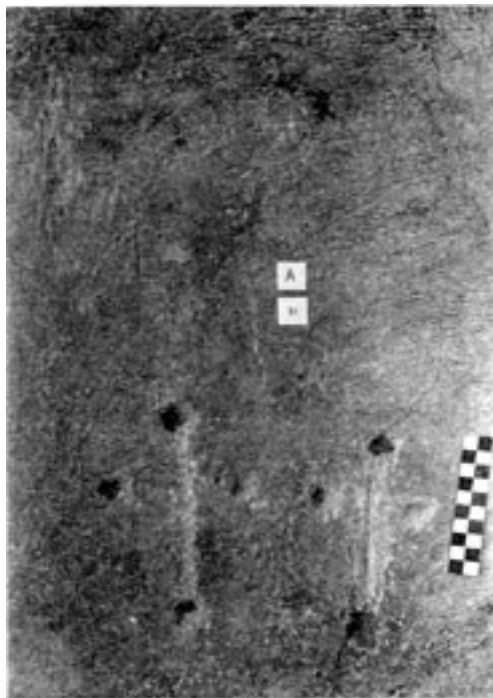
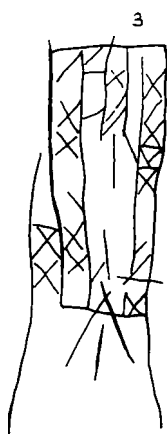
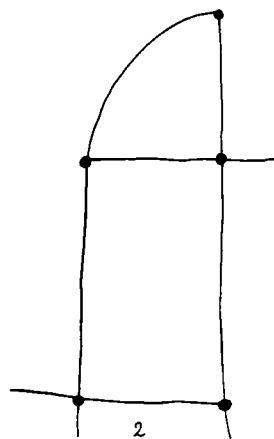
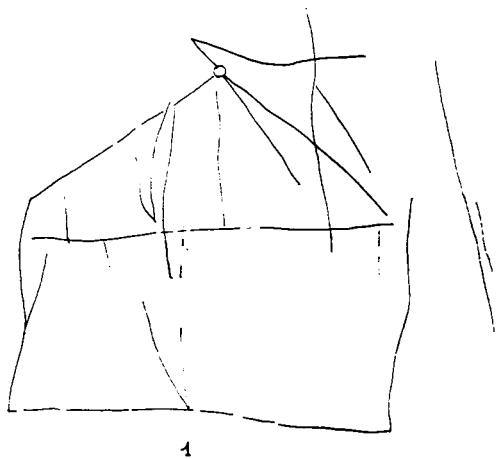


Fig. 4 - Croci eseguite a martellina su traccia lineare. Gruppo I. A. Notare le differenti dimensioni rispetto alla croce in alto a sinistra



Fig. 5 - Capanne (?) in quella a sinistra sono forse rappresentati la facciata e il tetto, in una sintesi « cubista »



0 1 2 3 cm

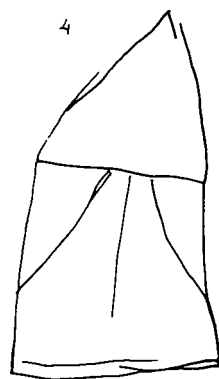


Fig. 6 - Capanne. 1. 3. 4, Gruppo I. B - 2. gruppo III

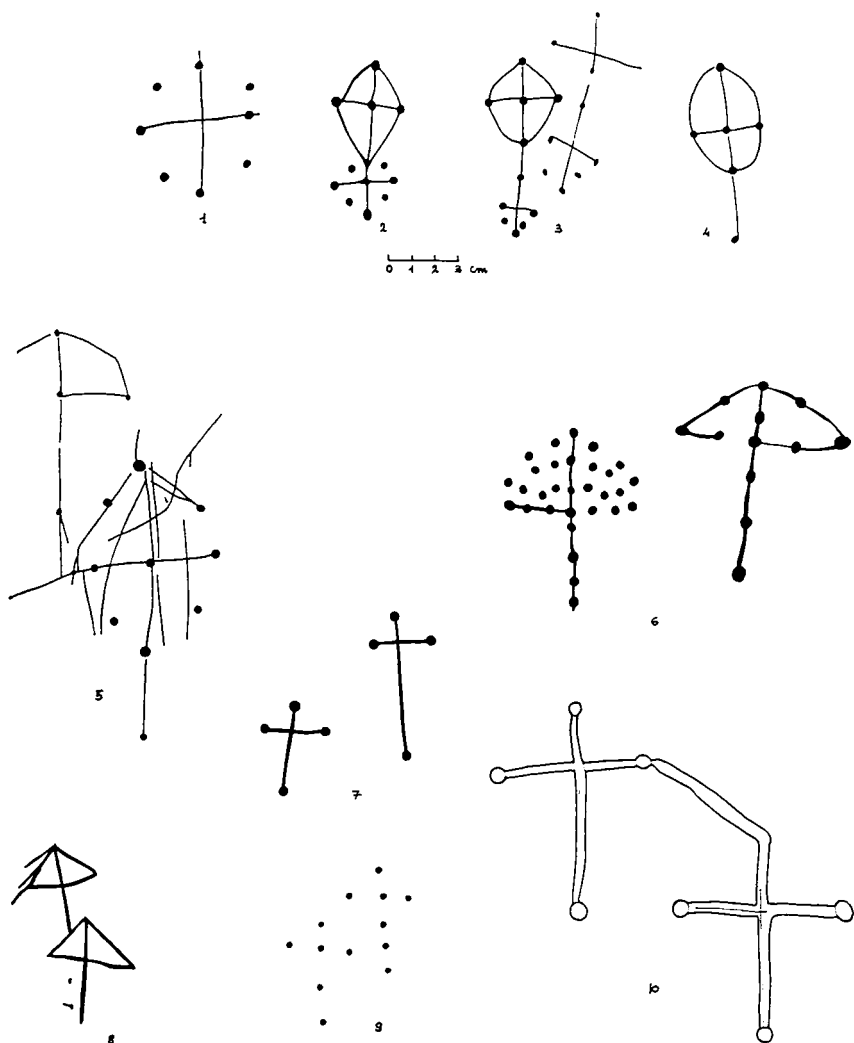


Fig. 7 - *Antropomorfi semplici e accoppiati (?)*. N. 1, 3, 4, 5, Gruppo I, A; n. 2, Gruppo I, E; n. 6, Gruppo II, D; n. 7, Gruppo I, D; n. 8, 10, Gruppo I, C; n. 9, Gruppo I, B

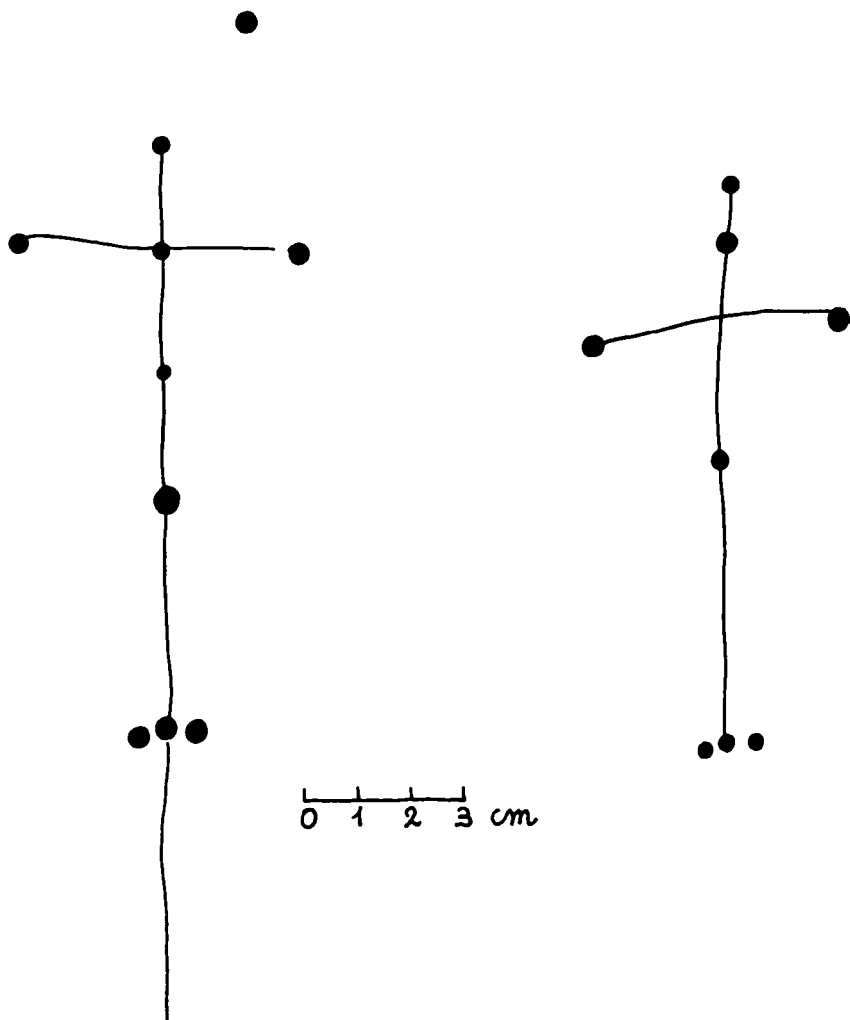


Fig. 8 - *Antropomorfi, Gruppo I, D*



Fig. 9
*Bellissimo antropomorfo
 ed altri simboli. Gruppo I. F.
 Questa magnifica immagine
 è purtroppo esposta,
 più di altre
 (è incisa infatti sul margine
 di una mulattiera)
 alle deturpazioni dei
 passanti.*

Fig. 10
*Roccia presso il Lago Carré.
 Gruppo II. A.
 Notare il bel segno
 «a balestra» doppio
 (scena di accoppiamento?)
 e l'uniformità di esecuzione.
 Quasi tutti i simboli
 sono ritoccati a martellina.*



Fig. 11
*Simboli cruciformi
 sovrapposti a scalette, graticci,
 segni geometrici vari.
 Notare l'abbondanza di buchi,
 che ricorda Olargues.
 Gruppo III.*



Fig. 12
*Simboli cruciformi
e scaletta
assai consumati.
Gruppo III.*

Fig. 13
*Croci varie e scalette.
Gruppo III.*



Fig. 14
*Sulla sponda Nord-Occidentale
del lago Couvert,
in cima alle scale sbocciano
misteriose facce.
Si notano anche croci
ed antropomorfi schematici.
Gruppo III.*



Fig. 15 - Stessa roccia della fig. 14. Scalette, una delle quali termina con un volto umano e antropomorfi schematici



Fig. 16 - Scalette, una delle quali termina in un cartiglio con simboli cruciformi

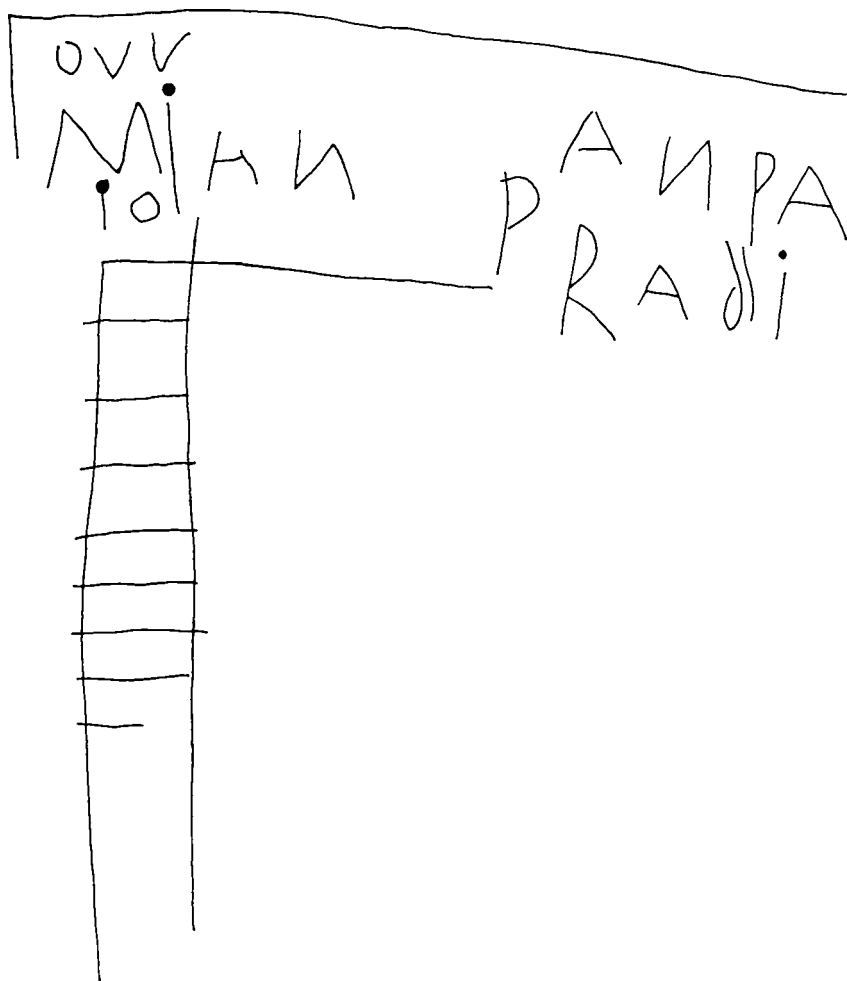
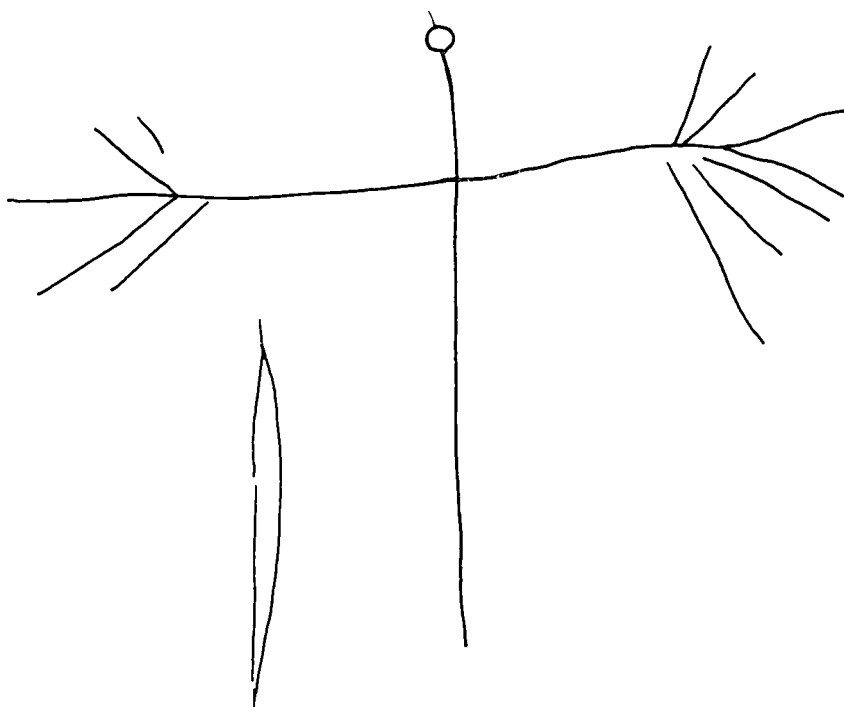


Fig. 17 - Sponda occidentale del lago Couvert (Gruppo III)



0 1 2 3 cm

Fig. 18 - *Antropomorfo, Gruppo III*

PREMIERES PROSPECTIONS D'ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE DANS LA VALLEE DU MARMORE

La seule trace de l'homme préhistorique connue jusqu'à présent dans la vallée du Marmore est une nécropole dont nous parle A.-P. Frutaz.¹

En 1937, pendant les travaux pour la construction de la route reliant Antey-Saint-André à Torgnon, on trouva, à quelques centaines de mètres au dessous de la chapelle de Navillod, des tombes à inhumation. Mgr Frutaz, qui a étudié la nécropole, nous parle de 7 à 8 tombes rangées sur une ligne. Les tombes avaient la longueur de deux mètres et demi environ. Le mobilier funéraire consistait en trois pots de terre cuite et deux bracelets en bronze.² Cette découverte, tout en étant jusqu'à présent isolée, à une certaine importance, car elle nous démontre avec certitude l'existence de populations préromaines sur la rive droite du torrent Marmore.³

Au sommet de la vallée du Marmore, à droite du Cervin, un col, le Saint-Théodule, haut de 3303 mètres, relie la vallée de la Doire au Valais. Ce col, très célèbre dès la plus haute antiquité, est l'un des passages obligés des Alpes Pennines. Tout près de ce col,

¹ A.-P. FRUTAZ. *Sepolcreto preromano nella Valtornenza*. in *Bollettino storico bibliografico subalpino*, vol. XLIV, 1942, n. 1-4.

² Pour ce qui concerne les bracelets en bronze retrouvés en Vallée d'Aoste, confronter entr'autre P. BAROCELLI. *Forma Italiae - Regio XI - Transpadana: vol. I. Augusta Praetoria*. Roma 1948.

³ S. VESAN dans son *Torgnon, recherches historiques*. Aoste 1910, nous parle aussi de l'existence de dolmens sur le territoire de Torgnon. La notice lui aurait été donnée par le prieur Gal.

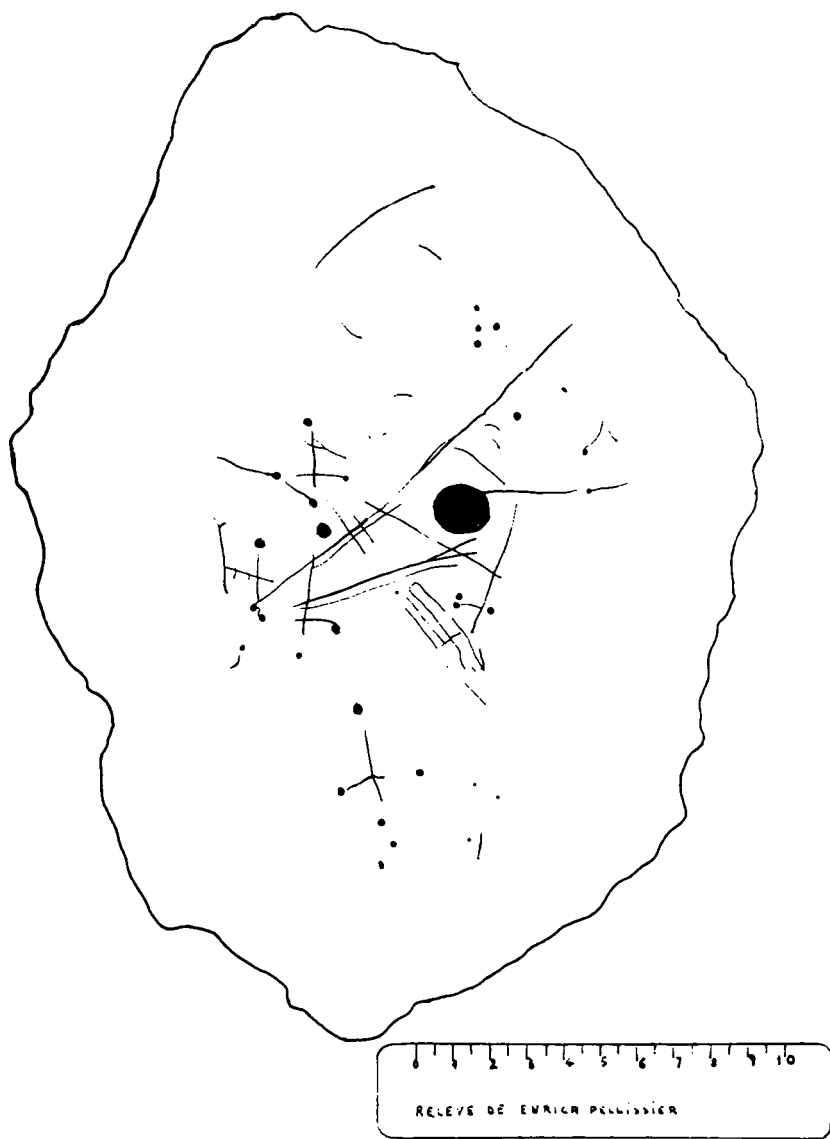


Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

du côté suisse, on a retrouvé des monnaies d'époque romaine et une hache que les archéologues attribuent au Néolithique.⁴ D'après une légende de l'endroit, avant de franchir le Théodule, les voyageurs devaient franchir un autre col, qui disparut à la suite d'un éboulement du terrain. J'ai pensé conduire des recherches le long de la rive droite du Marmore, c'est-à-dire à « l'adret » car c'est là que devait passer la route ancienne menant jusqu'au Breuil.

Au dessous du Breuil, en face de Perrères, un tout petit village abandonné, s'appelle Le-s-Oleuch. Il n'est pas difficile d'y arriver. De Perrères, par un étroit sentier, on traverse le torrent et en quelques minutes on est au village.

C'est là que j'ai fait quelques découvertes assez intéressantes. A l'intérieur d'une maison, sur le sol, j'ai trouvé:

- a) une pierre avec des signes antropomorphes (fig. 1 et 2);
- b) une petite pierre avec deux trous (un jouet ?) (fig. 2);
- c) sur le toit de la même maison une ardoise avait aussi des gravures (fig. 3).

Toujours dans la commune de Valtournanche, tout près du hameau de Mont-Mené (1552 m d'altitude), au dessus de la plaine de Maën, j'ai aussi découvert un rocher gravé à la sortie ouest du village (fig. 4). Il présente 16 cupules disposées sur une paroi verticale. Elles ont 5 cm de diamètre sur 4 de profondeur. Ce rocher est surmonté par une croix en bois d'époque récente, érigée, paraît-il, en souvenir de deux personnes mortes sous une avalanche.

Toujours sur la rive droite du Marmore, en descendant vers Châtillon, dans la commune de Torgnon, il y a le village de Lévaz. Ce hameau autrefois très connu dans la vallée et habité par plusieurs familles, est aujourd'hui complètement abandonné.

Le large sentier qui jadis conduisait à Lévaz est actuelle-

⁴ Cf. M.-R. SAUTER. *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. deuxième supplément à l'inventaire archéologique, (1955-1959)*, dans *Vallesia*, Sion 1960, p. 288-289.

ment effacé par les broussailles et les pierres qui dégringolent de la montagne.

Tout près d'une maison, au pied d'un escalier extérieur, j'ai trouvé une pierre qui présente des microcupules, des rainures et un piquetage plus profond. Les rainures et les microcupules semblent bien être, tout au moins, de tradition protohistorique. Cette pierre ollaire du poids de 16 kg se trouve pour l'instant chez moi, comme d'ailleurs les autres trois pierres dont j'ai parlé.

J'ai jugé bon de signaler aux érudits locaux ces premières petites trouvailles, tout en me réservant de reprendre les recherches au plus tôt.

ENRICA PELLISSIER

A PROPOSITO DI GRAFFITI RUPESTRI SU UNA FINESTRA DEL SEICENTO A COURMAYEUR

Esiste in Courmayeur una finestrina datata 1626, proveniente da Fénis e riutilizzata nella costruzione dell'hôtel della Posta (fig. 1). Finestrine in pietra da taglio di questo genere ne esistono ancora a centinaia in ogni angolo della Valle e spesso passano inosservate. Non così si può dire della nostra. E' ben la quinta volta, seppur per motivi diversi, che è agli onori della cronaca.¹ Ed è ben la terza volta che fa parlare di sè gli studiosi di preistoria locale.

Perchè tanto interesse per un reperto archeologico, in ultima analisi abbastanza comune, e di certo non preistorico ?

In verità non è la graziosa modanatura a goccia rovesciata che orna la trave superiore, nè i motivi decorativi religiosi ed araldici che fanno corona alla data, che hanno attratto l'attenzione degli studiosi, ma minutissimi graffiti appena visibili che paiono proporre temi noti nell'arte schematica tipica dell'epoca dei Metalli e che sono sparsi sulla superficie levigata delle pietre scalpellate che la formano.

Scoperti e descritti da René Grosso² sin dal 1965, erano stati

¹ Cf. R. GROSSO, *Art schématique de tradition protohistorique en Vallée d'Aoste*, in *Le Flambeau*, XII^e année, n° 4, Aoste-hiver 1965, p. 32-40; R. BERTON, *Le prestige du passé*, Genova 1967, p. 90; M. ROSI, *Un singolare ritrovamento di arte rupestre preistorica sulle pietre di una finestrina medioevale a Courmayeur*, in *Caesaraugusta*, n. 31-32, Zaragoza 1968, p. 89-99; ed anche *Le Flambeau*, XVII^e année, n° 2, Aoste - été 1970, p. 59.

² R. GROSSO, *op. cit.*

dallo stesso, con la competenza e prudenza che ben conosciamo, descritti come graffiti di « tradizione protostorica » e non già come graffiti protostorici. L'autore metteva in evidenza la straordinaria analogia fra questi graffiti e quelli noti e più facilmente databili dell'area alpina e mediterranea e concludendo affermava: « ... Mais les gravures schématiques de Courmayeur incitent maintenant à penser que la Vallée d'Aoste n'a pas ignoré la civilisation "béguienne" même si les seules gravures schématiques actuellement connues n'en sont que les réminiscences... ».³

L'articolo, equilibrato nella sostanza pareva aver definitivamente chiuso la questione. Io stesso pur segnalando « en passant » i graffiti in alcuni miei studi sull'argomento,⁴ avevo però evitato di includerli nell'inventario dei graffiti rupestri valdostani preistorici e protostorici perchè un primo sopralluogo mi aveva lasciato molto perplesso e quasi convinto che non solo tali graffiti non risalivano alla protostoria, ma che erano, con ogni probabilità, stati eseguiti dopo la costruzione della finestra e cioè dopo il 1626.

La questione è però stata riaperta da un recente studio apparso su una rivista spagnola⁵ col quale si vuol attribuire alle nostre incisioni un'origine protostorica. E' soprattutto per riportare la questione nei suoi giusti termini che ho creduto opportuno stendere la presente nota.

Dopo un nuovo accurato sopralluogo ho potuto con certezza concludere che le incisioni schematiche di Courmayeur non possono risalire oltre la data della costruzione della finestra stessa. Esse sono infatti chiaramente sovrapposte alla picchiatura operata nell'intento di levigare e squadrare la roccia onde ricavarne i quattro blocchi utili all'opera.

Una nuova scoperta è venuta inoltre a portare un po' di luce in questo delicato campo. In comune di Montjovet, a Barmachande, su

³ *Ibidem.* p. 37.

⁴ D. DAUDRY, *Le incisioni rupestri di Montjovet La-Chenal*, in *Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines*, I, Aoste 1969, p. 168-192.

⁵ Cf. M. ROSI, *op. cit.*

una finestra della fine del 1500 ho scoperto ultimamente incisioni simili a quelle di Courmayeur, nonchè a numerose altre incisioni lineari valdostane. Queste però risalgono sicuramente agli inizi del 1600. Alcune date eseguite con la stessa tecnica delle incisioni paiono rivelare inequivocabilmente la loro età (fig. 2-3-4-5). La finestra in questione fa parte di una monumentale casa cinquecentesca ora purtroppo pericolante e chiamata « la maison du comte ». Particolare degno di nota: è questa la sola finestra della casa, facilmente accessibile a chiunque, essendo la più bassa ed è anche la sola a presentare graffiti.

Sarebbe molto interessante conoscere l'esatta ubicazione della finestrina di Courmayeur nella sua primitiva sede di Fénis ! Non mi stupirei se si scoprisse che era facilmente accessibile e magari prospiciente ad una strada, come quella di Barmachande.

Concluderò portando un'altra prova, se ancora ve ne fosse bisogno, del perdurare per lungo tempo presso i popoli pastori ed agricoltori di temi primordiali e di conseguenza della prudenza da usarsi nel datare le incisioni rupestri in genere. Su una porta in legno del secolo scorso, a Gouà, sempre in comune di Montjovet, ho potuto vedere tracciati qua e là segni filiformi riproducenti fra l'altro magnifici « hommes sapins » (fig. 6).

Di certo, se questi segni fossero stati tracciati su una roccia, io stesso sarei stato propenso ad attribuir loro un'antichità ben maggiore dell'effettivo secolo di vita che tutt'al più possono avere.

DAMIANO DAUDRY



Fig. 1
*La finestrina
 di Courmayeur.*



Fig. 2
*La finestra
 di Montjovet*



Fig. 3
*Particolare
della finestra
di Montjovet.*



Fig. 4
*Altro particolare
della finestra di cui sopra.*



Fig. 5 - *Davanzale della stessa finestra*



Fig. 6 - *Particolare della porta di Gouà, sempre a Montjoret*

ROCHES A CUPULES ET GRAVURES RUPESTRES DE LA MAURIENNE

Les mégalithes classiques (dolmens, menhirs, cromlechs) sont extrêmement rares en Savoie: mis à part le cromlech du Petit-Saint-Bernard et peut-être le dolmen du Thyl, les autres monuments de ce genre sont d'une authenticité douteuse. Par contre les documents rupestres – qu'il est convenu d'appeler « pétroglyphes » (roches à cupules, gravures et peintures rupestres) – sont relativement abondants et se répartissent surtout dans trois secteurs du département: le Petit-Bugey, la Tarentaise et la Maurienne.

En ce qui concerne la Maurienne, c'est dans la moyenne et la haute vallée de l'Arc – à l'exclusion de la basse vallée en aval de Saint-Jean-de-Maurienne – que se trouvent les roches à cupules, les gravures et les peintures rupestres.

*
**

LES ROCHES A CUPULES

Les roches à cupules sont particulièrement nombreuses en Maurienne.

Il convient d'abord de laisser de côté celles qui sont très probablement d'origine naturelle et qui relèvent davantage de la géologie que de l'archéologie, encore que beaucoup de ces pierres ont leur légende et ont pu être l'objet d'une certaine vénération: c'est le cas du rocher de Gargantua à Albiez-le-Jeune, de la pierre de Saint-

Marin-au-Chatel ou, au Thyl, de la roche de la Traversaz où la Vierge se serait reposée.

Les roches à cupules proprement dites se répartissent dans deux secteurs: la moyenne Maurienne avec Fontcouverte (polissoir et bloc à cupules de Comborcière, aujourd'hui détruits), Albiez-le-Vieux (pierre de Pré-la-Ville), Montdenis (« peira do carro ») et surtout l'ensemble du Thyl, au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne; la haute Maurienne avec Termignon (pierre de la Parraz, récemment découverte) et l'ensemble de Lanslevillard.

Dans cette énumération deux localités méritent donc une mention spéciale: le Thyl et Lanslevillard.

Le Thyl possède sur son territoire un dolmen (au lieu-dit « la Balme », à 500 m au N.E. de l'église) et tout un ensemble de roches à cupules. Celles-ci s'étalent sur un même axe, le long d'une barre rocheuse d'amont en aval: pierre de Pré-Bérard, dans les pâtures, avec une centaine de cupules; roche du Pertuit, au-dessus de l'église, près d'un ruisseau avec une centaine de cupules et quatre paires de pieds humains gravés; pierre de sous-la-Ville, à 200 m sous l'église du Thyl, avec une dizaine de cupules; pierre de Crêt-Girard, avec une quarantaine de cupules; pierre de la Buffaz avec une quinzaine de cupules.

Lanslevillard contient six groupes de roches à cupules: sur la rive gauche de l'Arc, l'Arcelle, le rocher des Sarrasins, Chantelouve; sur la rive droite, le Col de la Madeleine, le Chatelard et Pisselerand. Le groupe de l'Arcelle, à 2.300 m d'altitude, comprend un bloc avec une vingtaine de cupules reliées entre elles par des rainures, avec au centre un grand bassin de 0,65 m de diamètre et de 0,15 m de profondeur; un bloc voisin avec un pied humain de grande taille et une cupule à cinq rayons; un troisième bloc avec trois cercles concentriques autour d'un point central; un quatrième bloc enfin, avec sept cupules en deux rangées.

La pierre de Chantelouve, située à 2100 m d'altitude vers la limite supérieure de la forêt, est assez impressionnante: ce bloc de cinq mètres de diamètre a une forme polygonale et sa face supérieure,

horizontale, est recouverte d'environ 150 cupules, inégalement réparties, de forme parfaitement hémisphérique (le diamètre variant de 4 à 25 cm), souvent reliées entre elles en groupes de cinq ou six par de petites rigoles de plusieurs centimètres de profondeur.

Le « rocher aux pieds » se trouve au sud du Grand-Roc-Noir à environ 3000 m d'altitude, au milieu du plateau de Pisselerand, dominant la vallée de l'arc. Ce mégalithe, l'un des plus curieux des Alpes Françaises, est formé par un énorme bloc de schiste lustré, ayant à peu près six mètres de diamètre: la face supérieure, inclinée du Sud-Est vers le Nord-Ouest, est recouverte par une cinquantaine de cupules (parfois reliées entre elles par des rigoles) et par les empreintes d'une trentaine de paires de pieds humains d'une profondeur de 2 à 5 cm et dont la pointure varie de 15 à 25 cm.

Sans entrer dans les discussions sur la datation et la destination de ces roches à cupules, rappelons que l'époque la plus sûre est l'époque pré et proto-historique, puisque l'on retrouve ces vestiges sur des monuments préhistoriques (grottes ou mégalithes) et que, en Haute-Savoie notamment, la répartition géographique de ces pierres à cupules est à peu près celle des vestiges qui s'étalent du Néolithique à l'âge du Fer.

Quant à l'interprétation, il faut admettre l'opinion courante qui attribue à ces roches une destination religieuse: témoins les nombreuses légendes ou pratiques superstitieuses dont elles sont l'objet (exemple de la « pierra à chevetta » en Tarentaise). Et c'est certainement contre le culte de ces pierres qu'on légifère aux conciles d'Arles en 452 ou de Nantes en 568, les Pères condamnent ceux qui honorent certaines pierres « en des lieux sauvages et cachés au fonds des bois ».



LES GRAVURES RUPESTRES

Dans les Alpes, entre les deux régions étonnamment riches du Val des Merveilles (40.000 dessins) et du Val Camonica (20.000 des-

sins), de nombreuses gravures rupestres isolées ont été découvertes dans le Val Chisone, dans le Val d'Aoste, en Savoie (récente découverte de Feissons-sur-Salins) et dans quelques autres secteurs.

La Maurienne contient quelques-unes de ces gravures. A Lanslevillard, entre l'Arcelle-Neuve et le Grand-Montcenis, à environ 2.600 m d'altitude, une gravure rupestre représentant un guerrier (hauteur: 1,35 m), accompagné d'un génie armé de griffes, a été publiée dans la revue *Gallia* (X, 1952, p. 83). On peut encore signaler au Thyl, près de l'église, une roche reproduisant un homme stylisé et, à Lanslevillard, près de la Chapelle Saint-Etienne, quelques signes cruciformes.

Récemment (été 1970), les guides du Parc de la Vanoise ont découvert à Termignon, au pied du glacier du Vallonnet et du Roc-Noir (dont le versant opposé contient le rocher aux pieds) à 2.400 m d'altitude, un ensemble de gravures recouvrant une pierre sur près de 12 m². Ces gravures, exécutées au burin, représentent deux tours (haut: 0,90 m; larg: 0,50 m) distantes d'environ 5 m l'une de l'autre. Entre ces deux tours on a gravé une scène contenant une douzaine de cavaliers (souvent accompagnés de chiens) et une vingtaine de personnages. Ce dessin pose un grave problème de datation et d'interprétation.

La datation doit se situer entre le X^e et le XVI^e siècle de notre ère: en effet, d'une part le style des tours (baies cintrées, traits verticaux rappelant les bandes lombardes, etc.) ne permet pas de remonter à une époque très ancienne, et d'autre part, l'armement (armes blanches, à l'exclusion de toute arme à feu) indique une époque antérieure aux temps modernes. Rappelons d'ailleurs que, pour l'époque supposée, de nombreux documents indiquent l'importance du passage du col de la Vanoise tout proche de nos gravures: présence d'un prieuré à Pralognan, tenu par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, dès le XII^e siècle; trafic du sel entre Salins, près de Moutiers, et la Maurienne ou l'Italie, à travers le col de la Vanoise aux XVII^e-XVIII^e siècle (un entrepôt de sel avait été construit à Entre deux Eaux). C'est toutefois la date du XI^e-XII^e

siècle qui paraît la plus probable, si l'on considère le type des armes: arcs, heaumes coniques, épée danoise maniée à deux mains, etc... Ces armes sont à rapprocher de celles – beaucoup plus nettes – qui sont représentées sur la broderie de Bayeux (cette broderie étant un véritable reportage graphique et l'expédition du Duc de Normandie en Angleterre en 1066).

Quant à l'interprétation, la présence des chiens accompagnant les cavaliers peut faire penser à une scène de chasse: il y eut en Maurienne des battues pour la destruction des loups jusque vers 1600; la communauté de Bessans devait fournir un chamois vivant à l'abbé de Saint-Michel de la Cluse jusqu'en 1638, date où ce curieux tribut fut racheté.

Mais, comme le dessin représente deux groupes s'éloignant des tours à la rencontre l'un de l'autre, c'est plutôt à une scène de combat qu'il faut penser, et ce malgré la présence des chiens (dans les tours à signaux au Moyen Âge, les soldats utilisaient souvent les chiens).

Les hypothèses sur le combat représenté sont alors nombreuses, mais la date du haut moyen âge nous ramènerait aux luttes entre le roi de Bourgogne et le marquis de Suse au XI^e siècle. (C'est le combat qui serait représenté sur la poignée de la porte de l'église de Sardières.) On ne peut toutefois exclure, à une époque un peu plus ancienne, les Sarrasins (les vestiges toponymiques sont en effet extrêmement nombreux) ou à une époque plus récente, la guerre entre Savoyards et Dauphinois de 1349 à 1355 (un lot de 13 pièces d'or du type le « franc à cheval » de Jean II le Bon a été découvert à Termignon).

En attendant de nouvelles découvertes (quelques gravures sont encore sous le gazon) et de nouvelles études, il convient d'être prudent: à cause du style du dessin et de la composition d'ensemble, il est toutefois difficile d'envisager un travail fantaisiste et récent réalisé par un berger.

LES PEINTURES RUPESTRES

Sur la commune de Bessans, en amont du hameau du Villaron, la paroi rocheuse d'un verrou contient un ensemble de peintures représentant des cervidés. A environ 3 m au-dessus du niveau du sol sont peints à l'ocre rouge sept ou huit cerfs courant dans la même direction. La longueur totale d'un cerf est d'environ 0,35 m, sauf en haut à gauche où la ramure seule mesure 0,30 m. Plus en amont, quelques traces de peinture se trouvent presque au niveau du sol, à cause d'un éboulement (qui serait donc postérieur à la peinture).

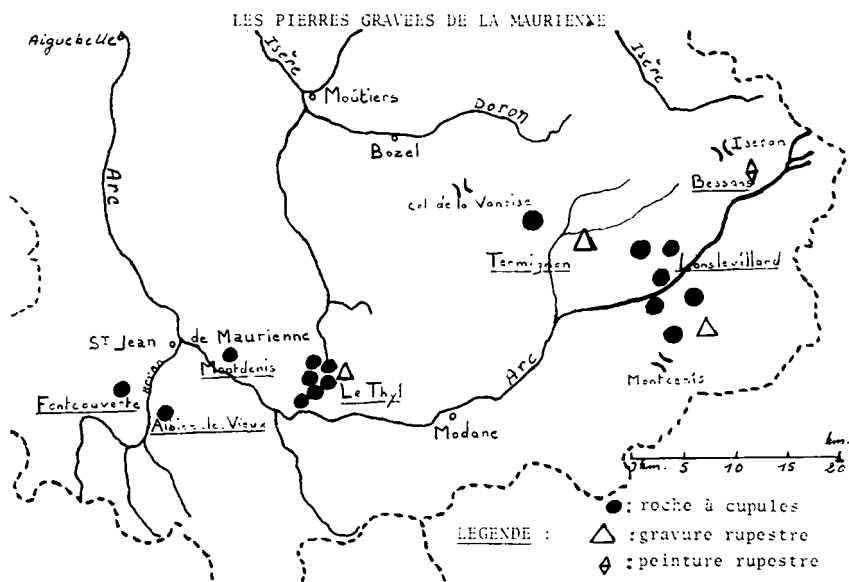
Cette peinture est donc relativement ancienne et il faut remonter au moins à l'époque où il y avait encore des cerfs en Maurienne. La présence de ces animaux est liée à celle de la forêt: si donc, on trouve des cerfs jusqu'à une époque assez récente en Basse Maurienne, leur présence dans la haute Vallée de l'Arc est par contre beaucoup plus ancienne. C'est au moins au Haut Moyen Age qu'il faut remonter et même l'hypothèse d'une peinture préhistorique n'est pas à exclure, ce genre de peinture ayant pu se conserver même en dehors des grottes, comme c'est le cas dans les pays scandinaves.

Quant à l'interprétation, il s'agit probablement d'une simple scène de chasse. Rappelons toutefois la représentation symbolique du cerf dans le christianisme ancien: l'Ecriture Sainte emploie souvent le symbole du cerf et les premiers chrétiens le regardaient, selon ses diverses propriétés, comme le représentant du Christ, des apôtres ou des fidèles. Saint Ambroise applique le symbole du cerf aux vierges, dans la personne de sainte Thècle qui, la première parmi les femmes à subir le martyre, foule aux pieds et dompte, comme le cerf, l'antique serpent, puis court étancher sa soif aux sources du Sauveur.

CONCLUSION

Les découvertes archéologiques dans nos régions alpines sont aujourd'hui nombreuses, ordinairement en proportion avec le nombre des chercheurs. Hélas, beaucoup de ces documents posent de graves problèmes d'authenticité, de datation ou d'interprétation. Aussi certains savants refusent-ils de les considérer comme des documents. Il est difficile d'admettre cette position systématique: en effet, en Maurienne par exemple, tous les mégalithes connus se situent au-dessus de 1500 m et vont jusqu'à 3000 m d'altitude, ce qui correspond à l'habitat pré et proto-historique. Il convient toutefois d'être très prudent et de faire preuve d'esprit critique; mais il ne faut pas arrêter le courant de recherches qui se manifeste aujourd'hui, car c'est grâce à un inventaire complet, permettant les comparaisons, que la lumière apparaîtra un jour sur ces documents énigmatiques.

JEAN PRIEUR



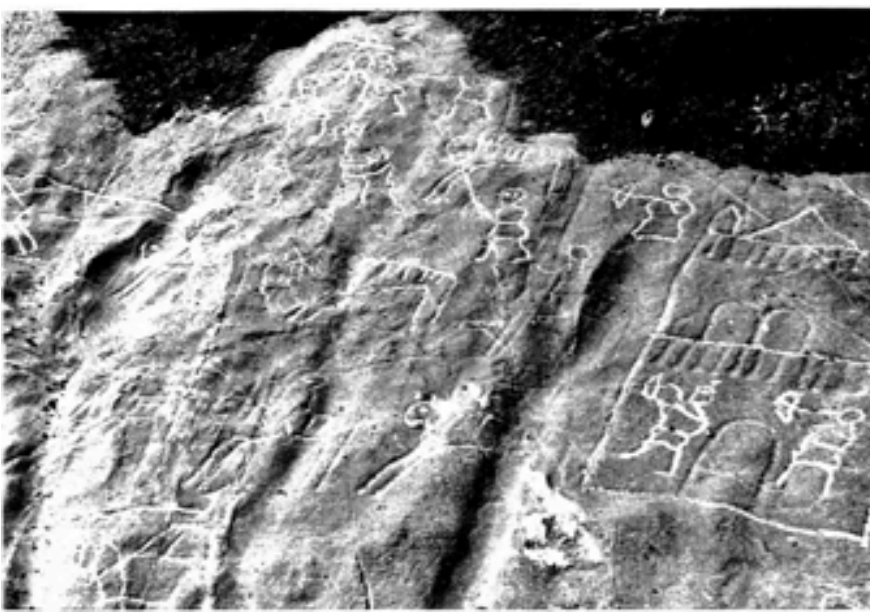
Le rocher aux pieds de Pisselerand (Lanslevillard): à 3000 m d'altitude. bloc de six mètres de diamètre. recouvert d'une cinquantaine de cupules et d'une trentaine d'empreintes de pieds



*Pierre de Chantelouve
(Lanslevillard):
à 2000 m d'altitude,
bloc de cinq mètres de diamètre.
recouvert d'environ
cent cinquante cupules,
dont les plus grandes
ont 0,25 m de diamètre.*

*Pierre gravée du Vallone
(Termignon).
Tour méridionale
(haut.: 0,90 m.
larg.: 0,50 m)
divisée en deux étages
et surmontée d'un toit.
A l'étage inférieur,
une baie cintrée
au-dessous de traits verticaux
qui rappellent
les bandes lombardes.
à l'étage supérieur,
entre deux baies doubles cintrées,
un personnage
sonnant de la trompette,
au bord du toit,
deux donjons et un personnage
tenant un instrument.*





Gravures du Vallonnet (Termignon). Tour septentrionale, de même style que la tour méridionale, mais légèrement plus petite (haut. 0,80 m; l. 0,40 m), avec deux personnages armés (archers) de chaque côté de la baie. De cette tour, un groupe de cavaliers armés part en direction de l'autre tour: ces figures sont de qualité médiocre, à côté de celles qui représentent les cavaliers (accompagnés de chiens) de la tour méridionale.



*Gravures du Vallonnet (Termignon).
Guerrier,
coiffé du heaume conique
et armé de l'épée
maniee à deux mains.*



*Peinture rupestre de Bessans.
Paroi
du « Rocher du Château »
comprenant un groupe
de sept ou huit cerfs peints
à l'ocre rouge.*



*Peinture rupestre
de Bessans.
Deux cerfs courant
dans la même direction;
la longueur totale
d'un cerf est
d'environ 0.35 m.*

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- SCHAUDEL LOUIS, *Les pierres à sculptures préhistoriques de Savoie. Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1904, p. 246-252 et 272-278.
- *Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, XLIII (1903), p. 43-64.
- *Les blocs à gravures des Alpes, Congrès Préhistorique de France*, 1908 (1909), p. 425-433.
- BELLET JEAN, *Répertoire de la préhistoire et de la protobistoire de la vallée de la Maurienne. Rhodania*, 1963, p. 3-35.
- HUDRY MARIUS, *Les pierres à cupules de Tarentaise. Rhodania*, 1962, p. 43-51.
- PRIEUR JEAN, *La province romaine des Alpes Cottiennes. Vil'eurbanne*, 1968, n. 29-36.

LE SCIALET ORNE DE LA TURE (VERCORS)

Le massif préalpin du Vercors s'étire sur 50 km de longueur et 15 km de largeur, tel un vaisseau, aux flancs le plus souvent abrupts tout au long du rivage Ouest des Alpes du Dauphiné. Vaisseau de 950 km² dont la proue pourrait être située à 5 km au Nord du village d'Autrans. Elle serait dominée par la falaise Urgonienne de la Ture, constituée de blocs éclatés et chancelants qui en rendent l'accès de tous côtés particulièrement difficile.

C'est sur la partie Est de cette falaise, à une altitude d'environ 1520 m, que se trouve une terrasse de lapiaz clairsemée d'épicéas. Là s'ouvre une diacalse provoquant une éventration de 8 mètres de profondeur moyenne sur 18 mètres de longueur et quelque 9 mètres de largeur. La paroi méridionale, à l'envers du soleil, comporte un mur rigoureusement vertical émergeant progressivement d'Ouest en Est. Haut de 4 mètres à sa naissance il atteindra 15 mètres en son extrémité qui s'enfonce par un chas dans une faille chutant sur un puits à ciel ouvert de plan triangulaire et s'élevant à environ 15 m de hauteur. A la base de ce puits, sur la gauche, un porche de 1 m 70 de largeur sur 2 m 50 de hauteur, au linteau horizontal vraisemblablement retaillé par la main de l'homme, donne accès à 2 absides parallèles de plan elliptique et s'élevant à une dizaine de mètres de

¹ « Scialet » terme local pour désigner un puits important s'ouvrant à la surface du sol et par lequel s'engouffraient les eaux de ruissellement pour créer une rivière souterraine et les grottes qui en résultent. Le « Puits aux écritures » comme le puits et les absides de la Ture sont des « scialets » obstrués soit par des effondrements de rochers, soit par la neige et la glace.

hauteur au dessus d'un sol fragile constitué d'un amas de neige et de blocs de glace provenant des concrétions hivernales de la voûte et des parois.

Sur la partie médiane du mur vertical décrit ci-dessus, et depuis son émergence d'un sol d'éboulis cimenté de glaise noire, le rocher présente une surface polie (naturellement ou artificiellement ?!) où sont gravés d'un trait certain mais peu profond, plusieurs dizaines de signes qui ne peuvent échapper à l'attention d'un œil sensibilisé aux expressions thématiques des chasseurs ou des transhumants de la protohistoire.

En résumé, ce complexe comprend: le mur aux inscriptions, un chas qui vous précipite en oblique sur le fond d'un puits à ciel ouvert qui comporte le porche de deux absides. Le tout plonge le visiteur dans une atmosphère angoissante et mystérieuse. En plein été, à 11 h du matin, le soleil est rigoureusement au zénith de ce puits vertical.²

Il faut signaler également que ce gisement est situé à environ 5 km à vol d'oiseau du massif de Sornin, dont il n'est séparé que par une croupe boisée. C'est sur le sommet de ce dernier massif que se trouve un « scialet » aveugle déjà inventorié dans une précédente communication sous le titre de « Puits aux écritures ».

*
**

Photographies 1, 2, 3, 4 laquelle répète en partie le cliché 3: *ligne brisée à 2 côtés en V renversé.*

La ligne brisée à 2 côtés figure au « Puits aux Ecritures » du Plateau de Sornin-Vercors. Sur une paroi de grès près du dolmen de Mouréous à Lavelanet – Ariège – elle est associée à des signes anthropomorphes dont des croix. Elle est représentée en un unique exemplaire sur le rocher de Clapié, dans les Alpes Cottiennes parmi de nombreuses cupules alignées, des bâtonnets, des croix et deux roues solaires.

² A noter, que ce « Scialet de la Ture » qui présente le MUR aux incisions ne doit pas être confondu avec la grotte dite de la TURE, située à l'extrémité sud de ce massif.

Puits aux Ecritures, figure 3 de la page 88 - Bellin - Bibliographie 1.

Lavelanet - figure 21 de la page 23 - Glory - Bibliographie 2.

Roccio Clapié - figure 4 de la page 153 - Silvio Pons et René Grosso - Bibliographie 3.

Sur la photographie 1 ce signe est oblitéré par le O d'une inscription moderne, date: 1850.

Sur la photographie 2 une cupule marque le sommet, peut être dans une intention d'anthropomorphisation.

Sur la photographie 3, en haut, et au bas de la photographie 4, ce même signe est associé à une figure énigmatique dont, à défaut d'intention, le dessin rappelle un relevé effectué par l'abbé Glory dans l'abri Hillaire de la vallée du Haut Caramy, à Tourves - Var. Toujours sur ce cliché, deux signes en V renversé, peu ouverts, sont superposés.

TABLEAU DE COMPARAISON I

1 = Scialet de la Ture. 2 = Abri Hillaire d'après Glory, ouvrage cité.

L'abbé Glory interprète sans doute un peu rapidement le dessin de l'Abri Hillaire comme formé de la juxtaposition d'un bâtonnet pointé (homme) et d'une croix en biais (femme), schématisation de l'acte fécondateur.

J'indique ici une fois pour toutes que pour la constitution des tableau il ne m'a pas été possible de tenir compte de l'échelle, les relevés et bonnes photographies dont je disposais en étant le plus souvent dépourvus. C'est donc incidemment que les symboles du Sornin et ceux exécutés d'après des dessins de l'abbé Breuil paraissent plus petits.³

³ Nous remercions M. Norbert Faure de sa collaboration.

*
**

Photographie 5: *Ligne brisée à 3 côtés.*

*
**

Photographies 5, 6, 7, 8 et 9: *V renversé barré.*

L'adjonction d'un trait vertical a pu procéder de l'intention d'anthropomorphiser le signe en V renversé comme il apparaît pour beaucoup de figures relevées au « Puits aux Ecritures ». Le même graphisme se retrouve au « Vioun-de-la-Bioula » à Montjovet - Val d'Aoste.

TABLEAU DE COMPARAISON II

1 - 2 - 3 = Scialet de la Ture; 4 - 5 - 6 - 7 - 8 = « Puits aux Ecritures », ouvrage cité; 9 = « Vioun-de-la-Bioula ». Figure 246 de la page 126 - D. Daudry - Bibliographie 4.

Le relevé 3 de ce tableau serait alors un anthropomorphe mâle.

Il semble bien cependant que l'exemplaire de la photographie 7, en haut au centre, que répète la photographie 8, en bas à droite, ait pu représenter une habitation. Cette intention est plus évidente dans la figure placée à droite de celle-ci qui répète, par le graphisme, un dessin du Sornin et évoque d'assez loin les « huttes » ou « maisons » d'Olargues - Hérault - et du Val Camonica.

TABLEAU DE COMPARAISON III

1 - 2 = Scialet de la Ture; 3 - 4 = Puits aux Ecritures; 5 - 6 = Olargues, graphismes 2 et 8 = Figure 10 de la page 62 - Guiraud - Bibliographie 5; 7 = Val Camonica, graphisme 8 de la figure 11 de Guiraud, ouvrage cité; d'après photo de E. Süß; 8 = Val Camonica, Figure 101 de la page 220 - E. Anati - Bibliographie 6.

*
**

Photographies 3, 4, 5, 8, 10, 11, 12, 13 et 14: *Signes en A.*
Les signes en A sont particulièrement nombreux sur la paroi

ornée du Scialet de la Ture. Comme au Sornin, la plupart sont très ouverts: clichés 4 à gauche, 5 en bas au centre, 8 en haut à gauche, 11 au centre, 12 à droite. Moins ouverts sont ceux des photographies 10, en bas et 13, à gauche de la « marelle ». Ceux des clichés 10 et 14 présentent une branche incomplète, à demi effacée, limitée par la branche transversale.

Les signes A R, associés, placés sous la « marelle » de la photographie 13, peuvent être des initiales. Le A est pourtant très ouvert. Le R ne doit, peut-être, pas être interprété comme une initiale moderne, de même que le E aux branches fleuries et le P à verticale trop montante tels qu'ils apparaissent sur le cliché 14. Nous n'avons cependant pas de références à donner dans d'autres stations.

Les signes en A diffèrent ici par le tracé horizontal de la barre transversale de ceux d'Olargues où celle-ci est figurée par un chevron inversé. Ils s'en différencient encore par l'absence de trait sommital. Au Sornin, l'un d'eux est nettement anthropomorphisé en symbole mâle.

TABLEAU DE COMPARAISON IV

1 - 2 - 3 - 4 - 5 = Scialet de la Ture; 6 - 7 = Puits aux Ecritures; 8 - 9 = Olargues, graphismes 9 et 10 - figure 3 de la page 55 - Guiraud - ouvrage cité.

*
* *

Photographie 7: *Arboriforme*.

A l'extrême droite dans la moitié inférieure de ce cliché, un arboriforme présente 5 arêtes à ouverture vers le bas. Le dessin apparaît beaucoup moins filiforme et riche en lignes que dans les incisions de technique linéaire du même type relevées au Mont Bégo. Breuil a observé de tels symboles en arbre sur les mégalithes d'Ecosse et d'Irlande. Ils figurent dans la plupart des stations d'art schématique des Pyrénées aux Alpes.

TABLEAU DE COMPARAISON V

1 = Scialet de la Ture; 2 = Mont Bégo - photographie C de la page 171 - G. Isetti - Bibliographie 7; 3 = Iles Britanniques - Breuil - Bibliographie 8.

*
* *

Photographie 2: *Arciforme ou arbalétiforme*.

Cet anthropomorphe en forme d'arc,⁴ assez écrasé, ou d'arbalète est à rapprocher, entre autres stations, de nombreux symboles du Capcir - Pyrénées Orientales, d'Olargues - Hérault - et de Montjovet - Val d'Aoste.

TABLEAU DE COMPARAISON IX

1 = Scialet de la Ture; 2 = Grotte-du-Grand-Père - Ussat-les-Bains - Ariège - d'après Glory - ouvrage cité; 3 - 4 = Olargues - graphismes 3 et 7 - figure 4, Guiraud - ouvrage cité; 5 = Montjovet - Val d'Aoste - photographie 10 de la page 115 - D. Daudry - ouvrage cité; 6 = Montjovet - La Chenal - figure 12 de la page 183 - D. Daudry - Bibliographie 9.

*
* *

Photographies 2, 7 et 9: *Signes en T*.

Alors que celui de la photographie 9, en bas à droite, est un T simple, celui de la photographie 7, en bas au centre, est anthropomorphisé par l'adjonction d'une seconde jambe, et celui de la photographie 2, à gauche, par l'adjonction de deux cupules marquant les yeux. Peut-être, vers le bas, à partir d'une troisième cupule, le dessin est-il complété par le tracé des jambes si cette troisième cupule ne relie pas deux anthropomorphes autrement distincts.

⁴ Voir notre note en bas de la page concernant les cruciformes.

Ces symboles rappellent les schématisations en T des têtes des idoles espagnoles de la Sierra Morena, l'idole schématique gravée sur une plaquette de schiste de la grotte Monier - Var - et une figuration schématique à forme de visage humain du Val Camonica.

TABLEAU DE COMPARAISON VI

1 - 2 - 3 et 3' = Scialet de la Ture; 4 = Olargues - graphisme 8 - figure 6 de la page 58 - Guiraud - ouvrage cité; 5 = Olargues - graphisme 1 - figure 2 de la page 54 - Guiraud - ouvrage cité; 6 et 8 = Sierra Morena d'après Breuil; 7 = Grotte Monier - Var - figure 69 de la page 82 - Glory - ouvrage cité; 9 = Val Camonica - figure 87 de la page 199 - Anati - ouvrage cité.

*
**

Photographies 3, 4, 12, 14, 15 et 16: *Cruciformes*.

Les photographies 3, au centre; 4, dans toute la partie supérieure; 12, en haut à droite; 14, à gauche; 15, au centre et 16 à droite, montrent des anthropomorphes-cruciformes. Les croix des photographies 14 et 15, cette dernière répétant l'une de celles du cliché 14, et la première croix à gauche de la photographie 4 ont chacune trois extrémités cupulées. Leurs axes verticaux se prolongent en phallus dans un triangle - cliché 4 - ou un cercle basilaire - cliché 14, haut. Le prolongement est moins évident pour les croix des clichés 14, bas et 15 (répétition signalée) dont la base est un ovale ouvert.⁵

Dans l'abri Hillaire, déjà cité, « une ligne axiale - coiffée d'un demi-disque et coupée par deux petits traits horizontaux » se prolonge de même à la base dans un cercle.

⁵ Depuis la rédaction de cette note, l'un de nous (Abbé Chabrier) a découvert au bas de la paroi ornée, une autre croix, à cercle basilaire sans prolongement de l'axe vertical à l'intérieur du cercle, mais coiffée d'un chevron ou V renversé. L'ensemble constitue un arbalétriforme à cercle basilaire, lequel cercle se répète souvent à la Ture.

La croix « latine », parce qu'elle donne à l'évidence le schéma du corps humain, est un anthropomorphe alors que la croix à branches égales, dont aucun exemplaire ne se voit à la Ture, peut être la simplification extrême du disque solaire.

TABLEAU DE COMPARAISON VII

1 - 2 - 3 = Scialet de la Ture; 4 = Abri Hillaire - figure 46 de la page 50 - Glory - ouvrage cité; 5 = Roc des Escalous - Baulou - Ariège - figure 19 de la page 21 - Glory - ouvrage cité.

*
* *

Photographies 8, 12 et 17: *Autres cruciformes anthropomorphisés.*

Le cruciforme de la photographie 12, que répète le cliché 8, associé par son sommet à la remarquable scène d'enfantement décrite plus loin, est anthropomorphisé par l'adjonction à la base d'un trait oblique figurant la seconde jambe. Deux cupules indiquent les yeux.

Le grand cruciforme central de la photographie 8 montre deux paires de jambes, ou une base rayonnée (signe solaire) et le trait horizontal des bras porte à une extrémité une petite croix qui peut figurer une main ouverte à intention prophylactique. Protège-t-il ainsi la petite croix détachée que l'on voit à droite ou l'enfant naissant ?

Le cruciforme de la photographie 17 est anthropomorphisé par deux cupules marquant les yeux qui paraissent inscrites dans un rectangle très effacé et deux traits obliques indiquent les jambes. C'est un anthropomorphe mâle.

*
* *

Photographies 3, en haut à droite et 4, en bas à droite: *anthropomorphe à bras multiples.*

Les photos répètent le même axe vertical barré 3 ou 4 fois.

Cet anthropomorphe à bras multiples procède comme ceux de Batuecas, de la Sierra Morena - Péninsule Ibérique - ou ceux à mains multiples de Tanum - Scandinavie - d'une intention prophylactique.

*
**

Photographies 1 - 9 et 18: *Personnages à grandes mains ouvertes.*

Cette même valeur prophylactique qu'ont les personnages à mains démesurées et multiples de Tanum se retrouve dans l'anthropomorphe-cruciforme mâle - cliché 18, et les bonshommes silhouettés des clichés 1 et 9, - ce dernier mâle, à grandes mains ouvertes du Scialet de la Ture ou dans ceux du Val Camonica.

TABLEAU DE COMPARAISON VIII

1 = Scialet de la Ture; 2 = Batuecas et 3 = Sierra Morena, d'après Breuil; 4 = Tanum, d'après Baltzer; 5 - 6 - 7 = Scialet de la Ture; 8 = Val Camonica - figure 93 de la page 205 - Anati - ouvrage cité.

*
**

Photographie 1: *Long personnage silhouetté.*

Les bras levés traduisent peut-être l'invocation. Armes ou outils, lames ou lanières plus ou moins rigides, que sont les lignes, ascendante et descendante, qui les prolongent. Nous ne savons pas quelle scène, simplement narrative ou à fin religieuse, préside cet étonnant maître de ballet. A droite, deux anthropomorphes, à corps filiforme et à corps cruciforme. A gauche, immédiatement, un V renversé et plus bas un orant aux grandes mains ouvertes, déjà étudié.

*
**

Photographie 6: *Long personnage silhouetté.*

Un soin particulier a été apporté à son exécution. Ici encore les bras levés évoquent la prière ou l'adoration et une ligne énigmatique termine l'un d'eux. A gauche, un V renversé simple, un autre double, qu'une ligne axiale semble à chaque fois anthropomorphiser.

En bas, à droite, *un signe en phi*, assez effacé.

*
* *

Photographies 14, 15 et 19: *Personnages à longues jambes raides.*

La photographie 15 répète la photographie 14. Identiques au personnage de ces clichés, deux silhouettes s'observent sur la dernière planche. La tête est ronde, portée par un petit axe vertical qui figure le cou. Deux longues droites verticales à base bifide suffisent à schématiser le corps et les jambes. Entre les deux, 4 bâtonnets aux extrémités cupulées, comme au « Vioun-de-la-Bioula » déjà cité, d'interprétation réservée et certainement plus difficile que celle des barres ponctuées comme des *i* que René Grosso a relevées sur un bloc erratique du cirque glaciaire du Lauzon, dans les Alpes Cottiennes, et qu'il donne pour des représentations phalliques ou anthropomorphes.

*
* *

Photographie 13: *Marelle.*

La « Marelle » de la Ture est un rectangle barré de deux diagonales et de deux médianes comme à la Peyra Escriva de Formiguères - Pyrénées Orientales - Bibliographie 11.

Aucune interprétation vraiment satisfaisante à notre sens n'a été donnée de ce dessin représenté dans nombre de stations des Pyrénées aux Alpes, et que nous croyons pour notre part; symbole solaire.

*
* *

Photographie 10: *Rouelle solaire.*

Cette rouelle solaire à deux diamètres perpendiculaires ou croix inscrite dans un cercle se différencie des trois symboles solaires groupés observés par D. Daudry au « Vioun-de-Ronco-djiù » en ce que les extrémités de la croix ne sont pas cupulées.

« Vioun-de-Ronco-djiù » - bibliographie 4.

Elle évoque celle que O. Coisson a relevée dans une vallée du Pélis des Alpes Cottiennes septentrionales - Bibliographie 10.

« Les premiers spécimens de la rouelle solaire à quatre barreaux

apparaissent selon Glory, ouvrage cité, dans les gravures rupestres de Ligurie, associés au poignard à lame triangulaire en cuivre. »

La roue solaire la plus proche dans l'espace est celle que j'ai relevée à Corrençon en Vercors, au lieu-dit « Champ-de-la-Bataille », sur une dalle naturelle du sentier de Grande randonnée 91, et qui comporte 6 et peut-être 7 rayons.

*
**

Photographie 9: *Association soléiforme - anthropomorphe.*

A gauche, un personnage à parure de plumes. Au Val Camonica, on voit de ces personnages portant des plumes sur la tête conduire une procession, sacrifier devant un temple ou encore séparer deux combattants. Emmanuel Anati les appelle prêtres. Cependant René Grosso remarque qu'il y a peu de différence entre les prêtres du Val Camonica et le soleil anthropomorphe relevé par l'abbé Glory dans la grotte Neukirch - Var - Bibliographie 12. René Grosso note encore que le soleil est souvent juxtaposé à des figurations humaines.

Si le signe étudié est un soleil anthropomorphe il est précisément flanqué ici d'un personnage silhouetté à bras levés et grandes mains ouvertes dans une attitude d'adoration; il est encore surmonté d'un personnage assez effacé dont le chef s'orne de trois lignes rayonnées, inscrites il est vrai dans une sorte de calotte.

Cette composition nous paraît importante.

TABLEAU DE COMPARAISON X

1 = Scialet de la Ture; 2 = Val Camonica d'après une photographie d'Anati; 3 = Peinture de la Grotte Neukirch, d'après Glory - ouvrage cité - Figure 48.2 de la page 51; 4 = Signe en fourchette du Sornin. En fait soleil anthropomorphe.

Des conceptions figuratives analogues (rouelle solaire, association soleil-anthropomorphe, soleil anthropomorphisé ?) traduisent les mêmes préoccupations rituelles dans la belle composition aux petits

personnages dansants (?) du Rocher-des-Croix à Lentillères (Ardèche)
- tableau XII.

*
* *

Photographie 12: *Enfancement*.

C'est la plus belle composition.

Une double ligne concentrique figure l'utérus et évoque le « fer à cheval » dont Breuil a montré qu'il est l'ultime simplification de la déesse en forme de stèle, génératrice universelle. L'enfant en naissant ouvre et dresse les bras dans une acceptation joyeuse. Quelle est l'intention du cruciforme anthropomorphisé, oblique, dont le sommet recoupe légèrement l'arceau inverse extérieur ? Est-ce l'enfant qui déjà s'éloigne ? Est-ce le Père ? Peut-être faut-il l'observer à l'envers, rejeter les cupules douteuses et voir dans le petit trait horizontal l'intention de le sexualiser. Il y aurait alors, de l'union créatrice des sexes à l'enfancement, tout le principe de la vie exprimé avec quelle étonnante économie de moyens !

Le grand cruciforme anthropomorphe avec sa main ouverte en croix garde sa valeur prophylactique. La base rayonnée est peut-être symbole solaire (virilité). Elle est visible sur le cliché 8.

L'abbé Glory note, après Arturo Issel, dans « Liguria Preistorica » - Gênes 1903 - que l'idée de représenter l'acte de gestation maternelle par des cercles concentriques plus ou moins ouverts serait née en Egypte.

Les mêmes cercles concentriques enferment l'homme mort de la grotte Alain - Var - sur lequel veillent deux « fer à cheval », car la Grande Déesse Mère de l'Enéolithique ibérique est aussi gardienne des morts.

TABLEAU DE COMPARAISON XI

1 = L'enfancement - Scialet de la Ture; 2 = La Déesse donnant naissance au Soleil levant - pierre gravée conservée au Musée du Caire; 3 = L'homme « couché » de la grotte Alain, d'après Glory.

EN CONCLUSION:

L'art schématique trouve à s'exprimer, de la Péninsule ibérique à la Péninsule italique, sur les parois des grottes où les symboles sont souvent peints (Grottes ibériques, Baume des Fées à Gras et Grotte du loup à Saint-Laurent-sous-Coiron - Ardèche, Grottes Varoises) et sur des dalles rocheuses où les symboles sont gravés (Capcir, Olargues, Ailhon, Lentillères, Val d'Aoste, Alpes Cottiennes). Le site contribue grandement à personnaliser nos stations du Vercors qui sont des scialets ornés effondrés (Sornin) ou non (La Ture).

Il n'y a pas dans les scialets ornés de la Ture et de Sornin, témoignage d'une quelconque préoccupation d'ordre agricole ou artisanal, et aucune figuration animale n'illustre un élevage même semi-nomade ou une chasse. Il n'y a pas ici, à proprement parler, de scènes narratives mais seulement une association entre des personnages et des signes solaires et la très remarquable composition de « l'Enfantement » dont le dessin reste très symbolique. Malgré quelques bonshommes silhouettés, les signes gravés procèdent de la plus extrême schématisation, ce qui leur vaut une facture plus méditerranéenne qu'alpine. Cette facture méditerranéenne reste celle de nombres de roches gravées des Alpes italiennes, du Val d'Aoste aux Alpes Cottiennes, et peut-être une certaine opposition se dessine-t-elle avec les grands ensembles du Mont Bégo et du Val Camonica.

Par les thèmes figurés: rouelle solaire, association de signes solaires et de représentations anthropomorphes, gestation maternelle et enfantement, personnages à bras levés ou à mains ouvertes, le scialet de la Ture, haut lieu du Symbolisme des Métaux, apparaît bien comme un sanctuaire.

PAUL BELLIIN - ANDRÉ CHABRIER



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

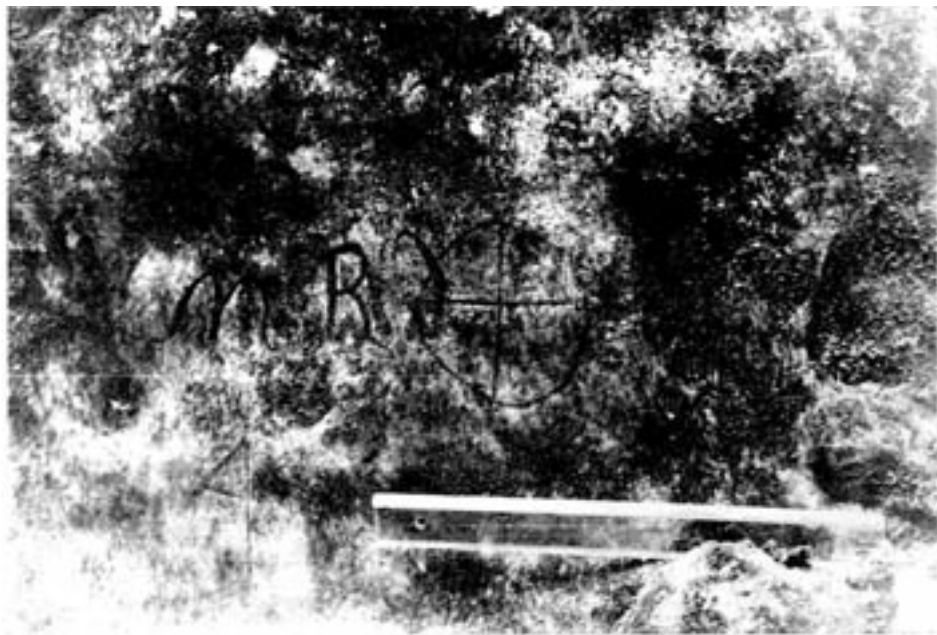


Photo 10



Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15

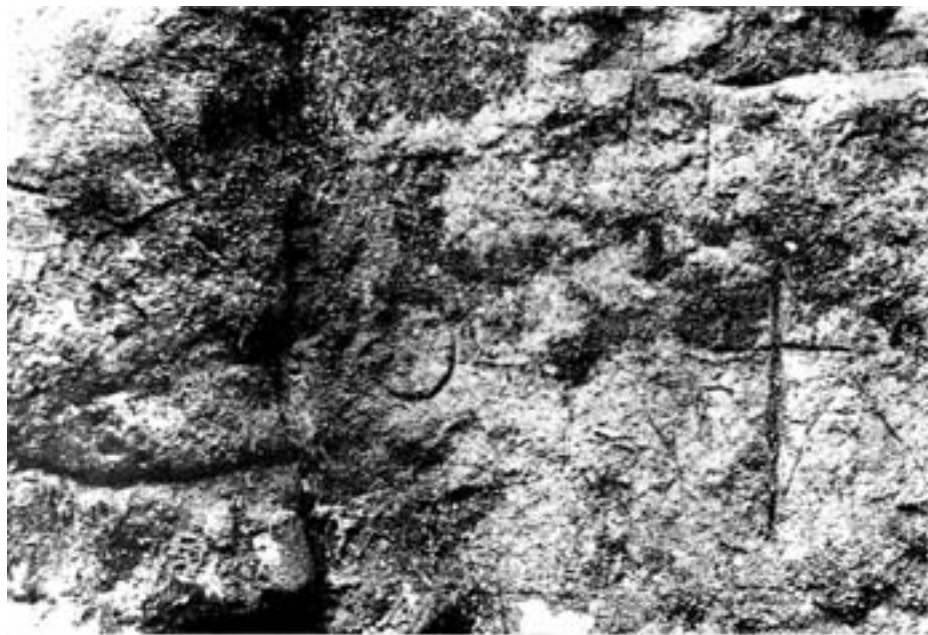


Photo 16



Photo 17



Photo 18

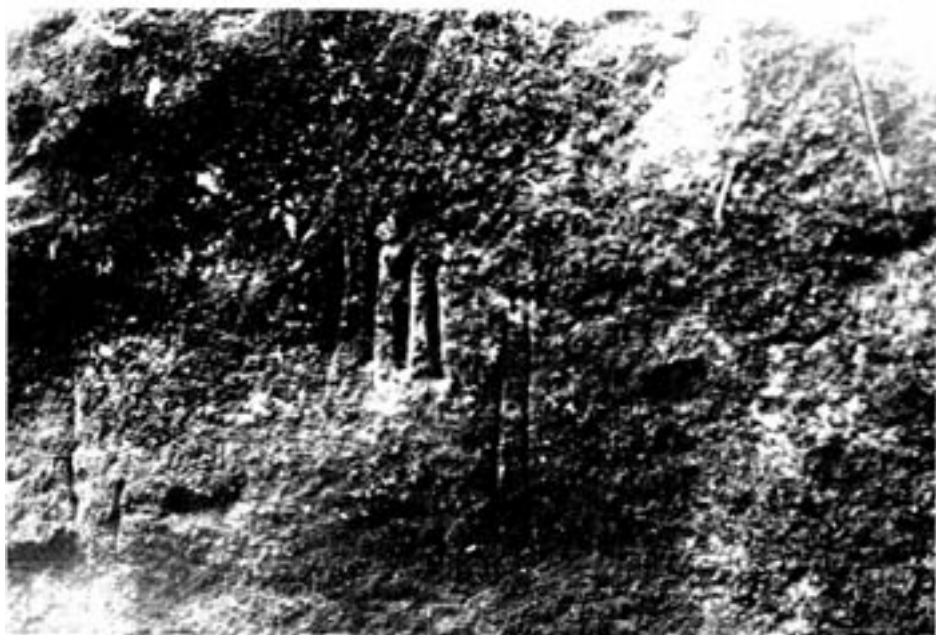
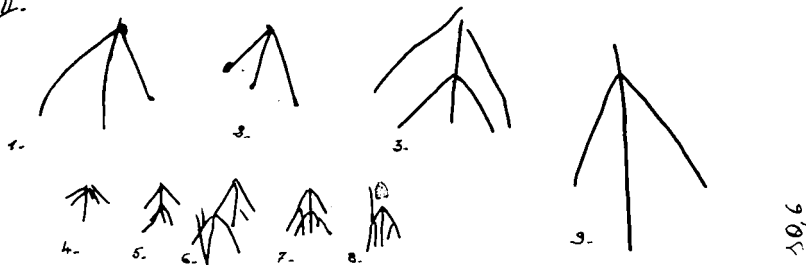


Photo 19

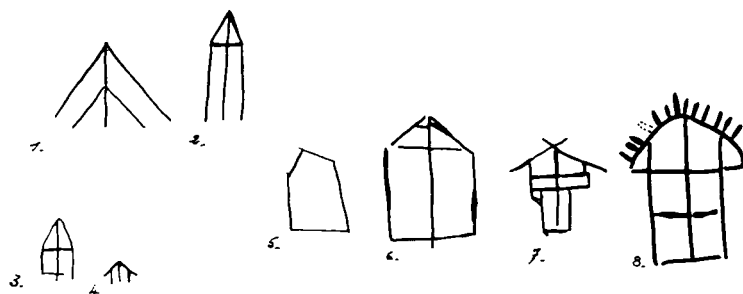
I.



II.

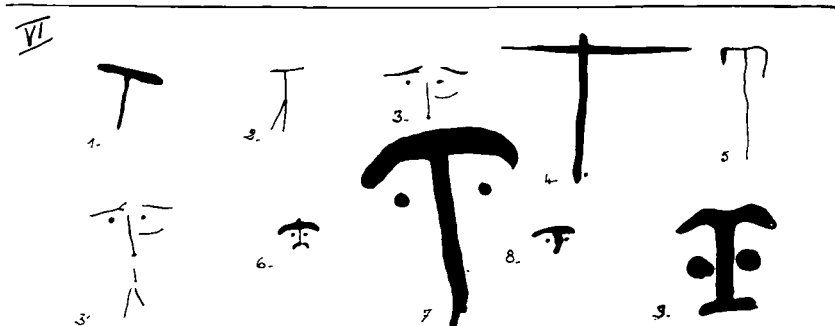
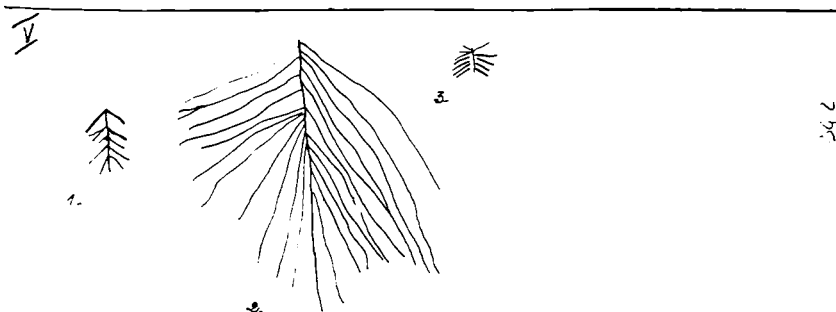
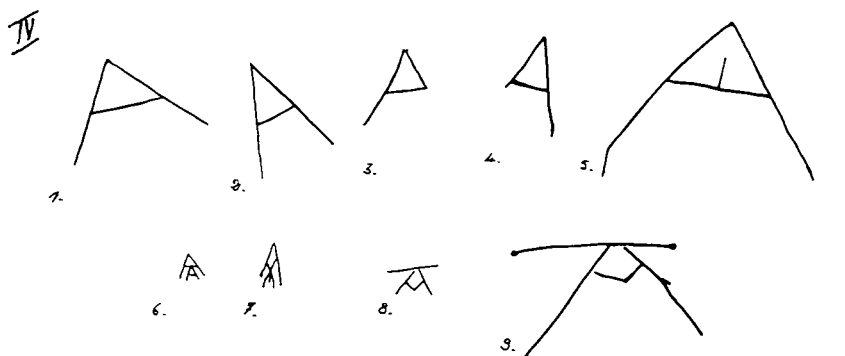


III.



Tableaux de comparaison I, II, III

- I — 1 = Scialet de la Ture; 2 = Abri Hillaire.
 II — 1 - 2 - 3 = Scialet de la Ture; 4 - 5 - 6 - 7 - 8 = Puits aux Ecratures;
 9 = Vioun-de-la-Bioula.
 III — 1 - 2 = Scialet de la Ture; 3 - 4 = Puits aux Ecratures; 5 - 6 = Olar-
 gues; 7 - 8 = Val Camonica.

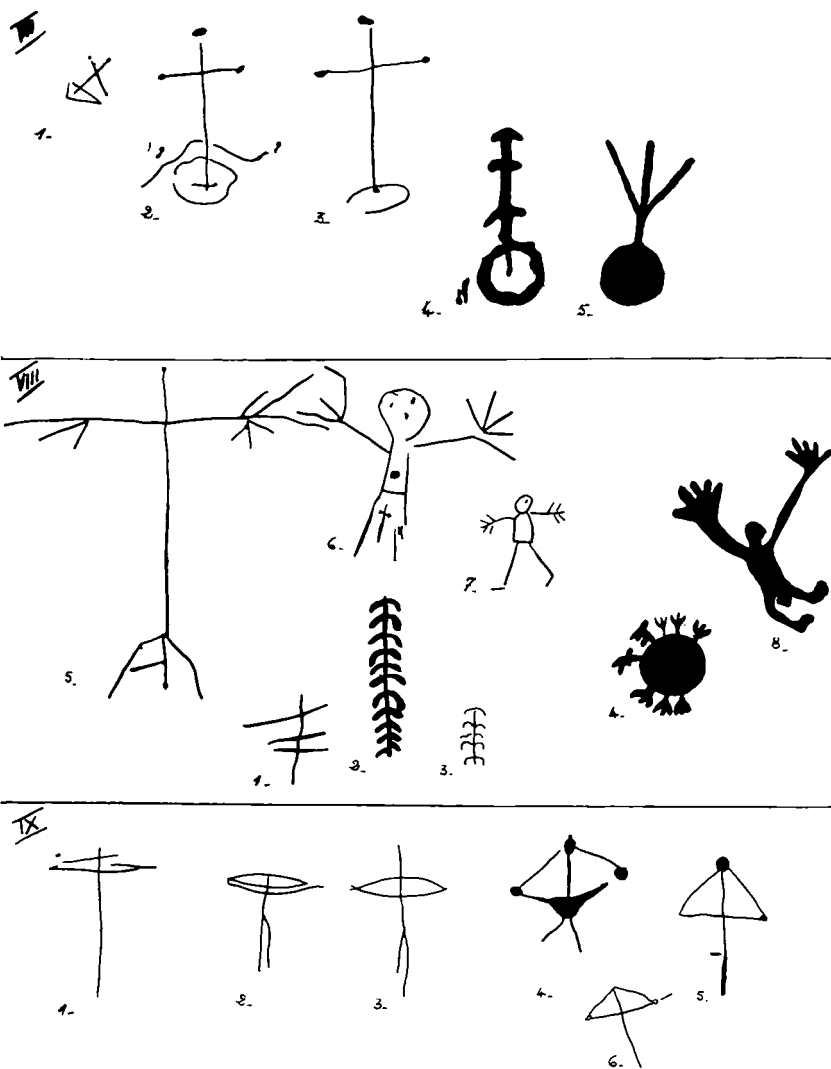


Tableaux de comparaison IV, V, VI

IV — 1 - 2 - 3 - 4 - 5 = *Scialet de la Ture*; 6 - 7 = *Puits aux Ecritures*; 8 - 9 = *Olargues*.

V — 1 = *Scialet de la Ture*; 2 = *Mont Bégo*; 3 = *Iles Britanniques*.

VI — 1 - 2 - 3 - 3' = *Scialet de la Ture*; 4 - 5 = *Olargues*; 6 - 8 = *Sierra Morena*; 7 = *Grotte Monier*; 9 = *Val Camonica*.



Tableaux de comparaison VII, VIII, IX

- VII — 1 - 2 - 3 = Scialet de la Ture; 4 = Abri Hillaire; 5 = Roc des
VIII — 1 = Scialet de la Ture; 2 = Batuecas; 3 = Sierra Morena;
4 = Tanum; 5 - 6 - 7 = Scialet de la Ture; 8 = Val Camonica.
IX — 1 = Scialet de la Ture; 2 = Grotte du Grand-Père; 3 - 4 = Olar-
gues; 5 = Montjovet; 6 = Montjovet la Chenal.

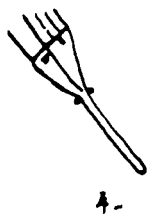


Tableau de comparaison X

1 = Scialet de la Ture; 2 = Val Camonica; 3 = Grotte Neukirch
4 = Puits aux écritures

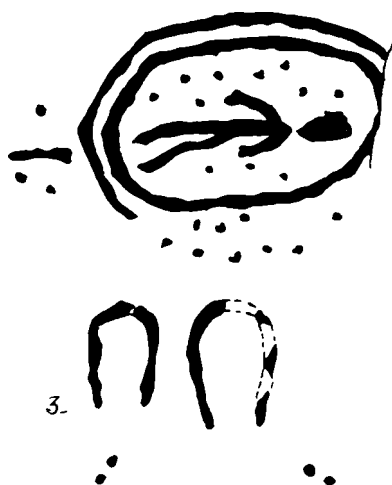
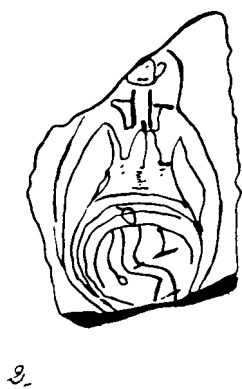
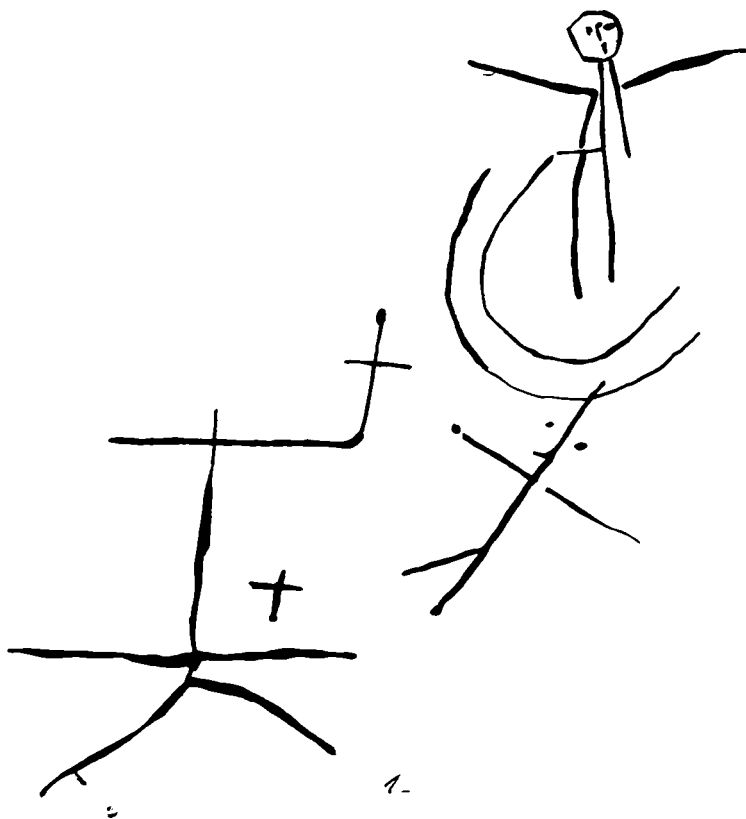


Tableau de comparaison XI

1 = Scialet de la Ture; 2 = Musée du Caire; 3 = Grotte Alain

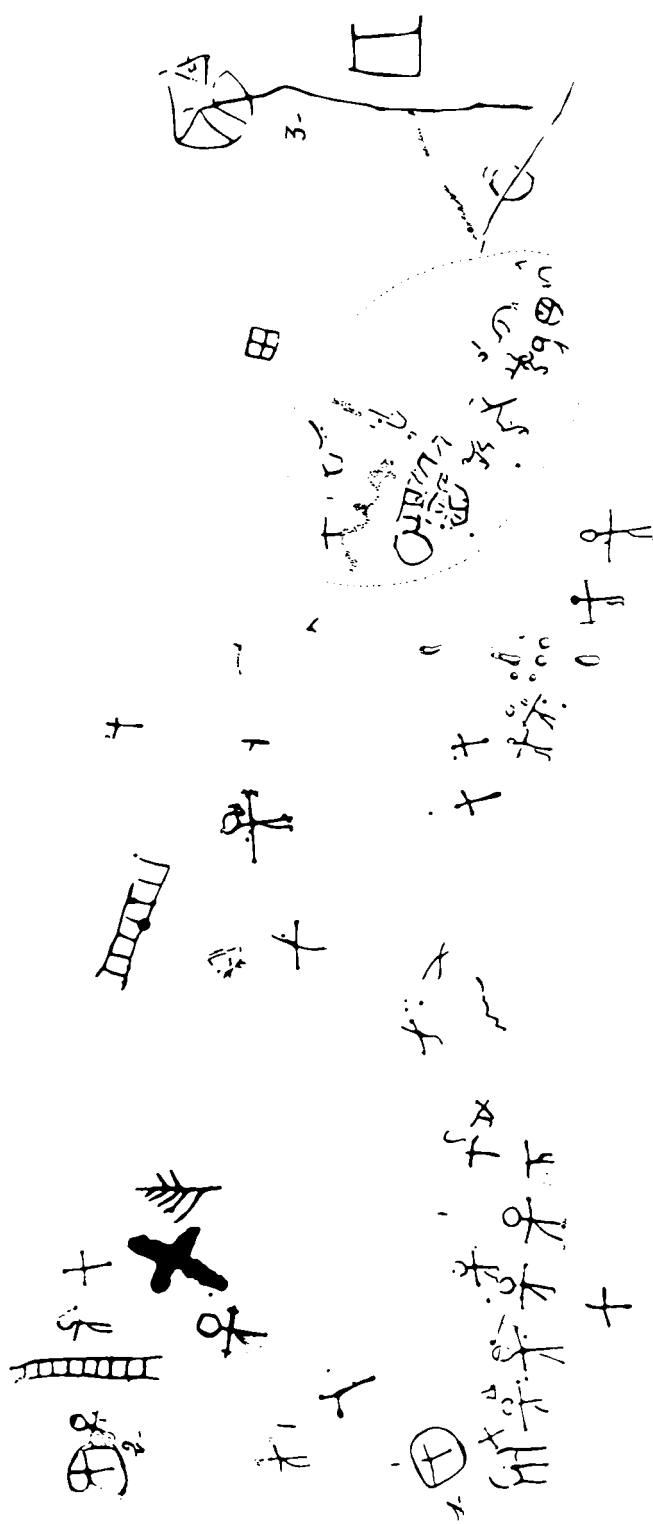


Tableau de comparaison XII

Rocher de Croix à Lentillères — Ardèche — d'après maquette inédite de Gérard Sestier;
1 = rouelle solaire; 2 = association soleil-anthropomorphe; 3 = soleil anthropomorphisé.

BIBLIOGRAPHIE

1. - BELLIN P., *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*, Numéro unique 1968-1969. *Données nouvelles sur l'art schématique dans le Sillon rhodanien et les Préalpes.*
2. - GLORY A., *Presses Universitaires de France*. Préhistoire Tome X - 1948. *Les peintures de l'Age de métal en France Méridionale.*
3. - PONS SILVIO et GROSSO RENÉ, *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*. Préhistoire VII - 1965. *Les gravures rupestres des Alpes Cottiennes.*
4. - DAUDRY D., *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*. Numéro unique 1969-1970. *Nuove scoperte di incisioni rupestri a Montjovet.*
5. - GUIRAUD R., *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*. Préhistoire VII - 1965. *Corpus des gravures rupestres d'Olargues.*
6. - ANATI E., *Arthaud - La civilisation du Val Camonica*, 1960.
7. - ISETTI G., *Revue d'Etudes Ligures*. XXIII^e année - n° 3-4 - 1957. *Le incisioni di Monte Bego a tecnica lineare.*
8. - BREUIL H., *The Evolution of engraving on rocks and megaliths in the British isles - Proceedings of the Prehistoric Society of East Anglia*. Volume VII - 1934.
9. - DAUDRY D., *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*. Numéro unique 1968-1969. *Le incisioni rupestri di La Chenal.*
10. - COISSON O., *Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines*. Numéro unique 1969-1970. *Incisions rupestres dans une vallée du Pélis.*
11. - ABELANET J., *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse. Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*. IV - 1961. *Les gravures schématiques linéaires des Pyrénées Orientales.*
12. - GROSSO R., *Publication de la Faculté des Lettres de Toulouse - Travaux de l'Institut d'Art préhistorique* X. *Un aspect du culte solaire dans l'art schématique nord-méditerranéen.*

SUR QUELQUES PROBLEMES POSES PAR L'ART SCHEMATIQUE DE TECHNIQUE LINEAIRE DU MONT BEGO

L'un des enseignements majeurs du Symposium dans le Valcamonica de l'Union Internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques, en 1968, aura sans doute été la spécificité des régions d'art préhistorique dans leur évolution stylistique et chronologique. Les analogies existent, les comparaisons, les rapprochements restent enrichissants, mais il faut se « contenter de lois particulières, utilisables pour une époque et une région données ».¹

Le Mont Bégo avec ses « Merveilles » n'échappe certainement pas à la règle, pas plus que son ensemble de gravures de technique linéaire. Cet ensemble se présente sous des traits qui, à eux seuls, concourent pour le moment à accuser son originalité. La publication posthume du corpus des gravures linéaires du Mont Bégo, établi par Giuseppe Isetti, vient encore de le montrer;² il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la réalisation de ce corpus a été brutalement interrompue et qu'en conséquence ce travail, quoiqu'important, ne saurait cependant être exhaustif. Dans une certaine mesure ce sont justement ses carences qui mesurent la complexité et l'envergure de l'entreprise.

¹ *Valcamonica Symposium, Actes du Symposium International d'Art Préhistorique*, Capo di Ponte, Edizioni del Centro, 1970.

² G. ISETTI. *Corpus delle incisioni lineari di Val Meraviglie*, *Revue d'Etudes ligures*, 1965, n°s 1-2, p. 45.

Les gravures linéaires ainsi présentées appartiennent seulement à la Vallée des Merveilles, mais il y a, autour du Mont Bégo, d'autres zones archéologiques qui, outre les gravures piquetées, possèdent aussi des gravures linéaires. Nous en avons relevées sur les versants du Mont des Merveilles; ³ d'autres, situées à Fontanalba, ont également fait l'objet d'une publication.⁴ Le recensement intégral des gravures linéaires du Mont Bégo suppose l'examen attentif, sur une dizaine de kilomètres carrés, d'une grande abondance de roches en place ou de rochers éboulés; une équipe peut néanmoins mener rapidement à bien une telle opération, d'autant plus que pour le repérage des gravures elle dispose de la classification de Carlo Conti.

Le corpus doit être ordonné selon des critères géographiques et thématiques ainsi que l'a fait Isetti. Les fréquences constatées des gravures, quelles qu'elles soient, ou des thèmes traités, permettront de caractériser et l'ensemble du Mont Bégo et les différents secteurs qu'ils auront peut-être préalablement permis d'établir. Mais les travaux d'Isetti ne nous paraissent pas suffisamment avancés pour aboutir à de tels résultats.

D'autre part ils semblent procéder d'un choix, à la fois dans la technique adoptée par les graveurs et dans les thèmes choisis. Certaines gravures, tout en conservant un tracé linéaire, sont plus profondément incisées, soit parce qu'elles ont été tracées par un autre instrument, soit parce qu'on est repassé sur le trait primitif avec une pointe moins fine.⁵ Isetti connaissait le rocher gravé des *ciappe* « sotto il Masso del Cane », mais sans doute en a-t-il négligé les gravures pour cette raison. Nous demeurons très gênés pour interpréter les limites d'un travail involontairement inachevé; il est cependant vraisemblable que nombre de gravures n'ont pas été retenues

³ R. GROSSO, *Les gravures naviformes de technique linéaire du Mont Bégo*. *Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines*. 1968-1969, Numéro unique. p. 107.

⁴ M. ROSI, *Incisioni lineari di Val Fontanalba raffiguranti statue-stele*, *Valcamonica Symposium*, p. 133.

⁵ Nous savons depuis les travaux de Robert Guiraud que certaines gravures de la Peyro escrito d'Olargues, dans l'Hérault, sont également faites selon une incision profonde qui oblitère souvent les traits fins.

en raison de leur allure plus moderne, plus récente et de leur moindre schématisme. Une telle attitude, que l'on retrouve aussi dans certaines analyses de l'abbé Glory,⁶ est la conséquence d'une hypothèse de recherche, celle qui attribue aux signes les plus schématiques une haute antiquité; envisager le rajeunissement de ces gravures c'est du même coup les rapprocher d'œuvres naturalistes qu'on ne peut désormais ignorer. Le stock des incisions filiformes augmente alors considérablement: les gravures de technique linéaire du Mont Bégo ne se caractérisent plus seulement par leur extension et leur multiplicité mais aussi par leur diversité, ou plus exactement par l'abondance des thèmes représentés. Cela ressortait déjà d'un « tableau comparatif des sites à gravures géométriques » dressé par l'abbé Abelanet il y a une dizaine d'années, sans qu'on puisse nécessairement mettre cette dernière caractéristique en relation avec l'étendue de la zone archéologique du Mont Bégo puisque des aires gravées infiniment plus restreintes présentaient presque la même diversité de thèmes.⁷

Il y a encore choix quand on isole les divers graffiti existant sur un même rocher, sur une même paroi rocheuse. Des signes semblables ou différents ont pu être rassemblés intentionnellement, qu'ils se superposent ou non et, en rompant leur association, on trahit évidemment leur signification. La même possibilité d'erreur existe quand on relève des associations de signes, isolées elles aussi arbitrairement, mais elles s'imposent parfois avec une telle vigueur qu'elles méritent d'être signalées, assorties éventuellement de prudentes interprétations; ce sont là peut-être les premiers éclairages qu'on puisse projeter sur l'art schématique linéaire.⁸ Dans l'état actuel de nos connais-

⁶ Abbé A. GLORY - J.-S. MARTINEZ - P. GEORGEOT - H. NEUKIRCH. *Les peintures de l'Age du Métal en France Méridionale, Préhistoire*. Paris. P.U.F.. Tome X. 1948.

⁷ Abbé J. ABELANET. *Les gravures schématiques linéaires des Pyrénées-Orientales. Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, Toulouse. 1961. p. 5.

⁸ Abbé J. ABELANET, *Les couples humains dans l'art schématique des Pyrénées-Orientales*. Ipek. Berlin. De Gruyter & CO, 1969.

R. GROSSO. *Un aspect du culte solaire dans l'art schématique nord-méditerranéen: l'association des signes soléiformes et des signes anthropomorphes. Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, X, Toulouse. p. 104.

sances convient-il au moins de relever les signes gravés non seulement isolément mais en les groupant dans un ensemble primaire qui pourrait être le support rocheux, toujours bien délimité naturellement. La division de cet ensemble ou sa réunion à l'ensemble voisin restent alors toujours possibles.

Par ailleurs, pour éviter les incertitudes du choix il faudrait relever tous les graffiti sans tenir compte de leur âge apparent, quitte à en rejeter une partie lorsque nous aurons une meilleure connaissance de la question, ou bien attendre la définition de critères chronologiques suffisamment précis pour que la sélection puisse s'opérer sur le terrain – tous problèmes que les missions actuelles au Mont Bégo s'attachent certainement à régler. Dans le cas précis du Mont Bégo où il semble que le passant n'ait jamais cessé de se confier aux rochers le maillage chronologique devrait être particulièrement serré.

Encore que l'âge et le style des gravures linéaires puissent apporter des renseignements d'intérêts contradictoires. Même récente, une gravure doit être retenue si elle traduit la permanence d'un schématisme utilisé depuis fort longtemps et au moins une tradition protohistorique. A vrai dire, dans le cas d'un site archéologique montagnard dont l'isolement se prolonge encore de nos jours, tout élément iconographique est susceptible de nous renseigner sur le genre de vie et les mentalités des populations qui ont pratiqué ce lieu.

Les gravures que nous reproduisons ci-dessous proviennent toutes de la Vallée des Merveilles. A notre connaissance la plupart n'ont pas encore fait l'objet de publications. A ce titre, elles constituent donc un modeste complément au corpus de G. Isetti. Mais elles permettent aussi de dégager quelques-unes des difficultés que présente l'étude du stock de gravures linéaires de la région du Mont Bégo.

*
* *

Notre planche 1 reproduit, dans leurs positions respectives, les différentes gravures situées sur un même rocher, de dimensions réduites, au-dessus et à l'ouest de la conque Alice. Nous y relevons une

majorité de signes anthropomorphes, une série de zigs-zags et un triangle. Les signes anthropomorphes sont de divers types:

- le signe supérieur du panneau est arboriforme, avec pointes dirigées vers le bas; Isetti a relevé, sur la paroi B à l'aval du Val des Merveilles, quantité de gravures semblables;⁹ nous ne rappellerons pas par quels rapprochements il peut être identifié comme un « homme-sapin »;

- le signe central est « arbalétriforme » ou, selon une expression plus générale, en phi. Assez complexe par les appendices que porte aux extrémités sa barre verticale, il trouve néanmoins sa réplique également sur la paroi B (fig. 33 du corpus, n° 5);

- les deux signes qui se trouvent sur la droite de cet « arbalétriforme » sont au contraire très dépouillés; à notre connaissance ils n'ont pas encore été signalés ailleurs près du Mont Bégo, mais R. Guiraud en a relevés d'approchants à Olargues,¹⁰ Y. Court et A. Leprince en ont trouvés de semblables près d'Aubenas;¹¹ nous les considérons volontiers comme des symboles humains;

- les deux gravures pectinées qui surmontent l'« arbalétriforme » pourraient également et facilement être rattachées à des schématisations humaines, mais tel n'est pas notre propos. Le signe pectiné vers le bas reste cependant plus original, à moins qu'il ne faille le considérer comme un signe pectiné courant, mais renversé; toujours sur la paroi B, Isetti a relevé de nombreux signes anthropomorphes pectinés dans leur partie supérieure (fig. 43 du corpus);

- reste le triangle inférieur, emblème féminin par excellence, qui, pour cette raison, par sa proximité des autres signes anthropomorphes et une dimension comparable, par son association à un zig-zag, pourrait également être considéré comme un signe anthropomorphe.

⁹ Cf. *Corpus*, fig. 13 à 31.

¹⁰ R. GUIRAUD, *Corpus des gravures rupestres d'Olargues*, *Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, Toulouse, 1965, p. 41.

¹¹ L.-R. NOUGIER, *Gravures rupestres de la région d'Aubenas*, *Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, Toulouse, 1965, p. 193.

Les zigs-zags constituent le second groupe de gravures schématiques sur le même rocher: trois zigs-zags apparemment associés à trois représentations anthropomorphes, l'un d'entre eux étant continué par une série de petites coches parallèles, un autre arrêté pour former un T.

Voilà donc un groupe de gravures linéaires schématiques bien isolé des groupes voisins par la nature de son support rocheux. Y a-t-il association ou non entre ces gravures ? Nous devons nous borner à constater l'importance des signes anthropomorphes, leur disposition faite d'espacements assez réguliers et surtout leur extrême variété. L'absence de superposition ne permet pas d'envisager d'étalement chronologique. Les zigs-zags témoignent de la même variété; chaque zig-zag semblerait associé à un anthropomorphe particulier, mais est-ce bien certain et quelle peut bien être la signification de ces zigs-zags, en eux-mêmes et en association éventuelle ?

*
* *

Les planches 2 et 3 réunissent au contraire des gravures d'origines différentes, quoique toutes relevées, rappelons-le, dans la Vallée des Merveilles.¹² L'objet de la planche 2 est d'établir une filiation facile à saisir entre un personnage aussi réaliste que celui figurant sous le graffiti Rocco et les signes « octoformes » du bas.

Le signe qui rappelle le plus le chiffre huit est situé dans le coin inférieur gauche de la planche. Il semble découler de celui qui est situé en haut à droite par l'abandon d'un certain nombre de détails: tête et cou, mains et bras. Mais ce personnage peu schématisé n'est pas sans rappeler « Rocco » par la position des bras et de l'axe vertical, par la traduction en triangles de certains volumes. Quant

¹² Il s'agit de relevés à main levée, mais leur fidélité, sinon totale, peut être considérée comme satisfaisante. Pour faciliter leur rapprochement ils ont été réduits pour la plupart, le plus grand à l'origine étant le dessin anthropomorphe oblitéré Rocco avec quelque 25 cm de hauteur. Les échelles de réduction, approximatives aussi, n'ont pas été précisées parce qu'inutiles à notre démonstration. Tous les relevés proviennent des campagnes 1961, 1962, 1964, 1965, 1967.

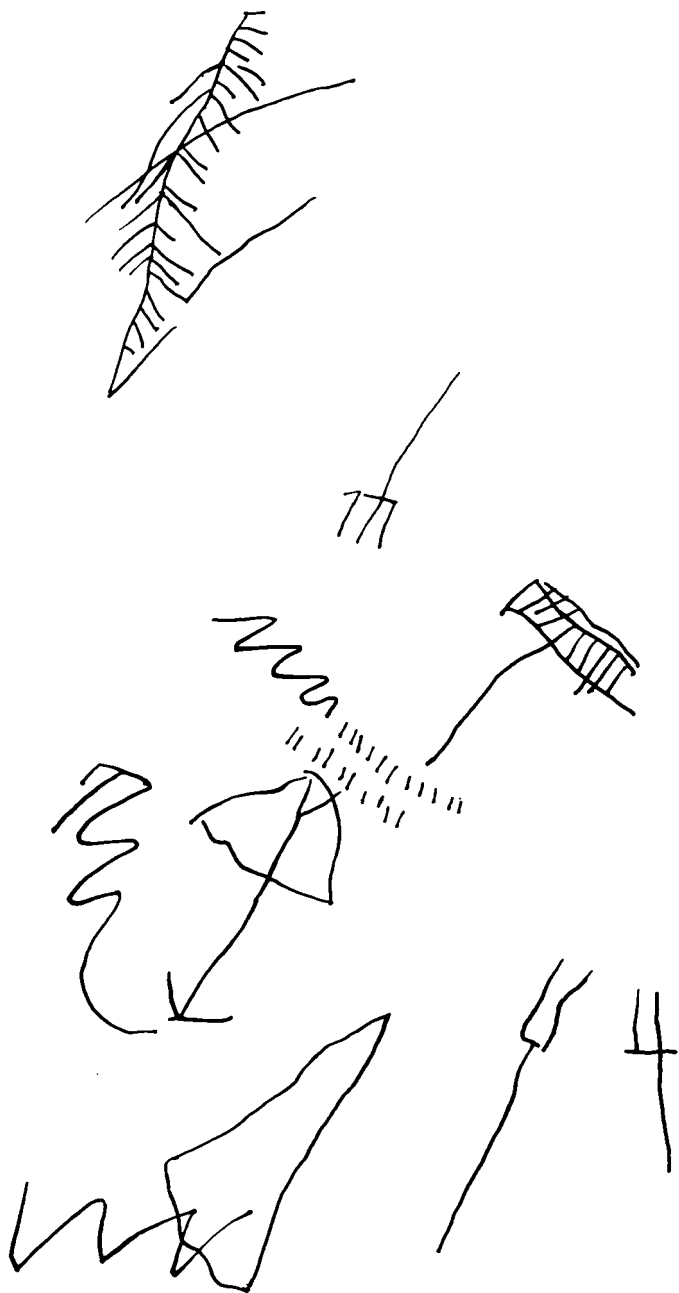


Planche 1

à la dernière reproduction elle est à la fois simplification et complication du huit par la disparition de la moitié de la courbe et l'adjonction de nombreuses hachures. Dans tous les exemples subsiste – et c'est peut-être là le meilleur garant de leur signification anthropomorphique – l'axe vertical. On le retrouve même dans un des relevés intermédiaires, pris sur la fameuse paroi B bien observée par Isetti et qui figure tout naturellement dans son corpus (fig. 33, n° 1), où les branches du huit tiennent davantage du zig-zag.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les deux gravures les plus schématiques de cette série pour les rapprocher de gravures incisées plus profondément sur un rocher isolé mais en bordure d'un chemin montagnard des Alpes Cottiennes, la Peira eicrita.¹³ Là, les deux renflements sont vraiment séparés l'un de l'autre et reliés par un trait qui ne les traverse pas; le motif créé comprend ainsi une circonférence qui pourrait être la tête, distincte du corps alors symbolisé par deux courbes dessinant une boutonnière. Il rappelle un personnage à tête et corps ballonné présenté naguère par l'abbé Glory d'après une peinture dans une grotte de l'Ariège, de même que des peintures anthropomorphes espagnoles;¹⁴ nous avons également pensé à un avatar de l'idole méditerranéenne en violon, au terme d'une évolution esquissée par l'abbé Breuil.¹⁵ Par prudence nous avons préféré utiliser la formule d'« anthropomorphes en sablier » que R. Guiraud a bien voulu retenir à propos de gravures comparables relevées sur la Peyro escrito d'Olargues.¹⁶

Il est possible que le « huit » ait été retenu comme graphisme symbolique pour sa forme achevée, équilibrée, simple et facile à reproduire, sans doute très suggestive, de même que le pentacle par exemple. Sans être particulièrement fréquent dans l'art schématique il est cependant présent en Espagne, selon l'abbé Breuil, sur le

¹³ S. PONS - R. GROSSO, *Les gravures rupestres des Alpes Cottiennes, Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*, Toulouse, 1965, p. 147.

¹⁴ Abbé A. GLORY, *op. cit.*, p. 19, fig. 13.

¹⁵ Abbé A. GLORY, *op. cit.*, p. 13, fig. 8.

¹⁶ R. GUIRAUD, *op. cit.*, p. 44, fig. 3.

dolmen de Pala da Moura, ou dans le Grand Atlas marocain, selon J. Malhomme.¹⁷ Sur le flanc du Mont des Merveilles nous pensons qu'il peut symboliser le corps humain parce qu'il y a analogie des formes (le cou ou la taille sont des étranglements de la silhouette), parce que le corps humain a souvent représenté la perfection par excellence, parce que surtout on semble trouver dans cette zone alpine suffisamment de stades de schématisation pour aboutir à une telle simplicité en partant de la réalité de la forme humaine.

La planche 3 incite néanmoins à beaucoup de circonspection. Les deux gravures du sommet, à gauche, faites également de deux éléments symétriques par rapport à un axe horizontal, conservent une allure de sablier ou de papillon. Ce sont aussi des formes tenantes, bouclées d'un seul coup de pointe, métallique ou non. On serait donc porté à les considérer, toujours par analogie, comme des stylisations anthropomorphes. Mais il faut aussi compter avec la gratuité du jeu de la pointe à graver sur le rocher; la gravure voisine, sur la droite, ne peut être un essai infructueux, mais plutôt la recherche d'une forme fermée elle aussi, mais plus complexe et peut-être sans signification particulière. La remarque vaut pour l'« enveloppe » du bas de la planche; puisque sans lever la main on a essayé de tracer un carré avec ses diagonales, comme une marelle. Et les « marelles », avec diagonales ou avec médianes ou avec médianes et diagonales, sont tellement nombreuses sur les rochers de la Vallée des Merveilles qu'on peut se demander si les « sabliers » du haut de la planche ne seraient pas que des ébauches de « marelles ».

Mais on peut faire entrer dans bien des combinaisons géométriques des triangles opposés par le sommet, par exemple ces « croix de Malte » relevées « sotto il Masso del Cane » déjà mentionné. Et que sont les « marelles », les « croix de Malte » ? Des symboles solaires ? Peut-être.

Les différents cadres d'une typologie ne peuvent pas recevoir

¹⁷ J. MALHOMME, *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*. Publications du Service des Antiquités du Maroc, Rabat, 1959, fasc. 13, 1961, fasc. 14.

que des gravures identiques; on doit y trouver toute une famille de formes, avec aberrations, signes évolutifs, parentés. Ne convient-il pas néanmoins de séparer les « sabliers » de la planche 2 de ceux de la planche 3 ? Plus la schématisation est avancée, plus on passe facilement d'un type à un autre, mais les idées ne se marient pas aussi facilement que les formes qui les supportent – tant qu'elles ne sont pas jeux gratuits de bergers. Cependant, en évitant le danger d'un regroupement abusif par élimination des formes de transition n'aboutit-on pas à un choix tout aussi dangereux ?

*
**

Les personnages réunis sur la planche 4 ont en commun un certain nombre de traits. Tout d'abord une schématisation générale modérée. Pour certains, une même schématisation du corps, réduit à deux traits à peu près rectilignes se rejoignant au cou. A l'intérieur de ce même groupe, l'absence fréquente de bras; la position des bras, quand ils existent, est toujours la même: écartés, avec, deux fois sur trois, les mains ouvertes (est-ce alors une attitude d'orants ?). Les traits du visage, quand ils sont figurés, sont très conventionnels et ne semblent pas assigner à ces gravures une grande ancienneté; néanmoins les sexes restent d'un schématisme habile, éloigné de la maladresse obscène contemporaine: deux points séparés par une barre verticale chez les hommes, un triangle barré verticalement chez le personnage assurément féminin. Il ne semble pas que ces personnages aient jusqu'à présent retenu l'attention des spécialistes de l'art schématique de technique linéaire, leurs caractères relativement modernes retenant l'adhésion beaucoup plus qu'elle n'était emportée par leurs détails schématiques.

L'étude systématique des superpositions permettra sans doute une datation relative à l'intérieur peut-être d'une échelle de quelques dates précises.

Il se peut que la méconnaissance de cette chronologie nous fasse commettre une erreur mais, outre l'intérêt que présente le relevé de ces gravures pour une meilleure connaissance du monde « béghien »,

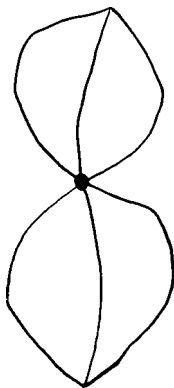
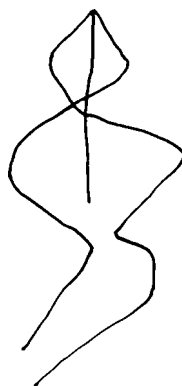
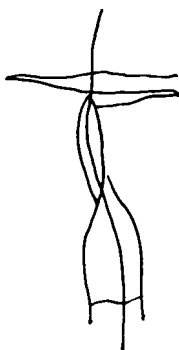
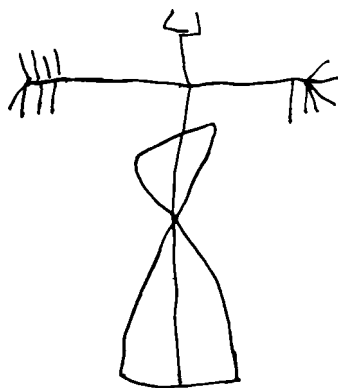
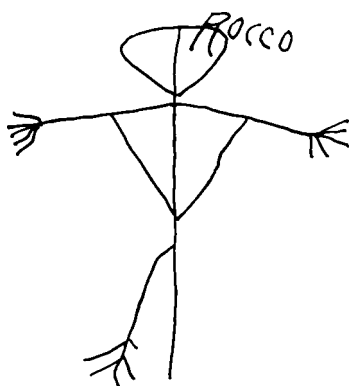


Planche 2

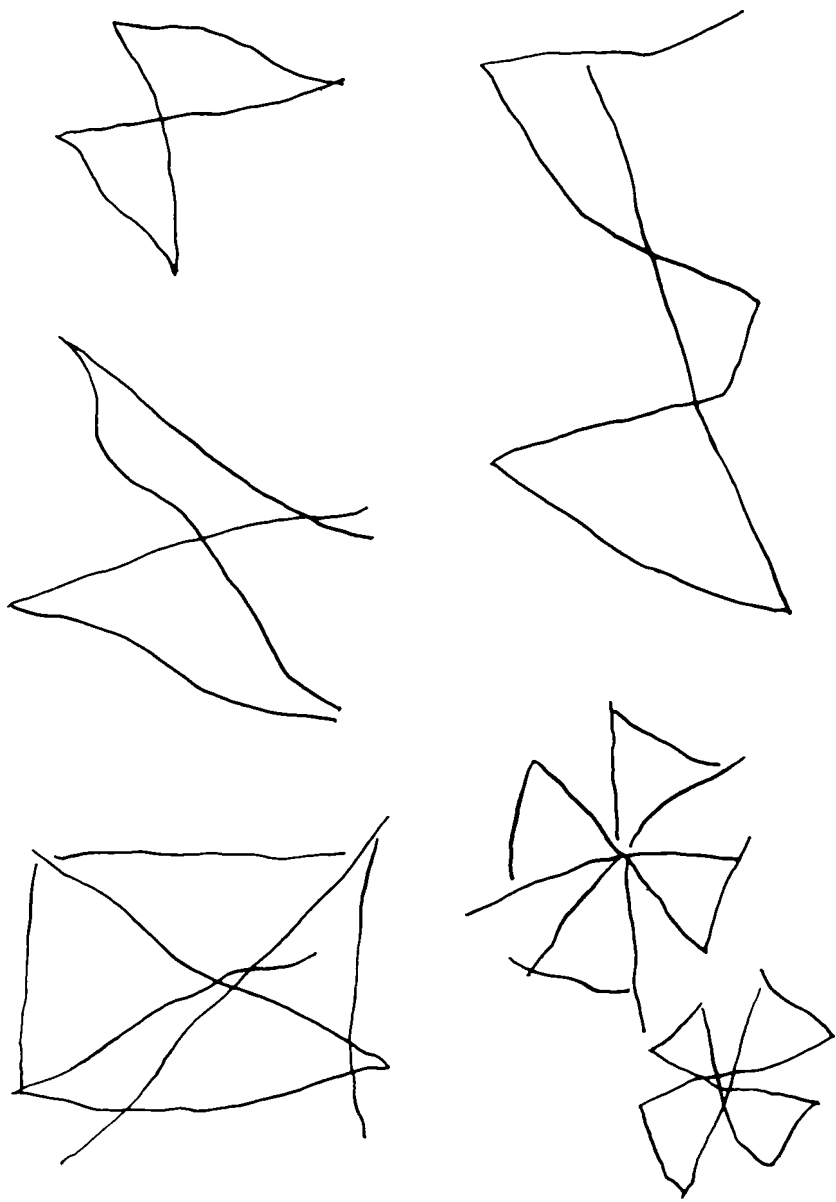


Planche 3

nous pensons que cette famille de personnages mérite d'être retenue pour un autre détail, commun à tous ses membres: le plumet qu'ils portent sur la tête.

Un personnage semblable est peint sur une paroi de la grotte de la Vache, dans l'Ariège: « un homme à jambes écartées, la tête couverte d'une coiffure ovoïde assez volumineuse, surmontée obliquement d'un appendice arboriforme ».¹⁸ La description est de l'abbé Glory qui continuait ainsi: « de tels personnages à coiffure panachée se retrouvent à la Cueva de Los Letreros (Almeria). Peut-être peut-on y voir un masque rituel, semblable à ceux garnis d'ornements compliqués que portent encore aujourd'hui les sorciers africains ». Nous ajouterons que, depuis, le Valcamonica nous a familiarisés avec ces personnages empanachés.

Un personnage de notre série correspond pleinement à celui décrit par l'abbé Glory, celui qui, en bas et à gauche de la planche, possède lui aussi au-dessus de la tête, mais solidaire de celle-là, une masse ovoïde avec panache; il s'agit d'ailleurs du personnage le plus schématique de la série, sans précision de sexe ni du visage. Mais, plutôt que de nous faire écarter les autres gravures il nous encourage au contraire à les conserver: s'il y a eu évolution du style, elle mérite d'être datée à la faveur de recherches ultérieures et précisée dans ses relations avec une évolution possible des mentalités, sinon des croyances; si ces gravures sont contemporaines elles traduisent l'existence, à un moment donné, de plusieurs degrés de schématisation. Un courant de schématisation dans l'art, empruntant ses traditions à des périodes fort reculées, a pu subsister et se maintenir en concomitance et sur les mêmes lieux avec des courants naturalistes. Par l'abondance et la variété de ses gravures linéaires – et piquetées – le Mont Bégo peut nous apporter quelque lumière sur ce point.

*
**

Les réflexions que nous avons développées sur des exemples pris

¹⁸ Abbé A. GLORY, *op. cit.*, p. 16. fig. 11.

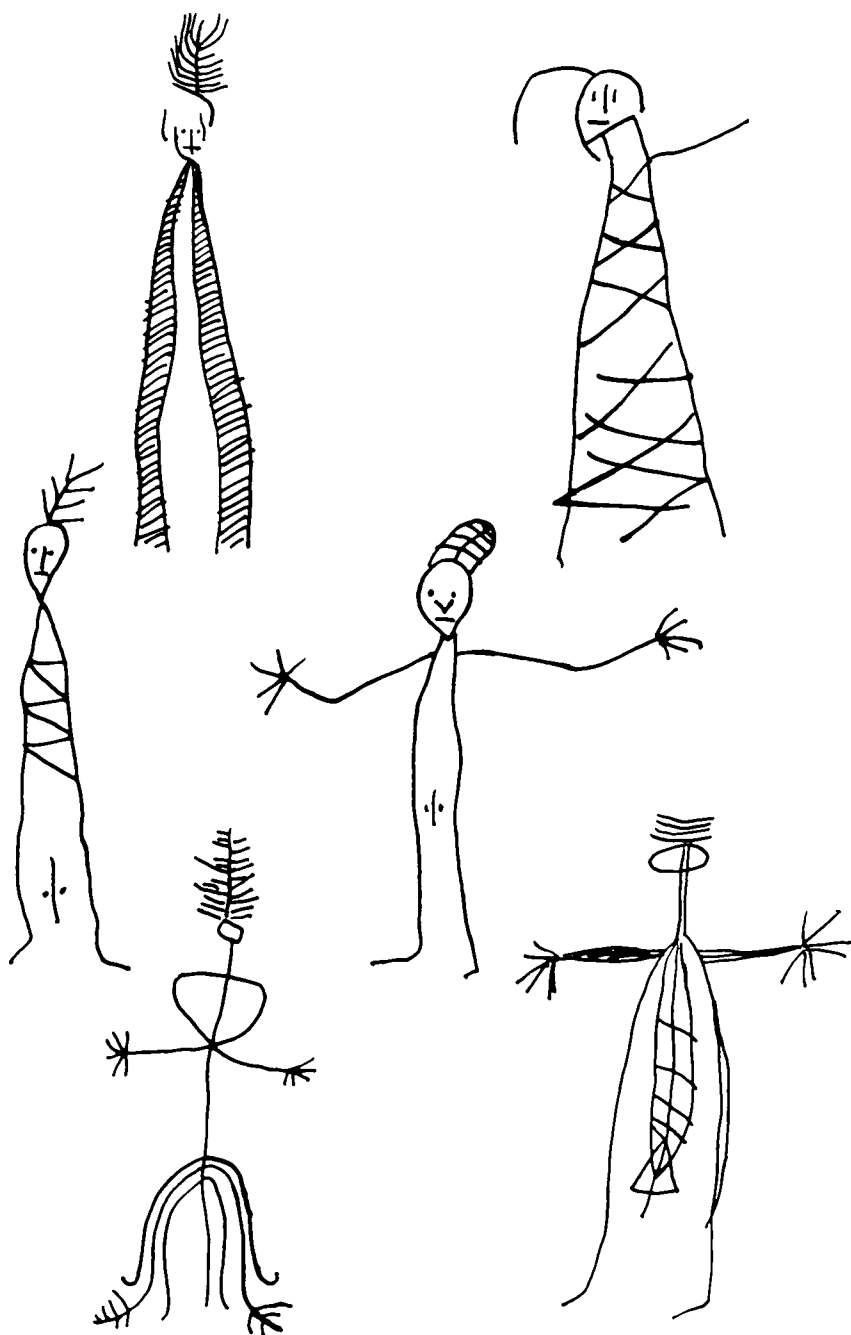


Planche 4

à la région du Mont Bégo s'appliquent vraisemblablement à tous les ensembles importants de gravures schématiques linéaires. Certes, elles n'apporteront pas d'élément nouveau aux techniques de recherche des spécialistes qui étudient ces ensembles, mais elles souligneront pour un public plus large la personnalité du Mont Bégo et la valeur archéologique que présentent, dans l'Argentera ou ailleurs, les gravures linéaires, encore naturalistes ou extrêmement schématisées. Elles rappellent aussi les difficultés que rencontre leur étude, bien plus, hélas ! que les enseignements qu'elle laisse entrevoir.

RENÉ GROSSO

BIBLIOGRAPHIE

VALCAMONICA SYMPOSIUM, *Actes du Symposium International d'Art Préhistorique*, Capo di Ponte (Brescia), Edizioni del Centro, 1970.

« Ce volume d'Actes réunit les communications et les débats du Symposium International d'Art Préhistorique tenu au Valcamonica du 23 au 28 septembre 1968, auquel participèrent près de 130 savants venus de 23 pays, et parmi ceux-ci quelques-unes des plus grandes notoriétés en matière d'art préhistorique. C'est dire que les conférences et les débats de ce Symposium ont permis d'aborder un large éventail de problèmes, sur le double plan géographique et chronologique, et de tenter d'établir les premières grandes synthèses sur les problèmes de l'art préhistorique post-paléolithique. »

Les interventions ont été publiées dans la langue originale, mais elles sont accompagnées éventuellement d'un résumé en anglais, en français ou en italien. Les débats ont été traduits en une langue unique qui est le français, ce dont nous nous réjouissons particulièrement.

Tout cela, dirigé par Emmanuel ANATI, donne un fort volume de plus de 500 pages grand format et de présentation très élégante de par la typographie, la mise en page, l'abondance et la qualité des illustrations. Trois index, l'un des illustrations, l'autre des noms d'auteurs et le troisième des noms géographiques, ajoutés à une table des matières groupant les interventions par régions comme elles le furent lors du Symposium, permettront éventuellement aux lecteurs de l'utiliser sans perte de temps malgré l'extrême variété des faits rapportés. Rappelons les différentes aires de manifestations artistiques post-paléolithiques ayant chaque fois justifié un débat après communications : péninsule ibérique et France, Région alpine et Italie, Valcamonica, Scandinavie, Méditerranée orientale, Afrique, autres zones (Etats-Unis, Argentine, Brésil). Tous ceux qui s'intéressent à l'art préhistorique trouveront donc dans les Actes du Valcamonica des documents parfois difficiles à atteindre et bien souvent originaux sur un bon nombre de sites gravés. Ce peut être là le premier grand intérêt de cette belle publication.

Nous avons, pour notre part, été très attentifs à tout ce qui a pu être dit et montré sur l'art schématique de technique linéaire qu'on a aujourd'hui

pratiquement reconnu tout le long des Pyrénées et des Alpes et notamment en Vallée d'Aoste, à Saint-Vincent et à Montjovet. Nous regrettons à ce sujet que l'exposé d'Henry de Lumley, sur les gravures linéaires de Mont-Bégo, fait à Boario Terme, n'ait pu prendre place parmi les autres actes du Symposium. Mais nous avons le texte du débat qui suivit et pour cet auteur les « gravures filiformes ne sont pas préhistoriques »; « si des figures linéaires ont des sujets caractéristiques qui n'apparaissent pas dans les figures piquetées et qui appartiennent à une période différente, elles doivent être récentes ». A. Beltran (Saragosse) se contente de s'interroger sur une grande partie des signes qui ont été publiés en tant que préhistoriques. Il faudra donc attendre le prochain Symposium de l'Union Internationale des Sciences préhistoriques et peut être davantage pour avancer dans la connaissance de la signification et de l'âge de ce type de gravures rupestres. « La question fondamentale est donc encore une fois, comme l'indiquait E. ANATI, d'arriver à situer les figures dans leur contexte conceptuel et archéologique. »

Les derniers actes du Symposium consistent en une présentation des problèmes généraux. A l'un des problèmes posés : « savoir s'il existe ou non une loi d'évolution stylistique ou, en d'autres termes : est-ce que l'évolution du naturalisme à l'abstraction est, ou non, une constante de l'évolution de l'art préhistorique ? », la réponse a été unanime : « il est impossible d'établir une loi d'évolution constante pour les styles d'art préhistorique ... les phénomènes artistiques sont toujours si étroitement localisés qu'il serait dangereux d'énoncer une loi générale d'évolution ... Nous devons nous contenter de lois particulières, utilisables pour une époque et une région données ».

Cette seule conclusion est d'importance, mérite d'être méditée et au moins provisoirement retenue pour l'étude des ensembles d'art post-paléolithique d'Europe occidentale notamment, où ils constituent des phénomènes montagnards dans des régions qui ont pu connaître un « isolement durable ». Cela est vrai pour les grandes vallées alpines, comme le Valcamonica ou le Val d'Aoste même si depuis fort longtemps elles ont été des voies de passage extrêmement pratiquées.

RENÉ GROSSO

*
**

Bollettino del Centro Camuno di Studi Preistorici, Edizioni del Centro, Cap di Ponte (Brescia), Vol. V, 1970.

Le dernier bulletin du Centre d'Etudes préhistoriques du Val Camonica non seulement n'a rien perdu de l'élégance des précédents mais a encore gagné en volume; avec 227 pages et 143 illustrations il traduit bien le dynamisme du

Centre camunien et de son directeur, Emmanuel Anati. Il est d'autant plus agréable à parcourir qu'il fait la part belle à l'art préhistorique, dans ses articles d'abord, mais surtout dans le dépouillement qui suit des documents parvenus aux Archives du Centre ainsi que dans les comptes rendus d'ouvrages adressés au Centre.

Parmi les articles nous trouvons donc une étude de Gerhard Bosinski sur les *Magdalenian anthropomorphic figures at Gönnersdorf (Western Germany)*; il s'agit de gravures linéaires très schématisées représentant des jeunes femmes, de profil, généralement sans pieds et toujours sans tête, interprétant vraisemblablement des danses religieuses; elles présentent une étonnante ressemblance avec les gravures de Kom-Ombo, au Soudan, publiées dans le précédent Bulletin et qui étaient attribuées « ad una fase molto antica del ciclo rupestre della valle del Nilo ». Emmanuel Anati présente ensuite *The rock engravings of Dabthami wells in Centra Arabia*, œuvres de pasteurs et de chasseurs néolithiques dont le corpus est préparé par la Philby-Ryckmans-Lippens expedition. Nous retrouvons enfin sous la plume de Muvaffak Uyanik le résultat de *Ricerche preistoriche nell'Anatolia Sud-Orientale* auxquelles l'auteur nous avait préparés à l'occasion du Symposium camunien de 1968 en nous montrant certains aspects de l'art montagnard anatolien. Plus près de nous, le Val Camonica continue à révéler de nouveaux rochers gravés; retenons, parmi les brèves notes qui nous le signale une belle série d'énigmatiques « palettes » et des gravures filiformes arboriformes. Pour qui en douterait le Val Camonica demeure bien un site archéologique exceptionnel.

RENÉ GROSSO

*
* *

Revue d'Etudes ligures, Institut International d'Etudes ligures, Bordighera, XXXI^e Année, n° 1-2, Janvier-Juin 1965.

La dernière livraison (octobre 1970) de cette grande revue présente en quelque 250 pages, toujours aussi soignées et aussi abondamment illustrées, 4 études: l'une de Carlo Tozzi, sur la grotta del Colombo à Toirano, en Ligurie, deux de Giuseppe Isetti sur les gravures linéaires du Mont Bégo, et une enfin, la plus copieuse, de l'abbé Joseph Giry sur la nécropole pré-romaine de Saint-Julien, à Pézenas, dans le département de l'Hérault. Cette nécropole se rattache à un oppidum voisin qui semble avoir gardé la route qui reliait le littoral languedocien aux gisements métallifères des Cévennes. Des commerçants navigateurs: Rhodiens, Phocéens, Grecs, Etrusques ont laissé là, comme à Ensérune, station plus connue, d'importants témoins de leur passage.

Mais ce fascicule de la Revue d'Etudes ligures apparaît surtout comme

un hommage à Giuseppe Isetti, disparu tragiquement. Hommage rendu apparemment avec beaucoup de retard; en fait ce numéro de la revue est daté de 1965. L'archéologie de la Ligurie doit beaucoup à Isetti et ses recherches sur le Mont Bègo étaient très prometteuses, témoin son « *Corpus delle incisioni lineari di Val Meraviglie* » qui paraît aujourd'hui en groupant 54 planches de relevés. On ne saurait reprocher à un travail interrompu de façon aussi navrante d'être incomplet. Isetti eut le mérite de faire connaître, dans cette même Revue d'Etudes ligures le premier grand ensemble de gravures schématiques de technique linéaire, l'épithète n'est-elle pas de lui ? Depuis, peut-être en fonction de l'amplification de la recherche et de l'accélération des découvertes, d'autres ensembles linéaires ont été repérés, des Pyrénées aux Alpes Centrales. Mesurer le chemin parcouru c'est apprécier l'importance des premiers articles. Il reste certes beaucoup à apprendre sur ces inscriptions schématiques et hermétiques, mais une meilleure connaissance passe nécessairement par un recensement et celui d'Isetti, même avec les délicates réserves exprimées plus haut, sera précieux.

Les gravures linéaires y sont présentées selon une typologie généralement admise par les spécialistes et selon leur emplacement géographique qui fait référence à la division par Carlo Conti du secteur archéologique du Mont Bègo en zones, groupes et rochers. Un tel procédé permet de saisir l'importance de chaque type de représentation dans l'ensemble de la vallée des Merveilles et dans des espaces plus réduits. On pourrait lui reprocher de négliger les associations possibles de signes, encore bien difficiles à établir dans l'état actuel des connaissances; les travaux ultérieurs devraient également fournir les relevés globaux des rochers porteurs d'incisions. La conviction pour Isetti, au moins au début de ses recherches, que ces gravures étaient chronologiquement des « pré-Merveilles » l'a sans doute incité à dédaigner des gravures plus figuratives, comme les personnages filiformes qu'on peut voir « sotto il Masso del cane » (fig. 2), comme peut-être aussi les signes stellaires fort nombreux sur ce même rocher qu'il connaissait bien.

Il faut savoir gré à l'Institut international d'Etudes Ligures et à Mimmi Rosi, proche collaboratrice d'Isetti, de cette publication posthume. Peut-être faut-il regretter, par contre, qu'une revue d'une valeur et d'une telle audience ne présente pas de résumés de ses articles dans la langue de l'auteur mais aussi en une autre langue latine, voire en une langue anglo-saxonne. Sans doute la suggestion vaut-elle aussi pour le bulletin de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines d'Aoste dont la vocation est tout naturellement internationale.

RENÉ GROSSO

*
* *

HENRY DE LUMLEY-WOODYEAR, *Le Paléolithique inférieur et moyen du Midi Méditerranéen dans son cadre géologique*, Tome I; Ligurie-Provence, V^e supplément à Gallia-Préhistoire, Paris, C.N.R.S., 1969.

HENRY DE LUMLEY-WOODYEAR et Coll., *Une cabane acheuléenne dans la Grotte du Lazaret (Nice)*, Mémoires de la Société Phéhistorique française, Tome 7, 1969.

La thèse qu'Henry de Lumley a consacrée au Paléolithique inférieur et moyen n'embrasse pas que le Midi méditerranéen français, elle inclut également la Catalogne espagnole et la Riviera du Ponent. Elle mord donc sur l'Apennin et sur les Alpes maritimes, mais il serait vain de lui demander de ressusciter le passé des Alpes: les glaciations y ont généralement détruit toute trace éventuelle du passage et du séjour de l'homme. Les cartes de répartition des gisements paléolithiques données par Henry de Lumley montrent d'ailleurs fort bien les limites géographiques de notre connaissance de l'homme du Quaternaire moyen et récent. Si on a retrouvé dans la grotte du Vallonnet à Roquebrune, entre Monaco et Menton, les traces d'un « Homo faber » vieux d'un million d'années, intelligent mais ignorant vraisemblablement l'usage du feu, c'est parce que « la douceur de son climat, la luminosité de son ciel, l'absence des vents ont fait de tout temps de la côte niçoise une terre privilégiée qui, depuis l'aube de l'humanité, a toujours attiré et retenu les hommes ». A l'intérieur même du monde alpin la présence des paléolithiques n'est attestée fréquemment que dans le bassin du Verdon, sur le revers méridional de la montagne de Lure, au Nord et au Sud du Mont Ventoux.

L'entreprise d'Henry de Lumley est considérable. L'auteur a non seulement recensé mais revu tous les gisements du Paléolithiques moyen et inférieur de cette vaste région, entreprenant parfois de nouvelles fouilles avec des moyens et des procédés plus scientifiques, apportant ainsi des informations plus précises, parfois totalement inédites. Les études stratigraphiques du remplissage des grottes liées à celles des pollens et des ossements animaux lui a permis de définir avec exactitude les différentes séquences climatiques.

L'étude particulière et collective consacrée à la grotte du Lazaret à Nice a fait l'objet d'une autre publication car elle n'était pas terminée quand Henry de Lumley a soutenu sa thèse. C'est un magnifique exemple de méthodologie moderne appliquée aux fouilles archéologiques. On reste admiratif devant la précision avec laquelle sont reconstitués l'organisation du campement des paléolithiques du Lazaret et leur environnement bioclimatique. Travail d'érudits et de spécialistes, certes, mais susceptible d'une lecture excitante pour beaucoup de lecteurs.

Nous lisons avec le plus grand intérêt la conclusion apportée par Henry de Lumley à l'ensemble de son travail et qui clora le second tome de sa thèse.

RENÉ GROSSO

*
**

LOUIS-RENÉ NOUGIER, *L'Economie Préhistorique*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? n° 1 397.

Un petit ouvrage qu'on ne saurait trop conseiller. De lecture facile et rapide il est un outil de culture pour le lecteur non spécialisé mais aussi, pour le chercheur, l'occasion de situer toute découverte archéologique dans la perspective de l'évolution de l'humanité. La Préhistoire, envisagée sous l'angle économique, c'est tout à la fois les étapes des relations de l'homme avec le milieu qui le nourrit et le long cheminement des relations entre les premiers groupements d'individus. On passe ainsi de l'économie individuelle de survivance des premiers hommes, les collecteurs, à l'économie tribale de subsistance des chasseurs (et des grands peintres animaliers), puis à l'économie villageoise de production de laquelle nombre de régions rurales émergent seulement. Le Professeur Nougier a voulu suivre cette évolution dans l'espace et dans le temps, situant les phases de l'extension de l'œkoumène avec le maximum de rigueur chronologique; on trouve là l'apport récent des datations au carbone 14 dans des fouilles et des découvertes qui « se développent à une cadence de plus en plus rapide ».

Bien des zones d'ombre demeurent encore, mais nos connaissances se trouvent bien souvent mises à jour, des hypothèses admises jusqu'à présent infirmées: ainsi les origines orientales du mégalithisme. On a parfois quelque peine à suivre l'auteur dans ses déplacements à la surface du globe, mais la collection « Que sais-je ? » ne peut pas tout donner dans ses 128 petites pages et, ici, quelques cartes font défaut comme celles que nous avons appréciées en 1959 dans la « Géographie préhistorique » du même auteur. La situation à la fin du III^e Millénaire mérite toujours la même conclusion, une conclusion qui pourrait être rapportée au monde contemporain et qui montre que l'apparition du métal, des armes et des guerres a bien ouvert une nouvelle ère: « l'Humanité est écrasée entre ses deux caractères naturels, sa destruction de la nature, sa prolifération dementielle ».

RENÉ GROSSO

*
* *

ENQUETE SUR L'AIRES DES PERLES A AILETTES.

Au terme de quelques réflexions sur « L'aire des perles à ailettes en Italie et en France » données dans le Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines, II, je disais, à la page 192, mon intention d'ouvrir par cette note, en signalant la découverte de 11 perles à ailettes en calcite à la Grotte des Clos du Pouzin, dans l'Ardèche, le dossier des résultats d'une enquête que notre Société pourrait mener plus proprement dans les Alpes, sur la diffusion de ces éléments de parure. En Italie n'étaient connus, jusqu'à ces dernières années, que l'unique exemplaire recueilli par F. Zorzi dans le fond de cabane de Colombare di Negrar (Verone) et ceux de la Tana Bertrand (Badalucco). Monsieur Massimo Ricci, Conservateur du Museo Civico Archeologico de San Remo vient de m'informer que les fouilles qu'il a effectuées avec Monsieur Enrico Lanteri Motin dans la grotte sépulcrale de Realdo, d'une phase avancée du Bronze, qui se situe à peu de distance à vol d'oiseau de la Tana Bertrand, ont livré 15 perles à ailettes. Les inventeurs en ont donné la description qui suit :

« 15 perle ad alette del tipo globulare, in calcario bianco marmoreo. Il foro è sempre, più che biconico, bisemisferico. »

Dans « La terza campagna di scavo nella grotta sepolcrale eneolitica di Realdo », à la page 68 de la Rivista Ingauna e Intemelina - Nuova Serie - A. XX - N. 1-3, j'y relève qu'elles sont associées à, exécutées dans la même matière, « 29 perle del tipo a goccia o a punta, 1 perla ad anello e 1 perla a forma di croce » dont on ne connaissait jusqu'alors que l'unique exemple d'une tombe de Remedello.

PAUL BELLIN

*
* *

PIERRES A CUPULES ET RITUEL AFRICAIN.

En complément à ma note, publiée sous ce titre dans le précédent « Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines » je donne une photographie qui montre bien comment le cercle de cupules de notre symbolisme européen des Métaux donne, par l'adjonction de quelques lignes simples, dans les figurations rupes- tres d'âge historique de l'Ouest Volta, région de Toussiana, un masque rituel antérieur tout de même au XVII^e siècle.

PAUL BELLIN



Masque rituel. Toussiana - Ouest Volta

ACTES DE LA SOCIETE

ACTIVITE DE LA SOCIETE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PREHISTORIQUES ALPINES PENDANT L'ANNEE 1970 ¹

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi avant tout de vous donner la bienvenue à cette deuxième Assemblée ordinaire de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines. Une bienvenue particulière à nos conférenciers M. l'abbé Jean Prieur et M. Augusto Doro. Mes remerciements les plus sincères au Comité des Traditions valdôtaines qui a bien voulu mettre à notre disposition cette belle salle.

Ma tâche, d'après les Statuts Sociaux, est de vous exposer le travail réalisé par notre Société pendant l'année qui va s'écouler, ainsi que de vous proposer un programme pour l'année prochaine.

La Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines a accompli pendant l'année 1970 une énorme activité et cela dans les directions que voici :

- 1 - Recherches variées dans le domaine de l'archéologie préhistorique alpine.
- 2 - Etudes de préhistoire alpine.
- 3 - Action pour la sauvegarde du patrimoine archéologique de la région autonome de la Vallée d'Aoste.
- 4 - Contacts et collaboration avec les autres Sociétés Savantes ainsi qu'avec plusieurs Instituts universitaires et Musées italiens et étrangers.

Ce sont là, les principaux points qui ont caractérisé l'activité de notre

¹ Relation présentée par le Président D. Daudry à la deuxième assemblée ordinaire des Sociétaires.

Société et que je vais développer et soumettre à votre bienveillante attention avant de vous parler de l'organisation et des structures internes de la Société.

1 - *Recherches.*

Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler ce que nous entendons pour « recherche » et de souligner quel genre de recherches nous avons effectuées.

Nous nous sommes occupés de fouiller les sources littéraires, à la recherche du moindre indice qui aurait pu nous révéler quelque chose d'inédit ou d'oublié. Je ne citerai que quelques exemples de Sociétaires parmi les nombreux qui se sont occupés dans un tel genre de recherches : notre vice-président M. Torra, notre cher collègue M. le Dr Roulet, moi-même. Nous avons repéré des données assez intéressantes sur certains monuments que nous croyons disparus ou dont nous ignorions tout court l'existence ; souvent, après les avoir recherchés in loco, nous avons eu la chance de les retrouver. Nous avons l'intention de dresser un fichier systématique de toutes ces données afin de pouvoir les consulter plus aisément le cas échéant et de les porter à la connaissance de toutes les personnes intéressées à ce genre d'études. Nous avons aussi commencé l'exploration minutieuse du territoire de la région autonome de la Vallée d'Aoste, et non seulement du territoire. Nous avons contacté les habitants, surtout les vieillards pour tâcher de connaître de leur vive voix des légendes inédites, des toponymes anciens, des trouvailles éventuellement faites lors des travaux dans les champs ou les prés.

Les résultats ont été très satisfaisants. Pour l'instant nous avons pris des notes de toutes ces choses et nous pensons mettre en chantier prochainement un inventaire systématique complet de toutes ces découvertes.

Je rappelle, entre autres, dans ce genre de travail, l'activité de M. l'abbé Antonio Bizzotto, de Mlle Franca Mari, de M. Pierre Daudry, de M. Franco Muz, de M. et Mme Bosonetto Serges, de Mlle Enrica Pellissier.

Un troisième genre de recherche scientifique a aussi été commencée afin de localiser avec précision tous les rochers gravés découverts et d'en dresser des relevés précis autant que possible. Nous pensons réaliser des tableaux comparatif pour tous les symboles connus. Ce travail devrait nous permettre de connaître toujours mieux l'art schématique protohistorique.

Voilà les trois directions que nous avons suivies dans le domaine de la recherche. Nous ne sommes qu'au début mais nous espérons prochainement pouvoir donner les premiers résultats scientifiquement valables.

2 - *Etudes de préhistoire alpine.*

Dans les deux Bulletins parus, nous avons publié vingt études de préhistoire dont dix concernent le Val d'Aoste, neuf l'aire alpine, une a un carac-

tère plus général. Pour le Bulletin n° 3 nous pensons avoir six études concernant la préhistoire du Val d'Aoste et quatre l'aire alpine. Nous avons voulu élargir l'horizon de notre revue, en embrassant toute l'aire alpine parce que nous avons cru inconcevable et surtout extrêmement illogique de nous limiter dans nos études au territoire de notre région. C'est pourquoi notre Bulletin accueille toute étude de préhistoire ou de protohistoire alpine. Nous nous sommes même poussés jusqu'au fond du Sillon Rhodanien, dans les Cévennes et, le cas échéant, nous n'aurions pas de difficultés à accepter des études concernant la péninsule ibérique parce que nous avons des motifs valables pour croire que c'est de là qu'à un moment inconnu de l'âge des Métaux toute une civilisation s'est dirigée vers le nord et que cette même civilisation, suivant le cours du Rhône, a franchi les Alpes et est arrivée chez nous.

Nous ne saurions d'ailleurs refuser tout article qui vienne de n'importe quelle région de l'Italie ou de l'Europe Occidentale. Notre choix pour la préhistoire alpine et tout particulièrement pour celle qui concerne la Vallée d'Aoste, n'exclut pas toutefois un programme et un intérêt plus vaste. Notre confrère M. l'abbé Hudry, Secrétaire de l'académie du Val d'Isère et Président de la Société « Les Amis du vieux Conflan » dans une récession à notre premier Bulletin a avancé l'idée que notre Société pourrait devenir le Centre de toutes les recherches préhistoriques dans les Alpes Occidentales, au moins depuis le Mont Bègo jusqu'à la Lombardie.

Cette proposition nous flatte et nous pensons dès maintenant pouvoir un jour réunir quelque part tous les responsables des Sociétés préhistoriques des Alpes Occidentales pour étudier éventuellement le problème.

3 - Action pour la sauvegarde du patrimoine archéologique de la Vallée d'Aoste.

Plusieurs Membres de notre Société, au cours de leurs recherches sur le terrain ou lors de leurs fouilles littéraires ou de leurs enquêtes toponymiques ont eu la chance de découvrir un bon nombre de données intéressantes. Je ne signalerai que les plus importantes.

1 - De nouveaux rochers gravés ont été découverts à Montjover, à Val-tournanche, à Chambave, à Nus, à Verrayes, à Quart, à Fénis, à Saint-Marcel, à Cogne, à Valgrisanche, à Introd et sur la colline d'Aoste. Je me passe de toute description plus détaillée ayant donné dans un inventaire, qui va paraître dans le prochain Bulletin, la description précise de toutes ces nouvelles trouvailles.

2 - Deux vertèbres d'un grand poisson, ont été trouvées dans un terrier de lièvre à Pontey, sur les rochers le long de la route qui mène à Chambave

où, paraît-il, il y aurait eu un camp-fortifié préromain. Ces vertèbres ont été employées comme perles dans un collier.

3 - Des tessons préromains ont été trouvés à Quart, localité de « Tsan-di-neuven », et à Challant près de la chapelle de Sainte Anne.

4 - Des tessons gallo-romains ont été nouvellement recueillis à Montjovet Parey.

5 - A la Croix d'Arlaz toujours à Montjovet nous avons aussi découvert de grandes dalles disposées étrangement tout près d'un cercle de pierres.

De toutes ces découvertes nous avons informé verbalement les fonctionnaires de la Surintendance aux Antiquités de la Vallée d'Aoste. Naturellement, il est aussi arrivé que par hasard, lors de ces randonnées on ait pu sauver des vestiges menacés par des œuvres en construction.

A Saint-Vincent, par exemple, sur le pavé de l'église, une entreprise, lors des excavations pour placer des câbles souterrains, avait mis à découvert de nombreux tessons romains. Grâce au signalement de M. l'abbé Antonio Bizotto j'ai pu prévenir Mlle Mollo, Archéologue régional, qui est promptement intervenue et y a entrepris des fouilles systématiques.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, la Surintendance aux Antiquités de la Vallée d'Aoste nomme un certain nombre d'entre nos Sociétaires, Inspecteurs honoraires des antiquités. Cela au seul but d'avoir qualité pour pouvoir mieux intervenir pour la sauvegarde de notre patrimoine archéologique.

4 - Contacts et collaboration avec les autres Sociétés savantes ou Instituts Universitaires.

Je partagerai à ce propos mon exposé en deux parties :

1 - Collaboration avec les Sociétés Valdôtaines;

2 - Collaboration avec les Sociétés italiennes ou étrangères.

J'ai déjà parlé du travail vraiment profitable que nous avons entrepris avec la Surintendance aux Antiquités de la Vallée; il me reste à parler des contacts et de la collaboration avec les autres Sociétés savantes Valdôtaines. Nous avons accueilli avec enthousiasme l'appel lancé par l'Académie Sain-Anselme aux institutions culturelles valdôtaines pour la création d'un Comité permanent de la culture et avec Mlle Mari, secrétaire de la Société, j'ai participé au mois de septembre à la première réunion. Malheureusement, à cette réunion manquaient les représentants de plusieurs Institutions valdôtaines. Tout en n'ayant pas tiré des conclusions très importantes on est parvenu à la création d'un Comité restreint provisoire en les personnes de M. l'avocat Caveri, de M. le professeur Colliard et de moi-même, comité qui devra dresser un verbal de la première réunion, et convoquer une nouvelle séance de travail.

Le Conseil Directeur de notre Société est de l'avis que tout en respectant l'autonomie et l'individualité de chaque institution, une Commission régionale de la culture comprenant aussi un représentant de chaque Société savante, avec des pouvoirs bien définis, soit utile. Et cela non pas pour créer des entraves à la libre activité déployée par chaque Société, non pas pour centraliser à tout prix la culture, mais plutôt pour pouvoir trouver une action commune et faciliter le travail de chaque Institution. La plupart de nos institutions sont sans siège (la nôtre par exemple) et survivent grâce au dévouement d'un groupe restreint de personnes qui travaillent gratuitement, publient leurs travaux avec la généreuse contribution financière de l'Administration régionale. Or, il serait beaucoup plus logique, surtout en tenant compte du travail vraiment remarquable que ces Sociétés déploient, que toutes ces Institutions aient un siège digne, que leur survivance soit garantie par une contribution annuelle régulière de la part de l'Administration régionale, contribution prévue dans le Budget régional. Il serait aussi souhaitable, que toutes ces Sociétés aient du moins dans la région un caractère juridique. Dans l'Etat italien, les Sociétés culture les peuvent être érigées en « Enti Morali ». En France elles peuvent être reconnues d'utilité publique. Ne pourrait-on pas étudier une formule semblable pour la Vallée d'Aoste ? Je dois avouer que je ne suis pas compétent en questions juridiques mais je pense cependant qu'une voie pour résoudre ce problème mériterait d'être recherchée.

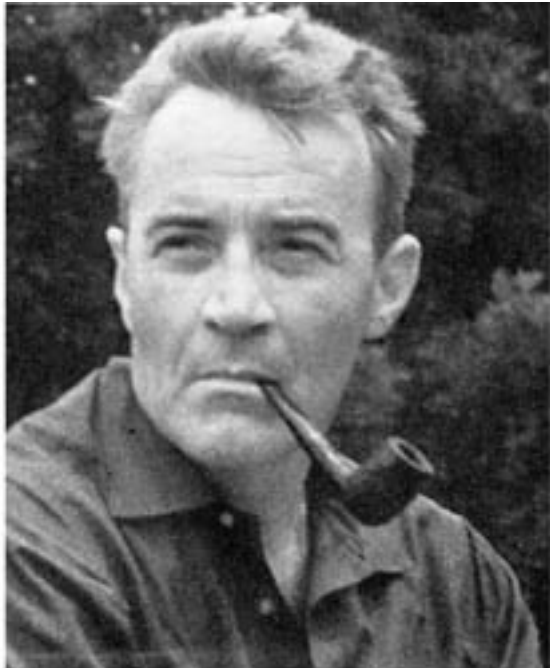
Le Conseil Directeur de notre Société est de l'avis que toutes les Sociétés Culturelles Valdôtaines collaborent activement.

Quant aux liens et aux contacts que notre Société entretient avec les Sociétés savantes et les Instituts universitaires italiens et étrangers je me bornerai à dire que nous sommes en relation avec 13 Sociétés ou Instituts italiens et avec 15 étrangers, de l'Allemagne, de la Suisse, de la France et de l'Espagne.

Nous échangeons notre Bulletin contre 19 autres revues archéologiques. C'est dire l'importance acquise par notre Société, depuis sa fondation, et l'ampleur que notre Bibliothèque sociale va avoir à l'avenir.

Aoste, le 20 décembre 1970.

LE PRESIDENT
DAMIEN DAUDRY



IN MEMORIA DI
GUGLIELMO LANGE

† *Ing. Guglielmo Maria Lange*
1916-1970

In questa seduta si sarebbe dovuto portare a conoscenza dei Soci il programma di collegamento permanente tra le varie Società culturali Piemontesi, attraverso periodiche comunicazioni delle diverse attività ed iniziative, programma che il neo Presidente della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti, aveva in animo di illustrare e che di certo avrebbe felicemente portato a termine con il concorso di tutti gli interessati.

Così parimenti Egli aveva in animo altre iniziative di ben maggior impegno, rinnovatrici e geniali, che avrebbero caratterizzato un nuovo rifiorire della vecchia Società Piemontese, e che avrebbero interessato tutti gli ambienti della cultura Subalpina.

Ed è invece con profonda commozione e con quasi incredulo dolore che siamo qui, a pochi giorni dalla scomparsa, a ricordare l'ingegner Guglielmo Lange, l'amico, il consocio della nostra giovane Società, il membro dell'Accademia di Sant'Anselmo, il Presidente della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti, il professionista, il tecnico e dirigente brillantemente affermato, ma avviato ancora a maggiori successi.

Era un uomo di estremo rigore, verso se stesso e verso gli altri, esigente sino all'assoluto nel metodo e nelle ricerche, ma aperto e pronto ai contatti umani, anche con i più semplici, che anzi cercava e di cui apprezzava le conoscenze, le esperienze ed i giudizi, anche se espressi con difficoltà od ingenuamente resi.

Era a suo agio nei Congressi Internazionali, nelle Aule Universitarie e nel chiuso dei Centri direttivi, economici o tecnici; così come si faceva apprezzare sui cantieri di lavoro, nella soluzione dei problemi esecutivi, tecnici o pratici, a contatto con gli operatori.

Parimenti si muoveva nelle indagini per le sue ricerche, con gli anziani, con i montanari più isolati e schivi, da tutti apprezzato per il Suo franco procedere.

Altri potranno meglio ricordare, in Sedi diverse, le caratteristiche ed i meriti dell'attività da lui svolta, di che egli mai menava vanto anche se ciò gli aveva fruttato un giusto riconoscimento nella carriera professionale.

I libri da lui pubblicati resteranno a testimoniare la profondità delle Sue ricerche, l'accuratezza della documentazione e, soprattutto, la genialità delle deduzioni e delle conclusioni, spesso innovatrici e coraggiosamente affermate, anche se in contraddittorio con dei luoghi comuni troppo pigramente ripetuti.

Purtroppo molti lavori in corso, molte ricerche iniziate, restano stroncate da questa repentina scomparsa, e ciò è stato certamente il rimpianto dei suoi ultimi momenti, ma la sua scomparsa è ancor più una grave perdita per tutti e sarebbe perciò auspicabile che i Suoi amici, che le Società alle quali egli dava la Sua adesione, cerchino, nel limite del possibile, di salvare queste testimonianze, preziose e forse irripetibili.

Molto si potrebbe ancor dire sulla Sua persona, molto ne verrà ancor scritto, ma in Aosta, qui, in questa nostra riunione, vorrei porre in evidenza due punti particolari del suo carattere, della sua vita, punti che lo rendono più che mai a noi vicino e di esempio.

Dalla sua infanzia, dai suoi lunghi soggiorni a Quart, dalle gite giovanili nelle zone più isolate della Valle, dai mesi trascorsi in stretto

contatto con la vita alpina naturale, egli ricevette l'impronta di un uomo della montagna, ribadendo così la già evidente traccia dei suoi antenati trentini.

Era Valdostano di cuore, se non di nascita: qui si svolgevano le sue ricerche, qui lavorava per illuminare il passato di questa Regione, qui si batteva per affermare l'importanza ed il valore, senza nulla chiedere per sè, incurante se a volte non era compreso.

Dagli studi sulle costruzioni romaniche e sull'architettura medioevale venne e si ampliò il suo interesse per un passato più lontano, per le ricerche sulle vestigia romane ed il suo lavoro in argomento ha importanza europea e costituisce un punto fermo nel campo dell'archeologia.

Ma ancora indagava su una realtà umana più nascosta e più remota di cui si appassionava e che di istinto comprendeva. Lo ricordo attento e consapevole ricercatore, scopritore direi, delle tracce di quel passato che spesso sfugge a chi si accosti a questi problemi o con l'occhio opaco dello specialista dei dettagli o, ed è ancor peggio, colla superficialità sbrigativa della pseudo cultura, contro la quale egli sempre ebbe a battersi.

Vi è infine un suo principio, una sua direttiva, un insegnamento che qui vorrei riaffermare certo che questa cosa a lui cara, egli non voleva tenere per sè, ma anzi farla conoscere e divulgare.

E' il concetto di unità tra pratica e cultura, il continuo richiamo all'esperienza delle generazioni passate, il rispetto che egli portava alle capacità tecniche oralmente e tradizionalmente apprese, vive nei suoi operai e nei suoi assistenti, il riconoscimento di un'eredità viva ed esistente, anche se spesso ignorata e sottovalutata.

Ed a questa sensibilità per le lezioni del passato egli legava la conoscenza dei più aggiornati sviluppi scientifici, riunendo con spirito critico ed aperto, in una sintesi difficile, due argomentazioni spesso tra di loro distanti, che pochi sono in grado di armonizzare e conciliare.

E' doloroso, ed è una perdita per tutti che di questa sua capacità non ne abbiano fruito schiere più vaste di allievi o di giovani,

questo non per Suo rifiuto, ma per incomprensione o miopia di ambienti retrivi.

Possa invece la nostra Società, libera nei suoi giudizi e nelle sue opere, tenere in evidenza questi principi. Possa far conoscere a chi si affaccia ai nostri studi i metodi e i concetti che Guglielmo Lange propugnava. Possa, se crede, dare vita nel suo nome a delle iniziative che all'amore per la valle, alla conoscenza del passato alpino, leghino la serietà della ricerca scientifica.

E siano dei giovani questi continuatori. Incoraggiamoli da ovunque provengano: è questo il miglior omaggio che possiamo fare alla memoria di un Maestro troppo presto scomparso.

AUGUSTO DORO

PROCES-VERBAUX

Séance du 5 avril 1970.

L'an mil neuf cent soixante-dix,
et le cinq avril, à dix heures trente,
dans un local public, à Aoste,
le Conseil Directeur de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines se réunit en séance ordinaire, sur convocation de Monsieur Daudry, Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Procès-verbal de la séance du 14 décembre 1969;
- Nomination de nouveaux membres;
- Impression du Bulletin Social;
- Questions diverses.

Mademoiselle Mari, Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 décembre 1969; ce procès-verbal est adopté sans observations.

Monsieur Daudry, en sa qualité de Président du Comité de Rédaction, déclare se tenir à la disposition du Conseil pour fournir à ceux des membres qui le désirent toutes explications et précisions concernant l'impression du nouveau Bulletin Social. Certaines observations étant faites par divers membres du Conseil, Monsieur le Président fournit les indications et précisions qui lui sont demandées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Conseil examine favorablement les demandes d'admission de nouveaux membres et en approuve la nomination.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à treize heures trente.

*
* *

Séance du 7 mai 1970.

Le 7 mai 1970, la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines tient une séance publique dans la Salle de l'ancien siège du Conseil de la Vallée, 2, place de l'Académie Saint-Anselme.

Sont présents :

— Plusieurs membres fondateurs et effectifs de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines.

Assistent à cette réunion :

- Mme Anati;
- Mlle Mollo, archéologue de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste;
- M. Anati, directeur du « Centro Camuno di Studi preistorici »;

— M. Lucat, chef de cabinet du Gouvernement Régional;
— Quelques représentants de la « Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti ».

La séance, présidée par M. Daudry, est ouverte à 10 h.

Monsieur le Président souhaite d'abord la bienvenue à tous les participants et remercie la Junte Régionale pour avoir gracieusement mis à la disposition de la Société la salle de l'ancien siège du Conseil de la Vallée.

Il communique ensuite que le II^e Bulletin social paraîtra au mois de juillet et que le Département de l'Instruction Publique prendra en charge tous les frais d'impression.

Il exprime donc ses remerciements et sa reconnaissance à M. l'Assesseur Dujany.

M. Daudry donne successivement la parole à M. Doro pour le discours commémoratif de M. Guglielmo Lange, Président de la « Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti » et Membre effectif de la « Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines ».

M. Coïsson présente ensuite sa conférence: *Les gravures rupestres des Vallées du Pélis*.

Puis, l'assistance écoute avec beaucoup d'intérêt l'importante communication faite par M. Orlandoni concernant *Gli stateri aurei erroneamente attribuiti ai Salassi*.

M. le Président, après avoir remercié et félicité les trois conférenciers, donne lecture du texte de la conférence qu'il a présentée à la « Sezione Torinese dell'Istituto Internazionale di Studi Liguri »: *Alcune considerazioni sulle incisioni rupestri valdostane*.

Après discussion, à laquelle prennent part Mlle Mollo, MM. Anati, Daudry, Doro, Mezzena et Santacroce, le Président lève la séance à 13h30.

*
**

Séance du 18 octobre 1970.

Le Conseil Directeur de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines se réunit le dimanche 18 octobre 1970.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de M. Daudry.

Ordre du jour de la réunion

- Procès-verbal de la séance culturelle du 7 mai 1970;
- Situation financière de la Société;
- Impression du III^e Bulletin Social;
- Siègne Social;

- Achat de revues et d'ouvrages de préhistoire et de protohistoire;
- Nomination de nouveaux membres.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance culturelle du 7 mai 1970. Aucune objection n'étant faite, le Président déclare le procès-verbal adopté.

Le Conseil est mis au courant de la situation financière de la Société.

Monsieur Daudry communique que le Département de l'Instruction Publique prendra à sa charge les frais d'impression du III^e Bulletin.

Après un sérieux examen, le Conseil décide d'accepter l'offre de l'Imprimerie Marguerettaz et de lui confier l'impression de la prochaine revue sociale.

Le Conseil invite Monsieur le Président à prendre tous renseignements utiles sur l'opportunité de prendre en location des locaux afin d'y installer le nouveau siège social. Monsieur Daudry donne son accord.

Sur proposition de Monsieur Muz, Bibliothécaire, le Conseil décide d'acheter de nouveaux ouvrages de préhistoire et de protohistoire.

A treize heures, après la nomination de nouveaux membres, la séance est levée.

*
* *

Assemblée Générale ordinaire annuelle du 20 décembre 1970.

Le 20 décembre 1970, à neuf heures, dans la salle du « Club Valdôtain », 8, place Emile-Chanoux, tous les Membres fondateurs et effectifs de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines se réunissent en assemblée générale ordinaire, sur convocation de Monsieur le Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Relation de l'activité de la Société pendant l'année 1970, par Monsieur Damien Daudry;
- Présentation des comptes de l'exercice 1970 par M. Luigi Pasquino;
- *Gravures rupestres et Roches à cupules de la Maurienne*, par M. l'abbé Jean Prieur;
- *In margine ad una mostra di incisioni rupestri*, par M. Augusto Doro.

La séance est ouverte à neuf heures.

Monsieur le Président remercie tous les Membres présents pour avoir bien voulu prendre part à la séance de travail et fait l'exposé d'ensemble sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'année 1970, ainsi que sur les projets du Conseil pour l'exercice 1971.

Monsieur Daudry donne la parole à Monsieur Pasquino, Trésorier, pour la lecture du rapport sur les comptes de l'exercice 1970.

Messieurs les Sociétaires approuvent les comptes et le bilan tels qu'ils leur sont présentés.

A onze heures, Monsieur l'abbé Prieur, Maître de Conférences aux Facultés Catholiques de Lyon, illustre aux Membres présents *Les roches à cupules et les gravures rupestres de la Maurienne*.

Monsieur Doro présente ensuite sa conférence : *In margine ad una mostra di incisioni rupestri*.

Par ses vifs applaudissements, l'assistance se joint aux chaleureuses félicitations adressées par Monsieur Daudry aux deux conférenciers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à treize heures.

*
* *

Séance du 27 mars 1971.

Le Conseil Directeur de la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines se réunit en séance ordinaire le samedi 27 mars 1971, à 18h30, à Aoste, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Impression du III^e Bulletin Social;
- Séance scientifique du mois de mai;
- Questions diverses.

M. le Président prend le premier la parole.

Il communique que le Comité de rédaction est en train d'examiner les articles concernant le prochain Bulletin social.

En conséquence, il déclare se tenir à la disposition du Conseil pour lui fournir tous renseignements nécessaires, ainsi que pour répondre à toutes observations que celui-ci pourrait juger utile de formuler.

Après explications et précisions, M. Daudry propose d'organiser une séance scientifique et en fixe la date au mois de mai.

Le Conseil donne son accord.

M. Muz, bibliothécaire, communique ensuite qu'il vient de cataloguer presque tous les livres de la Société.

A 20 h, après la nomination de nouveaux membres, la séance est levée.

*
* *

Séance du 23 mai 1971.

Le dimanche 23 mai 1971, la Société de Recherches et d'Etudes préhistoriques alpines tient une séance scientifique dans la salle du « Club Valdôtain », à Aoste, 8, place E. Chanoux.

La séance, qui est honorée de la présence de M. le Professeur Rittatore Vonwiller de l'Université de Milan, est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Daudry.

M. le Professeur Bocquet de l'Université de Lyon prend le premier la parole.

Il illustre, diapositives à l'appui, *L'Age du Bronze en Dauphiné*.

Des commentaires pénétrants accompagnent sa remarquable documentation.

Mlle Mollo, archéologue de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste, parle ensuite des *Primi risultati della ricerca protostorica in Val d'Aosta*.

De très belles diapositives illustrent son importante communication.

La dernière conférence est présentée par M. Mezzena qui, par de précieuses diapositives, illustre à l'assistance *Gli scavi di Saint-Martin-de-Corléans*.

Des applaudissements nourris remercient les trois conférenciers de leurs brillantes conférences.

Après discussion, à laquelle prennent part MM. Doro et Rittatore Vonwiller, la séance est levée.

LA SECRETAIRE

FRANCA MARI

LISTE DES MEMBRES ¹*Conseil directeur*

- DAUDRY Damien, Président;
- TORRA Ugo, Vice-président;
- MARI Franca, Secrétaire;
- PASQUINO Luigi, Trésorier;
- MUZ Franco, Bibliothécaire;
- CAZZADORE Giancarlo, Archiviste Conservateur du Musée;
- BERTHOD Dante, Conseiller;
- BOSONETTO Sergio, Conseiller;
- BOSONETTO BOIS Rosa, Conseiller;
- BOZON Anna, Conseiller;
- DAUDRY Pierre, Conseiller;
- DAUDRY NORO Marie-Louise, Conseiller;
- GROSSO René, Conseiller;
- ORLANDONI Mario, Conseiller;
- PARTITI Alessandro, Conseiller;
- PASQUINO AGAVIT Emilia, Conseiller;
- SANTACROCE Alberto, Conseiller.

Membres d'honneur

- ANATI doct. prof. Emmanuel, Président du « Centro Camuno di Studi preistorici » - 25044 Capo di Ponte (Brescia).
- BAROCELLI comm. doct. prof. Piero, ancien Surintendant aux Antiquités du Piémont et de la Ligurie, corso Inghilterra, 45 - 10138 Torino.
- BORDON comm. compt. Mauro, ancien Président de la Junte régionale de la Vallée d'Aoste - 11020 Nus.
- COLLIARD doct. prof. Lin, Directeur des Archives Historiques Régionales, 7, rue Marmore - 11100 Aoste.
- DUJANY doct. César, Président de la Junte Régionale de la Vallée d'Aoste, La-Tour - 11024 Châtillon.
- FRUTAZ Mgr doct. Aimé-Pierre, Président de l'Académie Saint-Anselme, via Benedetto XIV, 5 - 00165 Roma.
- LAMBOGLIA doct. prof. Nino, Directeur de l'Institut international d'Etudes Ligures, via Romana, 17 bis - 18012 Bordighera.

¹ Dans la liste, marqués par un astérisque, sont aussi inclus les Membres disparus.

- LUSTRISSY expert Ferruccio, Assesseur régional à l'Instruction Publique, 10/a, av. F. Chabod - 11100 Aoste.
- MOLLO doct. Rosanna, Archéologue régional de la Vallée d'Aoste, 10 rue Saint-Ours - 11100 Aoste.
- PROLA doct. arch. Domenico, Surintendant aux Antiquités et Beaux-Arts de la Vallée d'Aoste, 12, rue Pape Innocent V - 11100 Aoste.
- RIPOLL PERELLO' doct. prof. Eduard, Directeur du Museo Arqueologico, Parque de Montjuich - Barcelona (4), Espagne.
- RITTATORE VONWILLER comm. doct. prof. Ferrante, professeur de paléthnologie à l'Université de Milan, via Mellerio, 6 - 20123 Milano.
- SAUTER doct. prof. Marc-R., professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève, 12, rue G. Revilliod - 1227 Acacias-Genève, Suisse.
- THIEBAT doct. Auguste, Surintendant aux Etudes de la Région autonome de la Vallée d'Aoste, 18, rue Festaz - 11100 Aoste.

Membres effectifs

- AGAVIT Rosita, La-Crête - 11018 Villeneuve.
- ALBORNO doct. Aldo, 46, av. de la Paix - 11100 Aoste.
- BARELLO Rita, 5, av. F. Chabod - 11100 Aoste.
- BELLET chan. Jean, Grand Séminaire de Saint-Jean-de-Maurienne - Savoie, France.
- BELLIN doct. prof. Paul-Emile, Charmes-sur-Rhône - 07 France.
- BERATTINO compt. Guglielmo, via Minière, 51 - 10015 Ivrea.
- *BERTHET comm. doct. prof. Aimé.
- BERTHOD Dante - 11013 Courmayeur.
- BIZZOTTO abbé Antonio, curé plébain de Saint-Germain - 11020 Montjovet.
- BLAIN André, 28 chemin d'Eysins - 1260 Nyon, Suisse.
- BOCQUET doct. prof. Aimé, 23 rue Thiers - Grenoble, France.
- BOSONETTO Sergio, Directeur Didactique, 12, rue Abbé J. Trèves - 11100 Aoste.
- BOSONETTO BOIS Rose, institutrice, 12, rue Abbé Trèves - 11100 Aoste.
- BOZON Anna, institutrice, 21, av. du Grand-Saint-Bernard - 11100 Aoste.
- CASALE Pietro, piazza Vittorio Emanuele, 14 - 10015 Ivrea.
- CAVERI avt. Séverin, ancien Président de la Junte régionale de la Vallée d'Aoste, 10, rue Saint-Anselme - 11100 Aoste.
- CAZZADORE Giancarlo Silvio, 25, rue Bréan - 11100 Aoste.
- CHABRIER abbé André, Curé d'Autrans - 38 Isère, France.
- CHAMONAL compt. Camillo, Berriaz - 11020 Montjovet.
- CHENAL compt. Aimé, 492, av. du Grand-Paradis, Fresia 2 - 11100 Aoste.

- COISSON Osvaldo, via Monterinaldi, 43 - 50010 Trespiano Firenze.
- COLARDELLE Michel, c/o Musée Dauphinois, 30 rue M. Gignoux - Grenoble, France.
- COMBIER doct. Jacqueline, 29 bis, bd. des Monts - 73 Chambéry, France.
- COSSARD doct. Rino, 22, av. du IV Novembre - 11027 Saint-Vincent.
- DAJELLI doct. arch. Raffaele, via Galvani, 9 - 21047 Saronno (Varese).
- DAUDRY doct. Damien, Le-Vieux-Bourg - 11020 Montjover.
- DAUDRY Pierre, instituteur, Chétoz - 11020 Quart.
- DAUDRY NORO Marie-Louise, Le-Vieux-Bourg - 11020 Montjover.
- DONNA D'OLDENICO baron doct. Giovanni, via Tenivelli, 11 - 10144 Torino.
- DORO Augusto, piazza San Carlo, 198 - 10121 Torino.
- FAURE prof. Raoul, 12, rue de Paris - Grenoble, France.
- FIORE doct. prof. Carlo, via del Crist, 7 - 10015 Ivrea.
- FRASCA doct. prof. Giovanni Battista - 11029 Verrès.
- GAMBA compt. Feliciano, via Nizza, 360 - 10100 Torino.
- GARIN Walter, instituteur, Champagnod - 11020 Torgnon.
- GIAMPIETRO Giorgio, Ecrivin - 11027 Saint-Vincent.
- GUIRAUD doct. prof. Robert, 2, chemin des Aires - 34 Bédarieux, France.
- GROSSO doct. prof. René, 97, av. des Sources - Avignon, France.
- HUDRY abbé Marius, Institution Saint-Paul - 73 Cévens, France.
- JOCCOLÉ compt. Pierre - 11010 Valsavaranche.
- JOYEUSAZ prof. Charles, 140, av. F. Chabod - 11100 Aoste.
- LANGE doct. Augusta, Corso Palestro, 7 - 10122 Torino.
- *LANGE doct. ing. Guglielmo.
- LAVEVAZ Romano, 37, rue G. Carrel - 11100 Aoste.
- LEHNER doct. prof. Karl, Konservator des alpinen Museums - 3920 Zermatt, Suisse.
- LUCAT doct. Anselme, 5, av. de la Paix - 11100 Aoste.
- MANAVELLA Bruna, 6, rue Esperanto - 11100 Aoste.
- MARI doct. prof. Franca, 37, rue du Temple - 11100 Aoste.
- MARTIN Georges, Valerod - 11020 Pontey.
- MEZZENA Franco, via Rosa, 5 - 37100 Verona.
- MORO Eufrazia, institutrice, 167, rue E. Chanoux - 11024 Châtillon.
- MUSUMECI Sergio, 19, rue Challant - 11100 Aoste.
- MUZ Franco, 115, rue E. Chanoux - 11024 Châtillon.
- *NELVA-STELLIO doct. arch. Giulio.
- ORLANDONI Mario, 17, av. du Grand-Saint-Bernard - 11100 Aoste.
- PAQUIER Yves, 7, rue Jean Dassier - 1201 Genève, Suisse.
- PARTITI compt. Alessandro, 22, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
- PASQUINO Luigi, instituteur, 7, rue Vevey - 11100 Aoste.

- PASQUINO AGAVIT doct. prof. Emilia, 7, rue Vevey - 11100 Aoste.
- PASSERIN D'ENTRÈVES noble des comtes chev. François - château de Saint-Christophe (Aoste).
- PAUTASSO doct. Andrea, corso E. De Nicola, 20 - 10128 Torino.
- PELLISSIER compt. Enrica - 11028 Valtournanche.
- PERRIN Livio, instituteur, Champagnod - 11020 Torgnon.
- PERSONNETTAZ Arline, 3, Collignon - 11100 Aoste.
- PETITTI arch. Riccardo, piazza Municipio, 21 - 10015 Ivrea.
- PRIEUR abbé doct. prof. Jean, 18 av. Docteur Desfrancois - 73 Chambéry, France.
- RABOGLIATTI Enrica, via Jervis, 3 - 10015 Ivrea.
- RAVERA doct. ing. Giuseppe, corso Massimo d'Azeglio, 10 - 1015 Ivrea.
- ROFFINO doct. ing. Giorgio, via Circonvallazione, 74 - 10015 Ivrea.
- ROGGERO Roberto, corso Agnelli, 84 - 10137 Torino.
- ROLFO abbé Carlo, curé de Piverone - 10010 Torino.
- ROULLET doct. César - 11100 Saint-Christophe (Aoste).
- SALVADORI Bruno, région Bioula, 1 - 11100 Aoste.
- SANTACROCE Alberto, corso G. Ferraris, 153 - 10134 Torino.
- SCARZELLA doct. prof. Mario, via Orfanotrofia, 25 - 13051 Biella.
- TERNAVASIO Luciano, av. de la Gare - 11027 Saint-Vincent.
- TORRA Ugo, Via Cuniberti, 7 - 10015 Ivrea.
- TRINCHERI Giorgio, corso G. Ferraris, 115 - 10128 Torino.
- VIGNA doct. prof. Franco, 1/a, Bibian - 11100 Aoste.
- VIGNONO chan. Ilo, Curia Vescovile - 10015 Ivrea.

Membres correspondants

- ARCHIVES Historiques Régionales, 2, rue Ch. Promis - 11100 Aoste.
- CENTRO CAMUNO di Studi preistorici - 25044 Capo di Ponte (Brescia).
- INSTITUT für vor-und Frühgeschichte der Universität Tübingen.
- MUSEO ARQUEOLOGICO de Barcelona, Parque de Montjuich - Barcelona (4), España.
- SEGUSIUM, Società di Ricerche e Studi Valsusini - 10059 Susa (Torino).
- SOCIETE ACADEMIQUE de l'ancien Duché d'Aoste, place de l'Académie Saint-Anselme - 11100 Aoste.
- SOCIETE d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne - Saint-Jean-de-Maurienne - Savoie (France).

*
* *

La Société échange en outre son *Bulletin* contre les publications des Sociétés et Instituts suivants :

- BIBLIOTHEQUE et Archives cantonales du Valais, 9, rue des vergers - 1950 Sion, Suisse. (*Vallesia*);
- CENTRO di Studi preistorici ed archeologici di Varese, c/o Musei civici di Villa Mirabello - Varese. (*Sibrium*);
- COMITE des Traditions valdôtaines, 8, Place E. Chanoux - 11100 Aoste. (*Le Flambeau*);
- DIRECTION des Antiquités préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, c/o Jean Combiér, Romanèche-Thorins - Saône-et-Loire; et Société préhistorique de l'Ardèche, 17, rue du Professeur Rollet - 69 Lyon 8^e. (*Etudes préhistoriques*);
- INSTITUT d'Art préhistorique de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, 56, rue du Taur - Toulouse. (*Travaux de l'Institut d'Art préhistorique*);
- INSTITUT international d'Etudes ligures, via Romana 17bis - 18012 Bordighera. (*Rivista di Studi liguri, Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie, Cahiers Rhodaniens, Rivista Ingauna e Intemelia, Giornale storico della Lunigiana, Itinerari liguri*);
- MUSEES d'Art et d'Histoire de la ville de Chambéry;
- MUSEE des Antiquités Nationales et Société des Amis du Musée et du Château de Saint-Germain-en-Laye. (*Antiquités Nationales*);
- RÖMISCH-GERMANISCHE Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts - Frankfurt A.M. (*Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*);
- SOCIETE des Amis du Vieux Conflans, 73 Albertville. (*Vieux Conflans*);
- SOCIETE préhistorique de l'Ariège, Mairie de Tarascon-sur-Ariège. (*Préhistoire Ariégeoise*);
- SOCIETE Préhistorique française, 16, rue Saint-Martin, Paris 4^e (*Bulletin de la Société Préhistorique française*).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE LA TIPO-OFFSET MU'SU'MECI
D'AOSTE
LE 15 DÉCEMBRE 1971